

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 26 octobre 2025 / 4 jumada al awwal 1447 - N° 3942 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELLAH MADJID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République félicite la championne Kaylia Nemour pour sa médaille d'or aux Mondiaux de gymnastique artistique à Jakarta

P.24

151^E ASSEMBLÉE DE L'UIP

L'Algérie réaffirme son engagement en faveur du droit humanitaire et obtient de nouvelles responsabilités internationales

Par Abed Meghit

P.24

CAMPAGNE DE REBOISEMENT

Le ministre de la Communication souligne "la portée symbolique" de la campagne de plantation d'un million d'arbres auprès des Algériens

P.3

NATIONS UNIES

L'Algérie réitère son appel à la réforme du Conseil de sécurité et à la levée de l'injustice faite à l'Afrique

L'Algérie a réitéré, vendredi à New York, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations Unies, Amar Bendjama, son appel à la réforme du Conseil de sécurité international et à la levée de l'injustice faite à l'Afrique, affirmant son attachement ferme aux principes et objectifs de la Charte onusienne ainsi que son engagement à travailler de concert avec les autres pays membres pour construire une organisation plus forte, plus juste et efficace pour les générations actuelles et futures. Dans son allocution lors d'une séance du Conseil de sécurité organisée sous le thème: "Nations Unies: réflexions sur l'avenir", M. Bendjama a affirmé que "80 ans se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies, et il est essentiel de ne pas se concentrer uniquement sur les réalisations de l'organisation, mais aussi sur sa capacité d'adaptation avec ce paysage mondial en rapide évolution". P.3



HYDROCARBURES

Le groupe Sonatrach a réalisé 13 nouvelles découvertes pétrolières entre janvier et août 2025

P.6

ADMINISTRATION

Sayoud préside la cérémonie de sortie de la 53^e promotion de l'ENA

P.3

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE RENFORCÉE ENTRE L'ALGÉRIE ET LA RDC

Nasri plaide à Genève pour un partenariat stratégique et une Afrique solidaire

Par Abed Meghit

P.24

SANTÉ

BONBONS DURS

La cause principale d'étouffement chez les enfants

P.p 12-13

FOOTBALL

**COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE/ RETOUR)
L'USMA bat l'Académie de FAD (3-0) et rejoint la phase de groupes**

P.22



**PARUTION
« L'histoire d'Aïn Témouchent et de ses environs » signé par le professeur Karim Ouldennebia**

Par Mohamed Medjahi P.16

**ALGER
7 individus placés en détention provisoire dans une vaste affaire de trafic international de psychotropes**

Par Abed Meghit

P.2

ALGER

Sept individus placés en détention provisoire dans une vaste affaire de trafic international de psychotropes

Par A. Meghit

Dans le cadre d'une importante opération judiciaire visant à démanteler un réseau criminel transnational spécialisé dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, le juge d'instruction près le Pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné le placement en détention provisoire de sept individus.

Cette décision, rendue publique jeudi par un communiqué du procureur de la République, marque une nouvelle étape dans la lutte résolue des autorités judiciaires contre le crime organisé et les trafics de drogue qui gangrènent la société. Selon le communiqué, cette affaire s'inscrit dans le cadre de l'application rigoureuse des dispositions de l'article 19, alinéa 3, du Code de procédure pénale, et de l'article 34 bis 1 de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

Le parquet de la République a ainsi révélé le démantèlement d'un réseau criminel structuré, actif dans la contrebande, le transport et la distribution de substances psychotropes sur le territoire national, mais également lié à des ramifications internationales.

Les investigations menées par le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Chéragha ont mis en lumière un réseau composé de douze (12) individus, dont sept ont été appréhendés et cinq autres sont actuellement en fuite, leurs identités étant d'ores et déjà établies.

Les suspects arrêtés ont été identifiés comme suit : B.A (45 ans), B.M (36 ans), O.M (41 ans), B.F (35 ans), K.M (30 ans), L.A (33 ans) et Z.S.A (39 ans).

L'opération, minutieusement préparée, a permis la saisie d'une importante quantité de produits psychotropes et d'objets de valeur servant à leur transport et à leur commercialisation.

Le communiqué du parquet précise qu'un total de 809.850 comprimés de type Prégabaline et 90 comprimés de type Ketyl ont été interceptés, en plus de quatre véhicules touristiques utilisés pour le transport de la marchandise illicite et d'une somme d'argent estimée à 1.518.000 dinars algériens.

Ces saisies traduisent l'ampleur de ce trafic et la sophistication du réseau, qui opérait selon des modes opératoires typiques du crime organisé.

Le parquet souligne que les mis en cause ont été poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation d'une extrême gravité.

Il s'agit notamment de l'importation, le transport, le chargement, le stockage et la détention de substances psychotropes à des fins de vente dans le cadre d'un réseau criminel organisé, mais également de contrebande grave portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques, et de blanchiment d'argent en bande organisée.

Ces faits sont prévus et punis par les articles 17 (alinéa 4) et 19 de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, l'article 15 de la loi sur la lutte contre la contrebande, ainsi que les articles 389 bis et 389 bis 2 du Code pénal.

Le 16 octobre, après leur présentation devant les juridictions compétentes, les accusés ont été soumis à un interrogatoire approfondi mené par le juge d'instruction.

Ce dernier, au vu de la gravité des faits, des risques de fuite et de la complexité du dossier, a ordonné leur placement en détention provisoire, en attendant la poursuite des investigations et la préparation du procès.

Cette affaire met en lumière non seulement la détermination de la justice à appliquer la loi dans toute sa rigueur, mais également la coopération exemplaire entre les services de sécurité et les institutions judiciaires pour contrer les réseaux criminels transnationaux.

Le parquet de Sidi M'hamed a d'ailleurs tenu à rappeler que la lutte contre les crimes liés à la drogue et aux substances psychotropes demeure une priorité nationale, en raison de leurs effets dévastateurs sur la jeunesse, la santé publique et la stabilité sociale.

Les enquêteurs poursuivent actuellement leurs efforts pour interpréter les cinq individus encore en fuite et identifier d'éventuels complices ou circuits de financement de ce réseau tentaculaire.

Les autorités judiciaires ont, par ailleurs, affirmé que d'autres opérations similaires sont en cours sur le territoire national, dans le but de tarir les sources d'approvisionnement et d'assécher les circuits de blanchiment issus du trafic de drogue. Cette nouvelle affaire, d'une ampleur considérable, illustre une fois encore l'engagement de l'Etat algérien dans la lutte sans relâche contre les réseaux criminels transfrontaliers, qui utilisent le trafic de psychotropes comme moyen de profit rapide au détriment de la sécurité collective. Le placement en détention des sept suspects constitue ainsi une étape clé dans une procédure judiciaire exemplaire, dont l'objectif demeure la préservation de la santé publique et la protection de la société contre les fléaux du narcotrafic et du crime organisé.

CHLEF

La Police de Chlef démantèle un réseau criminel et saisit plus de 7 300 capsules de psychotropes de type « Prégabaline »

Par Abed Meghit

Dans une opération d'envergure menée avec rigueur et professionnalisme, les services de la sûreté de la wilaya de Chlef ont réussi un important coup de filet dans la lutte contre le trafic illicite de substances psychotropes.

Grâce à une action coordonnée de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants, pas moins de 7 350 capsules de Prégabaline, d'origine étrangère, ont été saisies et quatre individus appartenant à un réseau criminel organisé ont été arrêtés.

Cette opération exemplaire s'inscrit dans le cadre des efforts continus des forces de sécurité pour endiguer la criminalité organisée et protéger la société des fléaux liés à la consommation et à la distribution de produits psychotropes.

L'enquête a été déclenchée après la découverte d'un plan criminel visant à introduire une importante quantité de capsules vers la wilaya de Chlef. Les enquêteurs, agissant sur des informations précises, ont rapidement identifié les membres du réseau ainsi que le moyen de transport utilisé — une voiture touristique. L'interception du véhicule a eu lieu dans une zone isolée de l'est de la wilaya de Chlef, où les policiers ont arrêté trois suspects à bord.

Une fouille méticuleuse du véhicule a permis de découvrir la cargaison soigneusement dissimulée dans des compartiments aménagés. Poursuivant les investigations sous la supervision du parquet territorialement compétent, les enquêteurs ont réussi à interroger un quatrième complice, bouclant ainsi la chaîne de ce trafic organisé.

Les perquisitions et investigations complémentaires ont conduit à la saisie de quatre véhicules utilisés par le réseau pour ses activités criminelles, ainsi qu'à la récupération d'une somme de plus de 1,85 million de dinars en provenance directe du commerce illicite de psychotropes.

Cette opération témoigne du professionnalisme et de la vigilance des forces de police, déterminées à préserver la sécurité publique et à barrer la route aux trafiquants.

Les autorités locales réaffirment leur engagement total dans la prévention et la répression du crime organisé, en coordination avec les instances judiciaires et sécuritaires compétentes.

À travers cette réussite, la Sûreté de wilaya de Chlef envoie un message clair : aucune complaisance ne sera tolérée face aux réseaux criminels, et la protection des citoyens demeure une priorité nationale et sécuritaire absolue.

NAAMA

La Gendarmerie frappe fort contre un réseau de trafic de stupéfiants et saisit plus de 500 kg de drogue

Dans une opération d'envergure menée avec rigueur et professionnalisme, la Gendarmerie nationale de Naâma a porté un nouveau coup dur aux réseaux du crime organisé.

Les éléments de la brigade territoriale de Kasdir ont réussi à démanteler un vaste réseau de trafic de stupéfiants, procédant à l'arrestation de neuf individus âgés de 24 à 60 ans, dont un recherché à l'échelle internationale, tandis qu'un autre membre du réseau demeure en fuite.

Selon le communiqué officiel de la Gendarmerie, cette intervention a permis la saisie d'une quantité impressionnante de 555 kilogrammes de kif traité ainsi que de 1.117 kilogramme de cocaïne, en plus d'un lot de poudre blanche suspecte pesant 532,5 grammes, actuellement en cours d'analyse.

Ces saisies illustrent la dangerosité du réseau démantelé et confirment l'efficacité des services de sécurité dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. L'opération a également mis au jour d'importants moyens logistiques utilisés par les mis en cause pour le transport, le conditionnement et la distribution des substances prohibées. Le butin saisie comprend 259 millions de centimes en monnaie nationale, 50 euros en devises étrangères, trois machines à compter l'argent, trois balances électroniques de précision, vingt téléphones portables, quatre véhicules utilitaires ainsi qu'une remorque. Ces éléments attestent de la structuration et du professionnalisme du réseau, dont les activités s'étendaient probablement au-delà de la wilaya. Les neufs suspects ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête. Les auditions préliminaires ont permis d'établir l'implication de certains dans des activités de blanchiment d'argent et de transport de drogue, confirmant la nature organisée et transnationale du réseau. Les investigations se poursuivent afin d'identifier les complices encore en fuite et de démanteler l'ensemble de la filière. À l'issue des procédures légales, les personnes interpellées seront présentées devant les instances judiciaires pour répondre des accusations de trafic de stupéfiants, association de malfaiteurs et blanchiment d'argent. Cette opération illustre la détermination des forces de sécurité à lutter contre le crime organisé et à protéger la société algérienne des menaces liées au trafic de drogue, tout en garantissant le respect strict des procédures judiciaires.

A. MEGHIT

Horaire des prières



Fajr :	05h38
Dohr :	12h32
Aср :	15h32
Maghreb :	17h58
Isha :	19h21

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset
Température	27°	27°	36°	25°	34°
Humidité	19°	20°	18°	17°	23°
Wind	Wind	Wind	Wind	Wind	Wind
Clouds	Clouds	Clouds	Clouds	Clouds	Clouds

SKIKDA

De lourdes condamnations dans une affaire de trafic de drogue révélée par une vidéo virale

Par Abed M

Le tribunal de Skikda a récemment rendu un verdict définitif dans une affaire de trafic de drogue qui a suscité l'opinion publique après la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux.

Cinq individus, dont deux toujours en fuite, ont été condamnés à lourdes peines de prison ferme allant de 10 à 12 ans, assorties d'amendes conséquentes, pour des faits liés à la vente et à la promotion de stupéfiants et de substances psychotropes.

Cette affaire, devenue emblématique de la lutte contre le narcotrafic dans la région de Skikda, trouve son origine dans une courte séquence vidéo mise en ligne il y a plusieurs semaines.

Sur ces images, on pouvait voir clairement un groupe d'individus s'adonner, en plein jour, à la vente de drogue et de comprimés psychotropes dans les rues d'un quartier populaire de la ville.

Très vite, la vidéo s'est propagée comme une traînée de poudre sur les réseaux sociaux, suscitant indignation et colère parmi les citoyens.

Alerté par ces publications, le procureur de la République a immédiatement ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire.

Celle-ci a été confiée à la Brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes relevant de la Sûreté de la wilaya.

Les investigations, menées avec célérité et rigueur, ont permis d'identifier les auteurs apparaissant dans la vidéo.

Trois d'entre eux — H.I, M.I et I.M.L — ont été arrêtés dans la foulée, tandis que deux autres, B.F et B.A., ont réussi à prendre la fuite.

Les éléments recueillis par les enquêteurs ont mis en lumière l'existence d'un réseau organisé opérant dans la distribution locale de produits stupéfiants.

Les suspects, selon les premiers éléments du dossier, disposaient de points de vente fixes et s'adonnaient à la promotion et à la commercialisation de substances prohibées, en toute impunité, dans plusieurs quartiers de Skikda.

Après l'arrestation des trois principaux mis en cause, le parquet a ordonné leur présentation en comparution immédiate devant la chambre correctionnelle.

Les faits retenus par l'attente de leur jugement.

Le 23 octobre 2025, la chambre correctionnelle du tribunal de Skikda a rendu son verdict.

Les deux premiers prévenus ont écopé chacun de 12 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 2 millions de dinars.

Les trois autres ont été condamnés à 10 ans de prison ferme et à 1 million de dinars d'amende.

Un mandat d'arrêt a été lancé contre les deux fuyards.

Le procureur de la République, dans un communiqué diffusé à l'issue du jugement, a tenu à rappeler que cette affaire illustre la détermination de la justice à appliquer avec rigueur les textes de loi relatifs à la lutte contre le trafic illicite de ces substances.

Les accusés ont été placés sous mandat de dépôt dans l'attente de leur jugement.

Le 23 octobre 2025, la chambre correctionnelle du tribunal de Skikda a rendu son verdict.

Les deux premiers prévenus ont écopé chacun de 12 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 2 millions de dinars.

Les trois autres ont été condamnés à 10 ans de prison ferme et à 1 million de dinars d'amende.

Un mandat d'arrêt a été lancé contre les deux fuyards.

Le procureur de la République, dans un communiqué diffusé à l'issue du jugement, a tenu à rappeler que cette affaire illustre la détermination de la justice à appliquer avec rigueur les textes de loi relatifs à la lutte contre le trafic illicite de ces substances.

Il a également souligné le rôle crucial de la vigilance citoyenne et de la diffusion d'images sur les réseaux sociaux, qui ont permis de dévoiler cette activité criminelle.

Ce verdict, particulièrement sévère, s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de tolérance zéro face au fléau de la drogue.

Les autorités judiciaires et sécuritaires réaffirment leur engagement à combattre sans relâche toutes les formes de criminalité liées aux stupéfiants, dont les conséquences dévastatrices touchent aussi bien la jeunesse que la cohésion sociale.

À Skikda, cette affaire laisse un profond sentiment d'inquiétude mais aussi de soulagement : inquiétude face à la banalisation du trafic dans les quartiers urbains, et soulagement de constater que la justice agit avec fermeté.

Le procès rappelle que mal n'est au-dessus de la loi, et que la diffusion d'une simple vidéo peut, à elle seule, enclencher la machine judiciaire pour mettre fin à un réseau de délinquance organisée.

Les autorités locales appellent enfin les citoyens à continuer de coopérer avec les services de sécurité, notamment en signalant toute activité suspecte, afin de préserver la sécurité publique et de protéger les jeunes des dangers des substances illicites.

NATIONS UNIES

L'Algérie réitère son appel à la réforme du Conseil de sécurité et à la levée de l'injustice faite à l'Afrique

L'Algérie a réitéré, vendredi à New York, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations Unies, Amar Bendjama, son appel à la réforme du Conseil de sécurité international et à la levée de l'injustice faite à l'Afrique, affirmant son attachement ferme aux principes et objectifs de la Charte onusienne ainsi que son engagement à travailler de concert avec les autres pays membres pour construire une organisation plus forte, plus juste et efficace pour les générations actuelles et futures.

Dans son allocution lors d'une séance du Conseil de sécurité organisée sous le thème: "Nations Unies: réflexions sur l'avenir", M. Bendjama a affirmé que "80 ans se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies, et il est essentiel de ne pas se concentrer uniquement sur les réalisations de l'organisation, mais aussi sur sa capacité d'adaptation avec ce paysage mondial en rapide évolution".

Il a souligné, en outre, que l'application, dans son intégralité, de la Charte des Nations Unies qui demeure "le fondement du multilatéralisme, et la base de la paix et de la sécurité internationales, est toujours confrontée à de sérieux défis, dont des violations récurrentes de ses principes et objectifs, des approches sélectives du droit international, la politique des deux poids deux mesures et la poursuite des divisions au sein de la communauté internationale", mettant en garde contre "l'unilatéralisme et les mesures arbitraires, l'interprétation sélective des principes de cette Charte et l'imposition de la politique de deux poids deux mesures, qui sont autant de facteurs qui menacent la confiance internationale et compromettent l'efficacité des Nations Unies".

M. Bendjama a réaffirmé, dans ce sens, que l'Algérie est fermement convaincue que l'ONU doit rester une tribune mondiale inclusive, soulignant que "le renforcement du multilatéralisme implique de rétablir la confiance entre les Etats membres, à travers le



respect de la Charte, la conformité au droit international et l'engagement renouvelé à la responsabilité collective".

Dans cette optique, il a expliqué que "le traitement de la crise de confiance actuelle dans le système multilatéral implique des réformes urgentes et globales du Conseil de sécurité", soulignant que "l'Algérie est fermement convaincue que le Conseil doit être réformé au niveau de sa composition et de ses méthodes de travail, afin de garantir une plus grande représentativité, une plus grande transparence et une plus grande responsabilité".

Le diplomate algérien a saisi cette occasion pour réitérer l'appel de l'Algérie à "réparer l'injustice historique infligée à l'Afrique, conformément au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte", soulignant que "les aspirations légitimes de l'Afrique à une pleine représentation doivent être au cœur de toute réforme, car c'est à travers un Conseil de sécurité plus démocratique, plus équi-

table et plus représentatif que nous pourrons renforcer sa légitimité, sa crédibilité et sa détermination commune".

En outre, la relance des travaux de l'Assemblée générale est "la clé du renforcement du rôle global des Nations Unies, en particulier dans les questions liées à la paix et à la sécurité", ce qui exige de "permettre à l'Assemblée générale, en tant qu'organe le plus représentatif dans cette organisation, d'assumer son rôle dans la promotion de la diplomatie préventive, la médiation et le règlement pacifique des conflits", a ajouté M. Bendjama.

A cette égard, il a mis l'accent sur "l'importance primordiale accordée par l'Algérie au rôle consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) et à ses avis, qui contribuent à clarifier les questions juridiques complexes et à renforcer la priorité du droit".

Alors que les Nations Unies entament la mise en œuvre de l'initiative "ONU 80", l'Algérie a appelé, par la voie

de son représentant permanent, à la mise en place de réformes renforçant l'efficacité, la légitimité et l'universalité de l'Organisation", soulignant qu'à l'approche de l'échéance 2030, "toute réforme doit mobiliser les Nations Unies de manière urgente afin de mieux répondre aux besoins des pays en développement dans leurs processus de réalisation des Objectifs de développement durable (ODD)".

Dans ce cadre, M. Bendjama a souligné que l'avenir de l'ONU doit s'inspirer d'un renouveau de solidarité et de coopération multilatérale", estimant qu'il s'agit de l'unique voie efficace pour aller de l'avant car donnant la priorité au dialogue plutôt qu'à la confrontation, à la convergence de vues qu'à la division et à la justice qu'à la politique de deux poids deux mesures".

Il a, en outre, réaffirmé "l'engagement indéfectible de l'Algérie aux principes et aux objectifs de la Charte onusienne ainsi que sa disposition à œuvrer avec les autres pays pour bâtir une Organisation onusienne plus solide et plus juste pour les générations actuelles et futures".

A l'occasion du 80e anniversaire de la création de l'ONU, M. Bendjama a salué, au nom de l'Algérie, le leadership du Secrétaire général des Nations unies ainsi que les efforts et les sacrifices consentis par le personnel de l'ONU et les forces de maintien de la paix pour la mise en œuvre des principes de la Charte des Nations unies et la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi reçoit une délégation d'oulémas et de chouyoukh ayant participé au Colloque international sur le rite malékite

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a reçu, samedi au siège du ministère, une délégation d'oulémas et de chouyoukh venus de plusieurs pays islamiques, ayant pris part à la 17e édition du Colloque international sur le rite malékite, tenue à Aïn Defla du 21 au 24 octobre courant.

Lors de cette audience, le ministre a salué la participation scientifique riche de ces oulémas et leurs contributions ayant enrichi les travaux du colloque, soulignant que "l'Algérie demeure

fidèle à son rôle au service de l'Islam de juste milieu et de modération, incarné par le rite malékite dans sa pensée, sa jurisprudence et ses pratiques religieuses".

Pour leur part, les oulémas, chouyoukh et invités ont exprimé "leur profonde gratitude envers l'Algérie, direction et peuple, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité", saluant l'organisation remarquable du colloque et les conclusions scientifiques de haut niveau auxquelles ont abouti les séances".

L'Algérie, considèrent-ils, est "une source d'inspiration au service du rite malékite, en tant que modèle pionnier alliant authenticité et renouveau, et de

préservation des constantes religieuses et nationales". Au terme de la rencontre, l'accent a été mis sur "l'importance de la coopération scientifique et intellectuelle entre l'Algérie et les autres pays islamiques, en vue de renforcer les valeurs de juste milieu et de modération et de prévenir les sociétés contre l'extrémisme, face aux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui". A

cette occasion, le ministre a offert aux membres de la délégation "le Mushaf el-Djazair" en braille et le "Mushaf el-Djazair" en écriture cursive (mabsout), imprimés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Ont pris part au Colloque international sur le rite malékite, des oulémas et chouyoukh venus de 14 pays islamiques.

CAMPAGNE DE REBOISEMENT

Le ministre de la Communication souligne "la portée symbolique" de la campagne de plantation d'un million d'arbres auprès des Algériens

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a souligné, samedi à Alger, "la portée symbolique" que revêt la campagne de plantation d'un million d'arbres auprès des Algériens, qui souhaitent que leur patrie demeure "toujours verte et victorieuse".

Dans une déclaration à la presse lors de sa participation, aux abords de la coupole de l'Office du complexe olympique Mohamed Boudiaf, à l'initiative communautaire pour la plantation d'un million d'arbres, M. Bouamama a précisé que cette initiative "revêt une portée symbolique auprès des Algériens qui souhaitent que leur patrie demeure toujours verte, prospère et victorieuse".

Après avoir salué ce geste qui dénote, a-t-il dit, "une grande prise de conscience des citoyens de tout ce qui est bénéfique pour leur pays", le ministre a rappelé la stratégie de l'Etat dans ce domaine visant "la plantation de 4,7 millions d'hectares de couvert végétal fo-

restier à l'horizon 2030, afin de compenser les pertes causées par les incendies au cours des dernières années".

M. Bouamama a également estimé que cette initiative, placée sous le slogan "Khadra bi idni Allah" (Verte si Dieu le veut), ne consiste pas uniquement à planter un million d'arbres, mais également à ancrer les valeurs de la citoyenneté véritable auprès des Algériens qui répondent toujours à l'appel lorsqu'il s'agit de leur pays", une dynamique qui "confirme que nous sommes dans une autre phase du processus d'édification de l'Algérie nouvelle et victorieuse".

Le ministre a, en outre, mis en avant le besoin de la société de ce genre d'initiatives, saluant par là même les efforts de tous ceux qui œuvrent sur le terrain et proposent des initiatives concrètes d'intérêt général.

APS

ADMINISTRATION

Sayoud préside la cérémonie de sortie de la 53^e promotion de l'ENA

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie de sortie de la 53^e promotion de l'Ecole nationale d'administration (ENA), baptisée du nom du défunt professeur Walid Laggoune.

La cérémonie de sortie de cette promotion, qui compte 116 étudiants, s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement et de représentants des deux chambres du Parlement.

Dans son allocution, M. Sayoud a rappelé "l'attention particulière" qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'amélioration et au développement du service public, qu'il considère comme "la boussole permettant d'apprécier le niveau de satisfaction du citoyen".

Il a souligné que le président de la République n'a eu de cesse de réaffirmer, à chaque occasion, "la nécessité de hisser les performances du service public au niveau des attentes du citoyen afin de renforcer la place de l'Algérie parmi les nations et de consolider ses acquis aux niveaux régional et international".

Le ministre a également rappelé les instructions du président de la République relatives à la mise en œuvre de la numérisation dans les différents secteurs liés à l'administration publique en vue de "renforcer la transparence et l'efficacité dans la gestion du service public de manière à contribuer à l'élaboration de solutions durables pour améliorer la qualité du service public et garantir la sécurité sociale ainsi que la prospérité économique".

M. Sayoud a évoqué les principales mesures prises par son secteur pour suivre les évolutions rapides dans le domaine technologique, en s'appuyant sur l'intensification des programmes de formation destinés aux différents cadres de l'administration centrale, des collectivités locales et des établissements et organismes sous tutelle, en collaboration avec différents partenaires.

Ces efforts visent, selon lui, à "accélérer la transition numérique et technologique, renforcer les capacités de nos cadres afin de tirer profit des expériences internationales pour construire un modèle de développement national conforme aux spécificités de l'Algérie et à ses aspirations aux niveaux local, régional et international".

De son côté, le directeur de l'ENA, M. Abdellatif Mezhouda, a mis en avant "le rôle de l'administration publique dans le réussite des efforts de développement et la mise en œuvre efficace des politiques publiques".

Il a précisé que l'approche adoptée par l'école en matière de formation des cadres supérieurs "ne se limite pas à la formation spécialisée dont bénéficient les promotions successives, mais concerne également des cycles de formation continue destinés à des milliers de cadres des institutions et administrations publiques, offrant le même niveau de qualité et de compétence, notamment en matière de gestion".

A cette occasion, la famille du défunt professeur Walid Laggoune, l'une des figures académiques et juridiques les plus éminentes en Algérie, a été honorée. Le professeur Laggoune est décédé le 20 avril dernier, laissant derrière lui un riche héritage intellectuel et juridique.

SÉCURITÉ URBAINE

Une riposte ferme et coordonnée pour rétablir la sécurité et la sérénité publique

L'Algérie a enclenché une riposte d'envergure face à la recrudescence des bandes de quartiers et des éléments criminels qui menacent la paix sociale et la sécurité des citoyens. Depuis plusieurs mois, policiers et gendarmes multiplient les opérations de terrain dans un dispositif de lutte coordonné, alliant fermeté, rapidité d'intervention et exploitation optimale du renseignement. L'objectif est clair : restaurer durablement la sécurité publique et éradiquer les foyers de délinquance qui sément la peur dans les quartiers.

Le retour du phénomène des bandes rivales a suscité une mobilisation immédiate des autorités. Sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du ministre de l'Intérieur, M. Saïd Sayoud, l'état a réaffirmé sa détermination à faire prévaloir la loi et à protéger la population. Les récentes opérations menées conjointement par la Sécurité nationale et la Gendarmerie nationale illustrent cette stratégie proactive : démantèlement de réseaux criminels, neutralisation de bandes armées, arrestations rapides et mise sous mandat de dépôt des auteurs d'agressions violentes. Les bilans enregistrés témoignent d'une efficacité remarquable. À Alger, Tipasa, Blida et dans plusieurs autres wilayas, les interventions se succèdent à un rythme soutenu. L'arrestation de dangereux criminels, tels que le dénommé « Hichem » à Bousmail, ou la neutralisation d'une bande à Birouta impliquée dans une agression filmée et diffusée sur les réseaux sociaux, illustrent la rapidité d'action et la rigueur des forces de sécurité. Ces opérations menées en coordination avec la justice ont permis de restaurer un climat de confiance parmi la population, largement relayé et salué sur les réseaux sociaux. Sur le plan juridique, la lutte s'appuie sur un cadre législatif solide. La loi 20-03, adoptée en 2020, fixe des peines exemplaires allant de deux à vingt ans de prison, voire la réclusion à perpétuité en cas de décès, pour toute participation à une bande de quartier.

Cette disposition définit ces groupes comme des entités cherchant à imposer leur domination par la violence, la terreur ou l'usage d'armes blanches. Elle offre ainsi un arsenal juridique dissuasif et efficace pour éradiquer ce fléau.

Le dispositif sécuritaire national s'est également renforcé par une présence accrue sur le terrains. Des patrouilles mixtes sillonnent les zones sensibles, notamment aux abords des établissements scolaires et universitaires. Des unités d'élite spécialisées en renseignement, en intervention rapide et en cybersurveillance assurent une couverture totale du territoire. Le recours aux technologies de pointe, à la vidéosurveillance et aux bases de données interconnectées permettent aujourd'hui un suivi rigoureux des individus suspects et une anticipation des actes criminels.

Les numéros vert et plateformes numériques de signalement se sont imposés comme des outils précieux dans cette bataille. Ils facilitent la coopération entre citoyens et forces de sécurité, favorisant un réflexe de vigilance et de participation civique. Le renseignement citoyen, conjugué au travail professionnel des enquêteurs, a permis de déjouer plusieurs plans criminels avant leur exécution. Dans ses orientations récentes, le président Abdelmadjid Tebboune a souligné que la véritable justice repose sur la proximité et la confiance entre institutions et citoyens. Il a insisté sur la nécessité de lutter avec rigueur contre toute forme de criminalité et de corruption, tout en renforçant la transparence et la qualité du service public. Cette approche intégrée, conjuguant répression et prévention, s'inscrit dans une vision globale de l'État de droit. Le ministre de l'Intérieur, M. Saïd Sayoud, a pour sa part rappelé que « la garantie de la sérénité publique est en tête des priorités ». Il a annoncé le déploiement de mesures complémentaires pour intensifier la présence sécuritaire et protéger les citoyens dans tous les espaces publics. « Toute atteinte à la sécurité du citoyen sera traitée avec fermeté », a-t-il averti, réaffirmant la volonté du gouvernement de ne tolérer aucune dérive.

Cette mobilisation sans précédent s'étend également à la lutte contre le trafic drogue et la prolifération des psychotropes, souvent liés à la montée de la criminalité urbaine. Des descentes ciblées menées dans plusieurs wilayas ont permis la saisie de quantités importantes de stupéfiants et l'arrestation de trafiquants, confirmant la complémentarité entre les actions de prévention et de répression. La société civile joue, elle aussi, un rôle clé dans cette dynamique. Associations de quartiers, comités de vigilance et citoyens engagés participent activement à la consolidation de la sécurité collective, notamment à travers la sensibilisation et la coopération avec les forces de l'ordre. Cette synergie entre institutions et population renforce la résilience nationale face à la criminalité organisée. En définitive, la stratégie sécuritaire engagée par l'État algérien s'impose aujourd'hui comme un modèle d'efficacité et de coordination. Elle traduit la volonté ferme de préserver la stabilité du pays, d'assurer la tranquillité publique et de réaffirmer l'autorité de la loi. Dans chaque quartier, chaque ville et chaque village, le message est désormais clair : la sécurité du citoyen n'est pas négociable. Grâce à la vigilance continue des forces de l'ordre et à la conscience collective grandissante, l'Algérie avance avec détermination vers une société apaisée, disciplinée et pleinement sécurisée.

A. MEGHIT

JEUNESSE

Le Conseil supérieur de la jeunesse mobilise la jeunesse algérienne pour une participation électorale active et responsable

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a donné, depuis Alger, le coup d'envoi d'une vaste campagne nationale de sensibilisation à l'inscription sur les listes électorales, marquant le lancement d'une nouvelle dynamique civique destinée à impliquer davantage la jeunesse algérienne dans la vie publique et politique.

Par Abed Meghit

Placée sous le slogan évocateur « Haya-Chabab2 », véritable appel à l'engagement et à la responsabilité, cette campagne s'inscrit dans le cadre du programme d'action annuel du CSJ pour le mandat 2025-2026, en parfaite synergie avec la révision périodique des listes électorales menée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Elle vise à encourager les jeunes, en Algérie comme à l'étranger, à s'inscrire sur les listes électorales, à comprendre l'importance de leur participation dans les choix collectifs et à renforcer leur rôle dans la construction d'un État moderne et démocratique.

À travers cette initiative, le Conseil supérieur de la jeunesse entend sensibiliser les nouvelles générations à la valeur de la citoyenneté, à la participation civique et à la nécessité de prendre part à la vie politique.

Les membres du Conseil sont mobilisés dans toutes les wilayas du pays, accompagnés de jeunes représentants de la communauté nationale à l'étranger, pour mener des actions de proximité, rencontrer les citoyens, dialoguer avec les jeunes et les encourager à s'impliquer dans les processus électoraux.

Sous la supervision du président du CSJ, Mustapha Hidaoui, et des membres

du Bureau exécutif, plusieurs rencontres, forums et activités éducatives seront organisées à travers le territoire national jusqu'au 18 novembre prochain.

Ces rencontres se veulent des espaces d'échange et de formation autour des thématiques liées à la participation politique, à la prise de décision, à la responsabilité citoyenne et au rôle de la jeunesse dans les institutions.

Le programme de la campagne comprend des ateliers de formation, des conférences-débats et des sessions interactives permettant aux jeunes de mieux comprendre les mécanismes électoraux et les démarches administratives liées à l'inscription sur les listes.

Les organisateurs souhaitent également favoriser une meilleure compréhension du rôle de l'électeur dans la consolidation du processus démocratique, tout en valorisant l'engagement citoyen comme un pilier du développement national.

Le président du CSJ a insisté, lors du lancement officiel de la campagne, sur la portée symbolique et concrète de cette démarche.

Selon lui, « la participation électorale n'est pas seulement un droit, mais un acte de foi envers la patrie et un signe de maturité politique ».

Ce message s'adresse à toute une génération appelée à jouer un rôle moteur dans l'avenir du pays, à travers une implication

active et continue dans la vie publique.

L'initiative « Haya-Chabab2 » s'inscrit dans une vision globale de renforcement du dialogue entre les institutions et les jeunes, et de promotion d'une culture politique responsable et constructive.

Elle reflète la volonté des pouvoirs publics de consolider la place des jeunes dans la gouvernance locale et nationale, de renforcer leur représentativité dans les instances élues et de leur offrir les moyens de contribuer pleinement à la prise de décision.

Dans un contexte national marqué par la modernisation du système politique et le renouvellement des cadres de participation, cette campagne du Conseil supérieur de la jeunesse revêt une importance particulière.

Elle ambitionne de créer un véritable sursaut citoyen, en incitant les jeunes à s'inscrire massivement sur les listes électorales et à faire entendre leur voix.

À travers cette démarche, le CSJ affirme son rôle de catalyseur de l'engagement civique et son attachement à une jeunesse consciente, responsable et pleinement active du changement.

Plus qu'une simple opération de sensibilisation, « Haya-Chabab2 » se veut une initiative porteuse d'espoir, de renouveau et d'unité, destinée à faire de la jeunesse algérienne la force vive du développement démocratique du pays et le moteur du progrès national.

L'ALGÉRIE TRACE SES RAILS VERS L'AVENIR

De nouvelles lignes ferroviaires stratégiques bientôt opérationnelles dans l'Ouest et le Sud-Ouest du pays

Par A. Meghit

L'Algérie franchit une étape décisive dans la modernisation de ses infrastructures ferroviaires, marquant ainsi une volonté affirmée de transformer le visage du transport terrestre national et d'accompagner la relance économique à travers tout le territoire.

À l'Assemblée populaire nationale, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a annoncé la réception prochaine de plusieurs projets ferroviaires dans les wilayas de l'Ouest du pays, tout en confirmant l'avancement considérable des travaux sur la ligne stratégique Béchar-Tindouf-Gara Djebilet.

Parmi les projets les plus emblématiques figure la ligne ferroviaire reliant Relizane, Tissemsilt et Tiaret sur une distance totale de 185 kilomètres.

Véritable colonne vertébrale

chantiers, inscrits à la fois dans le programme complémentaire de développement économique et dans le programme spécial dédié aux Hauts-Plateaux, deux dispositifs impulsés par les hautes autorités de l'État.

Parmi les projets les plus emblématiques figure la ligne ferroviaire reliant Relizane, Tissemsilt et Tiaret sur une distance totale de 185 kilomètres.

Véritable colonne vertébrale du transport dans cette région, cette infrastructure devrait, à terme, relier les Hauts-Plateaux au réseau ferroviaire national et favoriser la mobilité régionale.

Selon les précisions du ministre, le premier tronçon du projet, long de 10 km, sera réceptionné avant la fin de l'année en cours, tandis que le second, reliant Tissemsilt à Tiaret sur 63,5 km, sera livré durant le premier trimestre 2026.

Quant au tronçon restant, s'étendant sur 110 km, il fera l'objet d'une réévaluation technique et financière afin d'en relancer les travaux, avec la mobilisation des ressources budgétaires nécessaires.

Dans le même sillage, le ministre a évoqué la ligne ferroviaire Oued Sly (Chlef) – Yellal (Relizane), longue de 93 kilomètres, intégrée dans le grand axe ferroviaire Alger-Oran.

Ces réalisations, inscrites dans une vision de développement équilibré et durable, traduisent la détermination de l'État à désenclaver les régions, réduire la pression routière et renforcer la cohésion territoriale.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, M. Djellaoui a souligné que plusieurs lignes ferroviaires sont sur le point d'être livrées dans les prochains mois, notamment dans les wilayas de Relizane, Tissemsilt, Tiaret, Chlef et Relizane.

Ces projets, a-t-il insisté, visent à fluidifier le transport des personnes et des marchandises, tout en ouvrant de nouvelles perspectives économiques et sociales pour les zones concernées.

Son entrée en service permettra d'améliorer sensiblement la circulation des trains

sur la façade ouest du pays et de réduire la pression sur les routes nationales, contribuant ainsi à la sécurité routière et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En parallèle, M. Djellaoui a rappelé que les efforts du gouvernement ne se limitent pas aux régions du Nord et des Hauts-Plateaux.

L'Algérie avance également à grands pas dans la concrétisation d'un projet d'envergure stratégique : la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, longue de 950 kilomètres.

Ce mégaprojet, initié sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, illustre la vision nationale d'un développement intégré des régions frontalières et sahariennes.

Il s'agit d'une infrastructure colossale destinée à relier les zones minières du Sud-Ouest, notamment le gigantesque gisement de fer de Gara Djebilet, aux centres industriels et portuaires du Nord du pays.

Le ministre a précisé que les travaux avancent conformément au calendrier fixé, notamment sur le tronçon Béchar-Hassi Khabir (441 km), déjà bien entamé.

La livraison de l'ensemble de la ligne est prévue avant la fin de l'année 2025, ouvrant ainsi la voie à une exploitation optimale des richesses minières nationales et à une nouvelle ère de développement pour le Sud-Ouest.

Dans la même région, les travaux de construction du plus grand pont ferroviaire d'Afrique, érigé sur l'oued Daura à Béchar, témoignent de l'ambition technologique et logistique du pays. Ce pont, véri-

table prouesse d'ingénierie, symbolise la montée en puissance du savoir-faire national dans le domaine des grandes infrastructures.

Outre les grands projets ferroviaires, le ministre a abordé plusieurs initiatives connexes, notamment la réalisation d'un tunnel et d'un parking dans la ville de Saida, dont les travaux débuteront en novembre prochain, une fois les procédures administratives et légales finalisées. Il a également évoqué les études achevées pour le raccordement de plusieurs communes de la wilaya de Boumerdès à la rocade Bouddouaou-Zéralda, un projet estimé à 900 millions de dinars, inscrit dans un futur programme de modernisation urbaine.

À travers ces chantiers ambitieux, l'Algérie confirme sa stratégie d'investissement massif dans les infrastructures de transport comme levier de développement national. Chaque kilomètre de rail posé représente une promesse de désenclavement, d'emploi et de croissance régionale.

La dynamique actuelle illustre la volonté du gouvernement d'inscrire la politique ferroviaire dans une vision d'avenir, conjuguant connectivité, durabilité et souveraineté économique.

Ainsi, à l'horizon 2026, le réseau ferroviaire national connaîtra un nouvel élan, reliant les plaines fertiles de l'Ouest, les Hauts-Plateaux et les étendues sahariennes dans une même ambition : bâtir une Algérie en mouvement, moderne et unie sur ses rails vers le progrès.

TISSEMSILT

Une dynamique urbaine renouvelée sous la conduite du wali Bouzaid Fathi

Dans le cadre de la stratégie ambitieuse visant à moderniser et embellir la capitale de la wilaya, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fathi, a effectué jeudi soir, une visite d'inspection et de travail consacrée au suivi de plusieurs projets d'aménagement urbain touchant différents quartiers de la commune chef-lieu.

Par A. Meghit

Cette démarche s'inscrit dans une vision globale de développement territorial durable, axée sur la revalorisation du cadre de vie des citoyens et la promotion d'une image moderne et harmonieuse de la ville.

Accompagné du secrétaire général de la wilaya, du président d'APC de Tissemsilt, du directeur des ressources en eau ainsi que de plusieurs responsables des secteurs concernés, le wali a sillonné les quartiers (19 logements, 320 logements, le Plateau) et le quartier 200 logements.

Cette tournée a permis de constater de visu l'état d'avancement des travaux de réhabilitation et d'aménagement, tout en identifiant les insuffisances à corriger et les actions à renforcer.

Soucieux de la qualité et de la durabilité des réalisations, le wali a insisté sur la nécessité d'une approche méthodique et participative dans la conduite des projets.

Il a ainsi ordonné l'élaboration, dans les plus brefs délais, d'une étude diagnostique complète recensant l'ensemble des carences observées dans les différents quartiers de la ville.

Cette étude devra permettre une prise en charge efficace et intégrée des besoins réels des habitants, dans le but d'améliorer leur cadre de vie, de renforcer l'attractivité urbaine et de donner à la capitale de la wilaya une identité architecturale cohérente et esthétique. M. Bouzaid Fathi a également insisté sur la rigueur dans le suivi du programme d'amélioration urbaine et sur la mise en place d'un système d'évaluation périodique afin de mesurer les progrès

réalisés sur le terrain.

Il a exhorté les responsables locaux à multiplier les sorties de proximité, y compris en soirée, afin de repérer les « points noirs » qui altèrent la qualité de vie « notamment l'état des routes, des trottoirs et de l'éclairage public » et à y remédier rapidement par des interventions ciblées.

Dans ses instructions, le wali a souligné l'importance d'une vision unifiée dans l'aménagement urbain, privilégiant des matériaux, des couleurs et des formes homogènes pour donner à la ville un caractère moderne, ordonné et agréable à vivre.

Il a appelé à la synergie des efforts de tous les acteurs « institutions, services techniques, élus et citoyens » afin de concrétiser des projets structurants qui traduisent la stratégie de développement urbain adoptée par les autorités locales.

La visite du wali a également été marquée par plusieurs haltes ponctuées d'échanges directs avec les habitants.

Les citoyens et les jeunes des quartiers visités ont pu exposer leurs préoccupations et formuler diverses propositions, notamment en matière d'espaces de loisirs et de loisirs pour les familles.

Ces moments d'écoutes ont été chaleureusement salués par les résidents, qui ont exprimé leur satisfaction quant à cette démarche de proximité et d'ouverture, perçue comme un signe tangible de l'intérêt porté par les autorités locales à leurs attentes quotidiennes.

À travers ces échanges, le wali a reaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à placer le citoyen au cœur de la politique locale de développement. L'écoute, le dialogue et la concertation constituent,

selon lui, les leviers essentiels d'une gouvernance territoriale moderne et efficace, fondée sur la transparence et la participation active des habitants à la construction de leur environnement.

Cette sortie de terrain s'inscrit dans une série de visites que le wali entend poursuivre dans les prochains jours afin d'assurer une couverture territoriale équilibrée et une réponse adaptée aux besoins des populations à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

L'objectif est clair : faire de Tissemsilt une ville attractive, propre et dynamique, à la hauteur des aspirations de ses citoyens et en phase avec les orientations nationales en matière d'aménagement et de développement durable.

Les projets de réhabilitation et d'embellissement en cours visent ainsi à transformer le visage urbain de la capitale de la wilaya, à fluidifier la circulation, à renforcer les infrastructures de base et à offrir aux habitants un cadre de vie plus convivial et plus sûr.

Par ces actions concrètes, les autorités locales entendent non seulement améliorer le quotidien des citoyens, mais aussi impulser une nouvelle dynamique socio-économique qui favorisera l'investissement, la création d'emplois et la cohésion sociale.

À travers cette démarche, Tissemsilt confirme sa volonté de s'inscrire dans la modernité tout en préservant son identité.

La vision du wali Bouzaid Fathi s'articule autour d'un développement global, équilibré et participatif, où chaque projet contribue à bâtir une ville à visage humain « une ville où il fait bon vivre, travailler et se projeter vers l'avenir ».

TISSEMSILT DONNE LE TON VERT

Le wali Fethi Bouzaid lance une vaste opération de reboisement et appelle à faire du geste écologique un réflexe citoyen durable

Dans une atmosphère empreinte d'engagement écologique et de responsabilité collective, la wilaya de Tissemsilt a célébré, ce samedi 25 octobre 2025, la Journée nationale de l'arbre à travers une vaste opération de reboisement placée sous le slogan évocateur « (Verte, par la volonté de Dieu).

Une campagne qui s'inscrit dans le cadre de l'ambitieuse initiative nationale de plantation d'un million d'arbres en une seule journée, et qui a vu la mise en terre de 20 000 jeunes plants à travers différents sites de la wilaya.

La cérémonie officielle s'est déroulée au niveau de l'échangeur du route nationale n°14 en direction de Tiaret, sous la supervision du wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaid, en présence des autorités locales, sécuritaires et militaires, de représentants de la famille révolutionnaire,

d'une membre du Conseil supérieur de la jeunesse, ainsi que de nombreux directeurs exécutifs, associations et organisations environnementales.

Dans son allocution, M. Bouzaid a mis en avant la valeur écologique et citoyenne de l'acte de planter un arbre, le qualifiant de « comportement civile et culture durable qui doit s'ancrer dans les esprits, notamment chez les jeunes générations ». Il a rappelé que chaque arbre planté constitue une contribution concrète à la protection du climat, à l'amélioration de la qualité de l'air et à la préservation de la biodiversité locale.

Le wali a également insisté sur la nécessité d'un engagement collectif, soulignant que la réussite de cette démarche dépend de la mobilisation de tous les acteurs, des institutions publiques jusqu'aux simples citoyens. Il a invité l'ensem-

ble de la société civile, des établissements éducatifs et des associations à poursuivre ces actions tout au long de l'année, afin de renforcer la conscience écologique et d'instruire une culture de reboisement participatif.

L'opération, qui s'inscrit dans la dynamique nationale pour un environnement plus vert et plus sain, vise non seulement à lutter contre la désertification et l'érosion des sols, mais aussi à valoriser le patrimoine forestier de la région, riche de ses reliefs et de son potentiel naturel.

Elle traduit la volonté des autorités locales de faire de Tissemsilt un modèle en matière d'écocitoyenneté et de développement durable.

Les jeunes, particulièrement mobilisés à cette occasion, ont participé avec enthousiasme aux côtés des volontaires, des élèves, des scouts et des associations. Leur impli-

cation illustre l'esprit de solidarité et d'appartenance à une Algérie plus verte et plus responsable.

Cette grande campagne de plantation, symbole d'un avenir durable, se veut un appel à la conscience collective : celui de faire du respect de la nature et de la protection des forêts un devoir civique.

Car, comme l'a souligné le wali, « l'arbre est la respiration de la Terre et la mémoire vivante de notre engagement envers les générations futures ».

À travers ce geste simple mais porteur d'espérance, Tissemsilt réaffirme son engagement à verdir son territoire, à protéger son écosystème et à faire de la culture environnementale un pilier du développement durable.

Les jeunes, particulièrement mobilisés à cette occasion, ont participé avec enthousiasme aux côtés des volontaires, des élèves, des scouts et des associations. Leur impli-

L'ALGERIE SE MET AU VERT

Lancement à Tizi-Ouzou de la campagne nationale de plantation d'un million d'arbres, symbole d'espoir et d'unité environnementale

Sous un soleil d'automne éclatant et dans une atmosphère empreinte de ferveur écologique, la wilaya de Tizi-Ouzou a été, ce samedi, le cœur battant du lancement de la grande campagne nationale de plantation d'un million d'arbres à travers le territoire algérien.

Un événement d'envergure nationale placé sous le signe de la renaissance verte, de la solidarité citoyenne et de la résilience face aux défis climatiques.

Cette initiative ambitieuse, baptisée « Verte si Dieu le veut », a été officiellement inaugurée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, aux côtés du ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ).

Ensemble, ils ont donné le coup d'envoi symbolique depuis la majestueuse forêt domaniale d'Oumalou, dans la commune d'Aït Aggouache (daïra de Larbaa Nath Irathen), un site durablement touché par les incendies des dernières années.

C'est sur ces terres marquées par les flammes que les premières jeunes pousses de chêne-liège ont été plantées, représentant à la fois la renaissance de la nature et la détermination d'un peuple à reconstruire son patrimoine écologique.

Pas moins de 1.360 arbustes de cette essence noble et locale y seront implantés pour réhabiliter la forêt et lui redonner sa vitalité d'autan. Dans une ambiance de mobilisation générale, citoyens, associations, jeunes volontaires, scouts et représentants de la société civile ont répondu massivement à l'appel. Le ministre Oualid s'est félicité de cet état populaire, qualifiant cette campagne de « réussite nationale », et affirmant que l'objectif du million d'arbres sera largement dépassé au vu de la participation enregistrée dans les différentes villes.

Il a tenu à saluer le rôle déterminant de l'association « Algérie Verte », présidée par Fouad Maâla, et à rappeler la grande importance accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la protection et à la valorisation du patrimoine forestier national.

Pour sa part, le ministre de la Jeunesse Mustapha Hidaoui a mis en avant la valeur symbolique et citoyenne de cette opération.

Selon lui, « planter un arbre, c'est semer l'espérance et affirmer notre appartenance à une Algérie durable, forte et unie ».

Il a exprimé le vœu que cette mobilisation devienne une tradition annuelle, un rituel écologique qui renforce les liens entre les générations et consolide les valeurs patriotiques de solidarité et d'entraide.

Le président de l'association Algérie Verte a, quant à lui, insisté sur la poursuite de l'entretien et de la protection des jeunes plants, soulignant que la réussite du reboisement ne s'arrête pas à la plantation mais se prolonge dans le soin, l'arrosoage et la préservation contre le pâturage anarchique.

Il a également salué l'engagement des jeunes et des associations locales qui se chargeront du suivi sur le terrain.

Au total, un million d'arbres, dont 130.000 fruitiers, seront plantés sur l'ensemble du territoire national, grâce à l'appui logistique de la Direction générale des forêts (DGF) et la coordination des services déconcentrés du ministère de l'Agriculture.

Chaque région bénéficiera d'essences adaptées à ses spécificités climatiques et écologiques, dans un souci de durabilité et d'équilibre environnemental.

Pour la seule journée du 25 octobre, plus de 25.000 plants ont été mis en terre à Tizi-Ouzou, mêlant chênes lièges, cèdres, pruniers sauvages, jujubiers, figuier, oliviers, ainsi que des essences ornementales et aromatiques telles que l'acacia, le cypres, le tilleul et le romarin.

Ces variétés ont été soigneusement sélectionnées pour leur résilience naturelle et leur capacité d'adaptation aux conditions locales.

L'opération s'étend au-delà des zones forestières : des arbres seront également plantés dans les écoles, centres de formation professionnelle, quartiers urbains et villages, soulignant la dimension éducative et pédagogique de cette campagne.

Les jeunes générations sont ainsi sensibilisées à l'importance de la nature et à leur rôle dans la lutte contre la désertification, la pollution et les effets du changement climatique.

Le Parc national du Djurdjura (PND), joyau écologique de la Kabylie, figure parmi les sites prioritaires du programme, avec un reboisement ciblé des zones sinistrées afin de restaurer la biodiversité locale et renforcer la régénération naturelle.

Au-delà de sa portée environnementale, cette campagne se veut également un acte de cohésion nationale, unissant citoyens, institutions et associations autour d'un objectif commun : faire de l'Algérie un pays vert, résilient et exemplaire en matière d'écologie.

Elle traduit aussi la mise en œuvre concrète de la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques et de promotion de l'économie verte, soutenue par les plus hautes autorités du pays.

Dans les jours à venir, le ministre de l'Agriculture poursuivra le lancement de cette campagne dans d'autres wilayas, notamment à Bouira et Bordj Bou Arreridj, marquant ainsi la continuité d'une opération écologique sans précédent dans l'histoire récente du pays.

Cette journée du 25 octobre restera gravée comme le symbole d'une Algérie qui renoue avec sa nature, portée par la foi, la solidarité et la conscience écologique.

Dans chaque graine plantée se trouve une promesse : celle d'un avenir plus vert, plus sain et plus harmonieux pour les générations futures.

A. MEGHIT

ENERGIE

Les ministres du GECF soulignent la nécessité de renforcer les investissements gaziers

Les ministres du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), réunis jeudi à Doha (Qatar), ont souligné la nécessité de renforcer les investissements gaziers afin de répondre à la demande croissante pour cette source d'énergie propre, tout en mettant en garde contre les appels "trompeurs" à cesser le financement des projets de développement gazier.

Dans leur communiqué final adopté à l'issue de la réunion à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, les ministres ont insisté sur "l'importance d'investir en temps opportun tout au long de la chaîne de valeur du gaz, pour garantir des approvisionnements suffisants répondant à la demande croissante".

Après avoir salué "la capacité des pays membres à assurer des approvisionnements stables malgré les fluctuations des marchés", les participants ont mis en garde contre "les appels trompeurs" visant à cesser les investissements dans le gaz naturel, une démarche qui aura un impact négatif sur la sécurité énergétique".

Les ministres du Forum ont également exprimé leur "profonde préoccupation quant à la possibilité d'imposer des mesures ou des règlementations restrictives unilatérales à portée extraterritoriale", citant notamment le règlement européen sur les émissions de méthane (EU MER), la directive européenne sur le devoir de vigilance en matière de durabilité des entreprises (EU CSDDD) et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (EU CBAM)".

Ces réglementations "imposent des obligations qui vont souvent à l'encontre des principes et des exigences de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, de l'accord de Paris et des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)", annonçant à cet effet la création d'un groupe de travail temporaire du Forum chargés de ces questions, selon le communiqué.

Les participants ont, par ailleurs, appelé à mobiliser les ressources financières nécessaires pour le soutien et le développement des infrastructures gazières, en coordination avec les institutions financières internationales, les banques multilatérales de développement et le secteur privé, afin de faciliter le financement des projets gaziers.

Nomination d'un nouveau Secrétaire général (SG)

L'importance de cette orientation s'explique par la tendance haussière observée dans l'utilisation du gaz naturel à l'échelle mondiale.

Selon le rapport du Forum sur les perspectives mondiales du gaz, la demande pour cette ressource propre devrait augmenter de près de 32% d'ici 2050, sa part dans le mix énergétique mondial passant de 23% à 26%.

Le communiqué final a également souligné l'importance croissante des technologies numériques dans le renforcement de l'efficacité opérationnelle, de la transparence et de la sécurité tout au long de la chaîne de valeur du gaz naturel", encourageant "les investissements dans l'analyse des données, les outils d'intelligence artificielle et les infrastructures intelligentes pour une meilleure gestion des ressources".

Les participants ont salué les efforts du Secrétaire général du Forum visant à élargir la base des membres, promouvoir un dialogue constructif avec les parties prenantes, produire des études et publications de haute qualité et renforcer la présence internationale du Forum".

"Les progrès réalisés par l'institut de recherche sur le gaz (GRI) relevant du Forum", basé à Alger ont été mis en avant dans le communiqué final, tout en appelant à renforcer la coopération dans les domaines de la recherche, de l'innovation et du transfert de technologie.

Les participants ont exprimé leur "profonde gratitude" à l'Algérien Mohamed Hamel, secrétaire général sortant, pour "son leadership exemplaire et ses contributions importantes à la réalisation des objectifs du Forum", tout en félicitant Philip Mshelbila, du Nigeria, pour sa nomination en tant que nouveau SG du Forum.

Le Nigeria assurera la présidence tournante du Forum en 2026, année au cours de laquelle se tiendra le 8e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du GECF à Moscou, selon le communiqué final.

APS

HYDROCARBURES

Le groupe Sonatrach a réalisé 13 nouvelles découvertes pétrolières entre janvier et août 2025 (ministre)

Le groupe Sonatrach a réalisé 13 nouvelles découvertes pétrolières, entre janvier et août 2025, par ses propres moyens, a indiqué, hier à Alger, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab.

Cette annonce a été faite au cours d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2026, présidé par Mohamed Benhachem, président de la commission.

M. Arkab a, à cet égard, précisé que ces découvertes sont le fruit des efforts déployés par le groupe Sonatrach, à travers la réalisation de 7824 km² de levé sismique en



deux dimensions (2D) et 7768 km² de levé sismique en trois dimensions (3D).

Dans ce sillage, le ministre a souligné que ces découvertes réalisées durant les

huit premiers mois de l'année en cours, permettront d'accroître la production primaire d'hydrocarbures de l'Algérie, par le renouvellement des réserves.

Par ailleurs, la compagnie a également réalisé, ajoute-t-il, plus de 466.156 m de forage d'exploration et de développement entre janvier et août, contre 405.273 m durant la même période de 2024, soit une hausse de 15%, outre le creusement de 142 puits contre 121 puits fin août 2024.

Hausse prévue de la production primaire à 193 millions de TEP en 2026 (ministre)

La production primaire d'hydrocarbures par l'Algérie devrait enregistrer, en 2026, une hausse de 2% par rapport à l'année en cours, pour atteindre environ 193 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), a indiqué samedi à Alger le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab.

Cette déclaration a été faite lors d'une audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2026, présidé par Mohammed Ben Hachem, président de la commission.

"La production primaire commercialisée d'hydrocarbures devrait enregistrer, en 2026, une hausse de 2% par rapport à 2025, pour atteindre en-

viron 193 millions de TEP, soit une augmentation d'environ 3 millions de TEP, soutenue par la hausse de l'ensemble des produits des hydrocarbures", a-t-il précisé.

Pour ce qui est des recettes de l'Etat issues des exportations d'hydrocarbures, elles ont atteint 31 milliards de dollars à fin septembre 2025, alors que les investissements injectés durant cette même période ont été estimés à "cinq (5) milliards de dollars, pour accompagner la réalisation des différentes activités du secteur des hydrocarbures et des mines", a ajouté le ministre.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de l'Algérie en matière de réduction des gaz à effet de serre, M. Arkab a rappelé l'objectif fixé par Sonatrach visant à réduire les émissions de gaz à

effet de serre et à ramener le volume global de gaz torché à moins de 1% d'ici 2030.

A cet effet, le groupe public a activé l'initiative "Éliminer le torchage de routine d'ici 2030", ainsi que l'objectif "Zéro émission de méthane" en lien avec ses activités, a fait savoir le ministre.

De plus, le stockage naturel du carbone constitue "l'un des principaux axes" du programme que l'Algérie entend mettre en œuvre, à travers l'investissement de plus d'un (1) milliard de dollars, par le groupe Sonatrach, dans un projet de reboisement de 520.000 hectares sur dix (10) ans, ce qui permettra de renforcer le développement socio-économique et de créer des opportunités d'emplois à travers l'ensemble du territoire national, ajoute M. Arkab.

INDUSTRIE

Oran: le 1^{er} Salon international de l'industrie des procédés et de l'équipement du 27 au 30 octobre

La première édition du Salon international de l'industrie des procédés et de l'équipement (Industry Grand Expo – IGE 2025), se tiendra du 27 au 30 octobre en cours au Centre des Conventions d'Oran (CCO), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Placé sous le thème "Innovation et normalisation : l'Algérie, hub industriel", cette manifestation vise à créer un écosystème réunissant industriels, investisseurs, institutionnels et porteurs de projets autour des nouvelles technologies et des solutions de produc-

tion durable, a-t-on souligné. Il s'agit d'un rendez-vous professionnel dédié à la promotion de l'innovation et de la normalisation dans le secteur industriel algérien, a-t-on indiqué.

Le Salon propose quatre journées d'expositions et de conférences animées par des experts nationaux et internationaux, axées sur des thématiques telles que la recherche et développement, la digitalisation, la robotique, la gestion des ressources, ainsi que la montée en gamme des entreprises par la certification et la norma-

tion durable, a-t-on fait savoir de même source. Des secteurs clés comme la chimie, l'agroalimentaire, le textile, l'électronique et l'énergie y sont représentés.

En marge de l'événement, deux initiatives phares marquent cette édition : le "Kich Factory", un espace dédié à la révélation et à l'accompagnement de projets industriels innovants portés par de jeunes ingénieurs et entrepreneurs algériens, et le "ILHAM Award", une cérémonie de distinction, prévue le 29 octobre à l'hôtel

Le Méridien d'Oran, visant à récompenser les entreprises les plus inspirantes par leur vision et leur impact industriel.

Les organisateurs ambitionnent, à travers ce Salon, de positionner l'Algérie comme un acteur majeur dans la chaîne industrielle mondiale, en valorisant ses atouts compétitifs et en stimulant la coopération entre innovation locale, normalisation et ouverture à l'export.

Le Salon est organisé par "AIR Group" en partenariat avec l'agence de marketing "Momentum".

RÉASSURANCE

L'agence de notation AM Best confirme la note B+ de la CCR

L'agence de notation internationale AM Best a confirmé la notation de solide "B+" (Good) de la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) assortie d'une perspective stable, indique le réassureur public dans un communiqué.

"Cette évaluation s'accompagne également de la confirmation de la notation de crédit à long terme de l'émetteur à "bbb-" (Good) une confirmation qui reflète "la stabilité et de la résilience de la CCR, et souligne la solidité financière de

la compagnie" et sa "capacité à honorer ses engagements vis-à-vis de ses clients et partenaires, même dans un environnement économique mondial en constante évolution", affirme la même source.

En outre, la perspective stable attachée à cette notation confirme "la performance financière continue de la CCR, renforçant sa position pour relever les défis futurs tout en poursuivant son rôle de soutien clé au marché de l'assurance, tant au niveau national qu'au niveau

national". Principale compagnie de réassurance nationale (assureur des compagnies d'assurance), la CCR avait enregistré un chiffre d'affaires en progression à un peu plus de 50 milliards de DA en 2024, contre 46,5 milliards de DA en 2023.

Durant cet exercice, la compagnie avait connu également une hausse significative de son résultat net à 7,63 milliards de DA contre 6,27 milliards de DA enregistrés durant l'année 2023, rappelle-t-on.

MATIÈRES PREMIÈRES

L'or recule, le cuivre poursuit sa hausse

Le cours de l'or a enregistré une baisse en début de séance vendredi, poursuivant sa correction après le record historique de lundi, malgré un ralentissement de l'inflation aux Etats Unis.

Vers 16H15, l'once d'or (31,1 g) s'échangeait à Londres à 4.417,13 dollars, contre 4.251,82 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

Le cours de l'or avait brutalement chuté mardi et mercredi, les investisseurs ayant vendu pour engranger des bénéfices en période de relative accalmie dans les relations commerciales sino-américaines.

Le recul de la demande pour le métal précieux est survenu après un accord entre Pékin et Washington pour mener de nouvelles négociations, le président Donald Trump estimant que les droits de douane supplémentaires de 100% dont il a menacé la Chine n'étaient "pas viables".

Après avoir atteint un nouveau record lundi, à 4.381,52 dollars l'once, l'or a donc "subi des prises de bénéfices", ont fait constater des analystes.

Le recul de l'or a été conforté par "un ralentissement de la demande physique des principaux acheteurs asiatiques".

Au plus bas de la séance mardi, l'or perdait 6,3% par rapport à la clôture de la veille, un niveau de baisse qui n'avait pas été observé depuis avril 2013, selon Bloomberg. L'argent, autre actif de réserve, est également tombé mardi de plus de 8,6% en séance, une chute inédite depuis 2021.



rapport à la clôture de la veille, un niveau de baisse qui n'avait pas été observé depuis avril 2013, selon Bloomberg. L'argent, autre actif de réserve, est également tombé mardi de plus de 8,6% en séance, une chute inédite depuis 2021.

Malgré la volatilité actuelle des prix, l'or reste "l'actif de référence des investisseurs mondiaux" qui sont "en quête de protection contre les inquiétudes liées aux dettes souveraines, les tensions

commerciales et géopolitiques, ainsi que l'inflation", tempère Ipek Ozkardeskaya, analyste à Swissquote, qui s'attend à ce qu'il continue de grimper à plus long terme.

Le cours du cuivre a grimpé cette semaine, porté par les perspectives de relance en Chine, premier importateur de minerai de cuivre et producteur de cuivre raffiné. "Les prix du cuivre ont augmenté grâce aux espoirs suscités par les mesures de

relance budgétaire prévues dans le nouveau plan quinquennal (2026-2030) de la Chine", explique des analystes.

Le cuivre se rapproche progressivement d'un plus haut niveau historique atteint en mai 2024 à 11.104,50 dollars la tonne.

Vendredi, sur le LME, une tonne de cuivre coûtait 10.889 dollars, contre 10.604,50 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

MONNAIES

Le dollar progresse face à l'euro et à la livre

Le dollar était en légère hausse, vendredi, face aux principales devises avant la publication d'un indice sur l'inflation américaine très attendu.

Au milieu de la matinée, le billet vert grappillait 0,09% face à l'euro, à 1,16 dollar, et 0,08% face à la devise britannique, à 1,33 dollar.

Le dollar est resté "plus fort que prévu compte tenu de la paralysie prolongée" des services publics américains, selon des analystes. L'indice

américain des prix à la consommation (CPI) pour septembre, dont la publication initialement prévue le 10 octobre avait été repoussée, doit paraître plus tard dans la journée.

L'euro est ainsi sous pression à cause de la crise politique en France, et la nomination mardi de Sanaa Takaichi à la tête du gouvernement japonais a poussé le yen à la hausse en raison des attentes d'une politique monétaire plus accommodante au Japon. Enfin, le dol-

lar canadien est quant à lui en baisse de 0,21% face au billet vert, après l'annonce par Donald Trump d'une rupture des négociations commerciales avec son voisin.

Le président américain a accusé jeudi soir les autorités canadiennes d'avoir déformé les propos de l'ex-président républicain Ronald Reagan dans une campagne publicitaire contre la hausse des droits de douane entre les deux pays.

ZONE EURO

La croissance économique au plus haut depuis 17 mois

La croissance de l'activité économique du secteur privé dans la zone euro s'est poursuivie en octobre, atteignant un sommet depuis 17 mois, ont montré des données publiées vendredi.

L'indice S&P Global, calculé sur la base de sondages d'entreprises, s'est établi à 52,2 en octobre, contre 51,2 en septembre. Il s'agit du dixième mois consécutif d'expansion de ce baromètre de l'activité économique, précise un communiqué de S&P Global. Un chiffre situé sous la barre des 50 signale une baisse de l'activité. Au-dessus de ce seuil, il reflète une

progression. Les services comme l'industrie ont contribué à cette dynamique. Ce mouvement est du surtout

à la grande forme du secteur privé en Allemagne, "où la croissance a atteint un sommet de vingt-neuf mois", relève S&P Global.

Les perspectives d'activité se sont en outre affaiblies en zone euro, la confiance des entreprises s'est repliée à son plus bas niveau depuis cinq mois, en dessous de sa moyenne à long terme. C'est surtout lié à un faible degré de confiance en Allemagne et en France", note S&P Global.

ITALIE

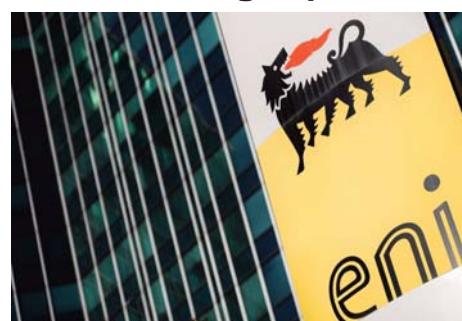
Fort rebond du bénéfice net du groupe ENI au 3ème trimestre

La compagnie italienne des hydrocarbures ENI a vu son bénéfice net progresser de 54% au troisième trimestre, à 803 millions d'euros, a annoncé le groupe jeudi dans un communiqué.

Ce résultat est dû aux "effets positifs de la croissance de la production (...) ayant compensé la baisse des prix du brut et les fluctuations des taux de change", a-t-il précisé.

Sur les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net du groupe a progressé de 5%, à 2,5 milliards d'euros.

Le chiffre d'affaires d'ENI



a en revanche reculé de 2% à 20,2 milliards d'euros, globalement en ligne avec les

prévisions des analystes qui attendaient un chiffre d'affaires de 20,4 milliards d'euros.

Sur les neufs premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires a baissé de 6%, à 61,5 milliards d'euros.

Les "impacts négatifs" de la "baisse de 14% des prix du pétrole brut" et de l'appréciation de 6%

de la parité euro/dollar en glissement annuel" ont été "partiellement compensés par la croissance des volumes et la maîtrise des coûts", explique ENI.

Au troisième trimestre, le groupe a ainsi vu sa production de pétrole et de gaz augmenter de 6% pour atteindre 1,76 million de barils par jour.

USA

Triple record à Wall Street après l'inflation américaine

La Bourse de New York a terminé sur de nouveaux sommets vendredi, traversée par un vent d'optimisme après l'annonce d'une inflation moins forte que prévu en septembre qui vient confirmer les attentes de baisses de taux de la banque centrale américaine (Fed).

Les trois indices vedettes de Wall Street ont atteint des nouveaux records: le Dow Jones a gagné 1,01% à 47.207,42 points, le Nasdaq a pris 1,15% à 23.204,87 points et l'indice élargi S&P 500 a progressé de 0,79% à 6.791,69 points.

Les chiffres de l'inflation publiés avant l'ouverture "ouvrent la voie à une réduction des taux de la Fed en octobre, qui devrait être suivie par d'autres baisses", a commenté Angelo Kourkafas, d'Edward Jones.

Selon les données publiées vendredi par le département du Travail, neuf jours après la date initialement prévue, la progression de l'indice CPI a continué à s'accélérer en septembre dans la première économie mondiale, à 3% sur un an, contre 2,9% un mois plus tôt.

Les analystes tablaient sur une hausse un peu plus forte, à 3,1%.

HYDROCARBURES

Relance du projet de l'exploitation pétrolière et gazière en Alaska

Le gouvernement américain a annoncé, jeudi, avoir pris des "mesures audacieuses" pour développer l'énergie, le contrôle local et l'accès aux terres en Alaska, notamment en rouvrant la zone côtière à l'exploitation pétrolière et gazière.

Lors d'un événement réunissant la délégation du Congrès et le gouverneur de l'Alaska, le département de l'Intérieur a fait état d'"un ensemble de mesures radicales visant à stimuler le développement énergétique et à moderniser la gestion des terres et des ressources dans tout l'Alaska", a-t-il déclaré dans un communiqué. Le département a publié un nouveau compte rendu de décision, rouvrant environ 6.313 km² de la plaine côtière à la concession pétrolière et gazière, annulant ainsi le plan de 2024 de l'administration précédente qui limitait le développement au minimum légal, selon le communiqué.

Au cours de son premier mandat, le président Donald Trump avait signé en 2017 une loi fiscale qui exigeait deux ventes de concessions pétrolières et gazières dans la plaine côtière, notamment la plaine côtière du Refuge faunique national de l'Arctique.

L'administration de son successeur Joe Biden avait ensuite suspendu et finalement révoqué ces concessions.

Les nouvelles mesures comprennent également l'obtention des permis de passage pour la route Ambler, la poursuite du projet de corridor routier King Cove-Cold Bay grâce à un échange de terres, et l'attribution de terres aux anciens combattants autochtones d'Alaska ayant servi pendant la guerre du Vietnam.

Les groupes environnementaux devraient intenter des poursuites judiciaires. "Nous lutterons contre toute tentative d'industrialisation de la fragile plaine côtière du Refuge arctique et toutes les options sont sur la table", a averti Kristen Miller, responsable de l'Alaska Wilderness League, dans un courriel cité par la presse locale.

APS

Cap sur le reboisement d'un million d'arbres

L'opération de plantation massive d'arbres (un million) sur l'ensemble du territoire algérien initiée par le ministère de l'Agriculture, en coordination avec la Direction générale des forêts et l'association Algérie Verte, vise à redonner et rajeunir nos forêts. Un riche programme d'activités a été tracé au niveau de toutes les villes pour célébrer la journée nationale de l'arbre (25 Octobre de chaque année).

Par Mohamed Medjahdi

La célébration de cette journée commémorative a-t-on rappelé est une opportunité pour sensibiliser et inciter les citoyens à contribuer à la préservation et à la reconstitution de nos forêts et de rappeler le rôle vital que jouent ces forêts dans l'équilibre écologique ainsi que leurs impacts sur le développement économique, social et environnemental du pays.

A Tlemcen, à titre d'exemple les services des forêts estiment que « Le couvert forestier occupe une place importante dans la Wilaya de Tlemcen.

Il couvre une superficie de 225 000 Ha, soit un taux de boisement de l'ordre de 24% de la superficie totale. La majorité du potentiel sylvicole soit 80% est concentré au niveau des Monts de Tlemcen. »



Le couvert forestier a-t-on ajouté a subit une dégradation continue malgré les efforts déployés par le secteur des forêts pour sa gestion et sa protection. Plusieurs ac-

teurs ont pris part à cet événement entre autre la participation du Parc national, de la réserve de chasse ,du centre cynégétique, du mouvement associatif, des collectivités locales, des éléments de la sûreté nationale, de la gendarmerie nationale, de la protection civile , des douanes et des établissements scolaires de la commune de Béni Boussaid ainsi que des artisans et des entreprises spécialisées dans la transformation du bois et ces dérivées. A Sidi Bel-Abbes, qui compte une superficie forestière de plus de 356000 hectares dont 153000 ha d'alfa, a aussi célébré cette journée.

Plusieurs hectares ont été reboisés par quelque 50.000 arbustes. Des activités diverses ont caractérisé cette célébration au niveau du quartier « bosquet », des ateliers pour enfants, etc.

M.M

Planter les autoroutes ? Et pourquoi pas ? estime l'expert agronome Kader Ali

Par Mohamed Medjahdi

«Reboiser le Sahara ? Slogan ou réalité ?

Pharaonique chantier s'il en est. Aussi vaste que le désert lui-même ! Les Chinois sont en passe de réussir l'ensemencement d'une partie de leur Taklamakan.

Créer des puits de carbone. Oui, pourquoi pas ? D'abord c'est quoi au juste ? Inutile de chercher la signification dans le mot "puits" qui veut dire "cavité". Les Verts ont donc emprunté ce mot pour tout simplement signifier reboiser ou gérer une forêt selon les espèces qui répondent le mieux au captage et au stockage du carbone de l'atmosphère par photosynthèse. Mais alors, pourquoi faire difficile quand les choses sont faciles. D'autant plus qu'il n'a rien inventé dans ce sens, la nature a pourvu à tout. Reboiser, oui ! Au Sahara, comme au nord du pays. Tous les écosystèmes sont dégradés ou sont en voie de l'être. » A estimé Kader Ali, lors d'un entretien téléphonique.

Selon lui « Il suffit juste de voyager dans le pays profond pour constater la froide nudité tapageuse de nos montagnes pelées et de nos plaines ocreuses. Que ce soit au Tell, dans les hauts plateaux, en steppe surtout, c'est le même constat désolant. C'est d'une tristesse à mourir. Planter des arbres là où c'est possible, pourquoi pas : faisons-le avant qu'il ne soit trop tard. Lançons-nous dans cette vaste opération de ratrapping, au même titre que nos vénérables aïeux qui, juste armés de leurs seuls bras et pioches, avaient tant planifié pour nous et avaient tant retourné la terre jusqu'à ce qu'elle enfante. Faisons-le là où les conditions sont favorables. Il faut avoir à l'esprit que la planète se réchauffe plus vite que prévu.

À l'horizon 2100, les Nations Unies prédisent un réchauffement de 2,8 degrés a-t-il rappelé, estimant que «C'est énorme ! Cela pourrait être fatal en certains endroits du globe où la vie s'éteindrait du fait des chaleurs excessives et de rareté de l'eau et de la nourriture. Alors, pressons-nous de le faire pour qu'à l'été venant, on puisse dénicher un coin d'ombre et sentir une brise rafraîchissante nous caresser le visage. »

S'agissant des zones humides qui tendent à disparaître du fait de la rareté des pluies et des neiges. Kader Ali a souligné que « Le pays compte une densité de boisement relativement faible, voire dérisoire. » Avec les maquis, nos forêts couvrent 4,1 millions d'hectares, soit un taux de boisement de 11 % pour le nord et de 1,7 % seulement si les régions sahariennes arides sont également prises en considération. Ces taux de boisement sont évidemment très insuffisants pour assurer l'équilibre physique et biologique ». Chaque année, à cause des incendies estivaux et automnaux, une surface de 30 000 hectares en moyenne part en fumée, alors que les reforestations peinent à maintenir ne serait-ce qu'un semblant d'équilibre. Et encore, quel équilibre ! Un arbre planté cette année n'arrivera à être rentable que dans une décennie. Voir plus. On sait que nos forêts ne présentent pas un caractère économique avéré. Elles ne participent qu'à hauteur de 0,3% du PIB national. À leur corps défendant, elles se sont donc tout naturellement retrouvées juste à jouer un rôle écologique et à proposer des activités ludiques. Deux fonctions qu'elles peinent à assumer du fait des agressions dont elles n'arrivent pas à se relever tant les coups durs et destructeurs qui leur sont assenés laissent des traces indélébiles. L'industrie du bois local est loin de satisfaire les besoins nationaux sans cesse bondissants du fait des chantiers pantagruéliques que l'Etat ouvre par-ci par-là afin de doter

le pays d'infrastructures de base à la hauteur de son envergure et de ses ambitions. Mais ceci n'empêche pas l'abattage de pans entiers de forêts pour différents usages (domestique surtout). »

De l'avis de notre interlocuteur , « le pays est en friche, c'est défoncer des portes ouvertes. Le projet de relance des travaux du barrage vert, jadis fleuron d'une politique d'abord économique, puis environnementale et avant-gardiste, peine à se mettre en mouvement. Les reboisements entrepris de-ci de-là n'arrivent pas à équilibrer ne serait-ce que les pertes subies lors des campagnes précédentes. Quant aux espaces verts et placettes des villes et villages, autant ne pas en parler. »

Mais alors qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné pour que villes et montagnes, plaines et autres, affichent des visages des plus monotones ? Est-ce les campagnes de reboisement par le biais du volontariat de naguères qui se sont essoufflées ? Les programmes qui se sont rétrécis ? Y aurait-il trop de pression sur ces écosystèmes fragiles et surexploités ? Ou simplement est-ce dû au dérèglement climatique qui apporte dans son sillage maintes calamités d'origines anthropiques et naturelles ? Kader Ali, précise dans ce cadre que « La seule réponse connue, disponible et facilement réalisable, reste la plantation d'arbres tous azimuts. Chose que l'on n'arrive pas à faire à grande échelle, malheureusement. Une opération du type: un citoyen, un arbre (ou deux, ou plus) -, ne serait pas de trop. Cet effort ne doit pas être uniquement celui des pouvoirs publics, c'est l'affaire de tous. Plus que tout, c'est un authentique acte de citoyenneté. Cela permettra à tout un chacun de participer à la production de son bol d'oxygène. Serait-ce suffisant pour renverser la vapeur ? Certainement pas ». S'interrogeant dans le même village que « Pourquoi nos montagnes sont-elles aussi grises, peu boisées ? Pourquoi les bassins versants charrient-ils autant d'alluvions qui se déversent dans les lacs de barrages et les obstruent ? Trop de questions auxquelles peu de réponses sont apportées. Dans cette aventure économique et environnementale, il ne faut surtout pas trop en avoir après la foresterie engluée dans des approches techniques dictées par des considérations financières. D'autres acteurs peuvent contribuer à donner un peu plus d'allant et de fraîcheur à cette grise uniformité qui gangue nos contrées. Si le barrage vert tel que pensé dans les années soixante-dix n'a pas donné les résultats escomptés, ce n'est pas tant à cause des choix techniques floristiques (pins), c'est plutôt à cause de considérations sociales et économiques. L'élément humain- des pasteurs-fauteur essentiel, mal appréhendé, car lui-même prédateur s'agissant de l'arbre, est en partie à l'origine du semi-échec. »

Certes ,les campagnes de reboisement initiées à chaque campagne, devant permettre la plantation de dizaines de milliers d'hectares ,n'aboutissent que peu. Localisées en montagne, souvent d'accès difficiles, ouvertes à tous les passages, sans entretien, sans irrigation (pluies devenant rares),peu d'arbres croissent correctement et dépassent les deux années de vie. Ajouter à cela explique Kader Ali, des choix variétaux majoritairement orientés vers les essences forestières, il est loisible de ne pas s'attendre à des résultats exceptionnels. Certes des améliorations ont été apportées, mais faiblement, avec l'introduction d'espèces fruitières rustiques.

Sur sujet des espèces fruitières rustiques, Kader Ali a précisé que « Dans cette catégorie, l'olivier est roi. Sans renier les atouts des autres espèces (pistachier, amandier, arganier etc.), l'olivier reste l'arbre idéal pour des reboisements de

masse, des plantations en isolé ou pour tout simplement des haies et des délimitations de parcelles, de routes ou tout autre. L'oliver, espèce ayant traversé toutes les ères, endémique au pourtour méditerranéen, d'une longévité exceptionnelle, résistant aux maladies, bien adapté aux changements climatiques, pourvoyeur de revenus, est l'arbre idéal pour pallier les ratés des choix techniques hasardeux. D'ailleurs, à une certaine époque, le slogan « reboiser utile » avait largement vogué dans les sphères décisionnelles. Il y eut certes le fameux programme de plantations d'un million d'hectares. Celui-ci, très généreux dans l'énoncé des objectifs, aux avantages économiques et écologiques avérés, est tombé dans les méandres de l'oubli. »

Tant qu'à faire, il n'est pas trop tard pour y remédier, a-t-il réitéré, ajoutant qu'il appartient à ceux en charge du secteur de méditer sur le comment. D'autres gisements existent et peuvent apporter un plus à la production nationale en berne depuis quelques années du fait des sécheresses récurrentes et des incendies qui influent grandement sur le parc oléicole conduit en sec, particulièrement les oliveraies de montagne qui souffrent de trop fortes chaleurs et du manque d'entretien. « Il se dit que dans un pays de l'Asie, un petit pays aux ambitions démesurées, la plus grande forêt se trouve sur les autoroutes. Eh, oui, c'est bien ça, les accotements autoroutiers sont plantés de façon à ce que les surfaces mises côte à côte représentent une forêt de milliers d'hectares. Et, justement, pourquoi pas chez nous. Il n'y a qu'à voir le désolant paysage qui défile sous les yeux des usagers. Pas que désolant, mais aussi, imprudent, inutile. Même pas de l'ombre pour s'abriter. Faute d'humidité et d'entretien, les arbustes rabougris plantés sur les abords de l'autoroute Est-Ouest dessèchent. » A estimé Kader Ali

De toute façon, fera-t-il savoir, ils sont voués à dépérir rapidement du fait de leur courte longévité. Par contre, l'olivier, arbre à feuilles persistantes, est centenaire, voire multiséculaire. Il suffit d'y penser et d'avoir la volonté d'agir. Le mode d'emploi ? Il est prêt, il existe ! Il est facile à mettre en œuvre. Allier esthétique, production, écologie, santé publique, voilà un noble objectif qui rendra service aux automobilistes et aux agriculteurs riverains des autoroutes et des routes.

Il suffit de faire une virée à l'ouest du pays pour comprendre cela. Il n'y a pas de route, de chemin ou de pistes qui ne soient pas bordées de cet auguste arbre. Chapardé, les olives produites profitent à beaucoup de chanceux qui ne se donnent pas la peine de demander une quelconque autorisation pour les récoltes.

Ces arbres, mis en terre bien avant l'indépendance du pays, jamais plus entretenus, stoïques, toujours vent debout, sont confrontés aux aléas climatiques et anthropiques des années qui passent, mais qui ne les courbent pas. Ils s'accrochent à la vie et, tant bien que mal, produisent, encore et toujours, des olives de bouche (en général), enjolivent nos espaces et fournissent une ombre bienfaisante, sans qu'on ne leur donne rien en retour. Joindre l'utilité à l'agréable, pourquoi pas ?

Alors, qui a dit qu'une économie compensatrice bien pensée ne peut s'acoquiner d'une écologie régénératrice ? N'est-ce pas que les deux concepts peuvent aller de pair ?

Gens des travaux publics, à vos marques ! Prêts ? Plantez ! Il y a du boulot. Mais surtout des retards à rattraper ! Les enfants de demain ne comprendraient pas qu'on leur lègue autant de tares.

M.M

TISSEMSILT

Une dynamique urbaine renouvelée sous la conduite du wali Bouzaïd Fathi

Dans le cadre de la stratégie ambitieuse visant à moderniser et embellir la capitale de la wilaya, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fathi, a effectué jeudi soir, une visite d'inspection et de travail consacrée au suivi de plusieurs projets d'aménagement urbain touchant différents quartiers de la commune chef-lieu.

Par Abed Meghit

Cette démarche s'inscrit dans une vision globale de développement territorial durable, axée sur la valorisation du cadre de vie des citoyens et la promotion d'une image moderne et harmonieuse de la ville.

Accompagné du secrétaire général de la wilaya, du président d'APC de Tissemsilt, du directeur des ressources en eau ainsi que de plusieurs responsables des secteurs concernés, le wali a sillonné les quartiers 119 logements, 320 logements, le Plateau et le quartier 200 logements.

Cette tournée a permis de constater de visu l'état d'avancement des travaux de réhabilitation et d'aménagement, tout en identifiant les insuffisances à corriger et les actions à renforcer.

Soucieux de la qualité et de la durabilité des réalisations, le wali a insisté sur la nécessité d'une approche méthodique et participative dans la conduite des projets. Il a ainsi ordonné l'élaboration, dans les plus brefs délais, d'une étude diagnostique complète recensant l'ensemble des carences observées dans les différents quartiers de la ville.

Cette étude devra permettre une prise en charge efficace et intégrée des besoins réels des

habitants, dans le but d'améliorer leur cadre de vie, de renforcer l'attractivité urbaine et de donner à la capitale de la wilaya une identité architecturale cohérente et esthétique.

M. Bouzaïd Fathi a également insisté sur la rigueur dans le suivi du programme d'amélioration urbaine et sur la mise en place d'un système d'évaluation périodique afin de mesurer les progrès réalisés sur le terrain.

Il a exhorté les responsables locaux à multiplier les sorties de proximité, y compris en soirée, afin de repérer les « points noirs » qui altèrent la qualité de vie notamment l'état des routes, des trottoirs et de l'éclairage public et à y remédier rapidement par des interventions ciblées.

Dans ses instructions, le wali a souligné l'importance d'une vision unifiée dans l'aménagement urbain, privilégiant des matériaux, des couleurs et des formes homogènes pour donner à la ville un cachet moderne, ordonné et agréable à vivre.

Il a appelé à la synergie des efforts de tous les acteurs "institutions, services techniques, élus et citoyens" afin de concrétiser des projets structurants qui traduisent la stratégie de développement urbain adoptée par les autorités locales.

La visite du wali a également été marquée par plusieurs haltes ponctuées d'échanges directs avec les habitants. Les ci-



toyens et les jeunes des quartiers visités ont pu exposer leurs préoccupations et formuler diverses propositions, notamment en matière d'espaces de détente et de loisirs pour les familles.

Ces moments d'écoute ont été chaleureusement salués par les résidents, qui ont exprimé leur satisfaction quant à cette démarche de proximité et d'ouverture, perçue comme un signe tangible de l'intérêt porté par les autorités locales à leurs attentes quotidiennes.

À travers ces échanges, le wali a réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à placer le citoyen au cœur de la politique locale de développement. L'écoute, le dialogue et la concertation constituent, selon lui, les leviers essentiels d'une gouvernance territoriale moderne et efficace, fondée sur la

transparence et la participation active des habitants à la construction de leur environnement.

Cette sortie de terrain s'inscrit dans une série de visites que le wali entend poursuivre dans les prochains jours afin d'assurer une couverture territoriale équilibrée et une réponse adaptée aux besoins des populations à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

L'objectif est clair : faire de Tissemsilt une ville attractive, propre et dynamique, à la hauteur des aspirations de ses citoyens et en phase avec les orientations nationales en matière d'aménagement et de développement durable.

Les projets de réhabilitation et d'embellissement en cours visent ainsi à transformer le visage urbain de la capitale de wilaya, à fluidifier la circulation, à

renforcer les infrastructures de base et à offrir aux habitants un cadre de vie plus convivial et plus sûr.

Par ces actions concrètes, les autorités locales entendent non seulement améliorer le quotidien des citoyens, mais aussi impulser une nouvelle dynamique socio-économique qui favorisera l'investissement, la création d'emplois et la cohésion sociale.

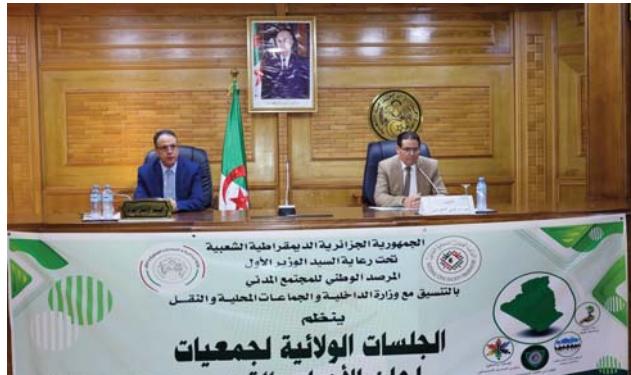
À travers cette démarche, Tissemsilt confirme sa volonté de s'inscrire dans la modernité tout en préservant son identité. La vision du wali Bouzaïd Fathi s'articule autour d'un développement global, équilibré et participatif, où chaque projet contribue à bâtir une ville à visage humain "une ville où il fait bon vivre, travailler et se projeter vers l'avenir".

Les assises des comités de quartiers et de villages, un tournant pour la citoyenneté participative

Par Abed Meghit

Sous le haut patronage du Premier ministre et en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, l'Observatoire national de la société civile poursuit à travers le territoire national la tenue des assises à travers les wilayas au profit des associations des comités de quartiers et de villages, un rendez-vous citoyen majeur destiné à renforcer la démocratie participative et à consolider le rôle des acteurs locaux dans la gestion de la cité. À Tissemsilt, cette rencontre s'est tenue dans une ambiance de dialogue et de concertation, sous la supervision du secrétaire général de la wilaya, représentant le wali, M. Bouzaïd Fathi, qui a chargé son équipe de suivre de près les travaux et d'accompagner les représentants de la société civile dans leurs réflexions et propositions. Ces assises constituent un espace ouvert où se croisent les expériences et les voix d'une société civile dynamique, soucieuse de contribuer activement à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Les participants, issus de différentes communes, associations et comités de quartiers, ont abordé plusieurs axes stratégiques liés au développement local, à



la cohésion sociale et à la promotion de la culture citoyenne. Ces échanges ont permis de mettre en avant le rôle essentiel des comités de quartiers et de villages en tant que relais de proximité entre les citoyens et les pouvoirs publics, capables d'identifier les besoins réels de la population et de proposer des solutions concrètes et adaptées aux spécificités locales. Le secrétaire général de la wilaya, dans son allocution d'ouverture, a salué l'engagement et la mobilisation des re-

présentants associatifs, soulignant que ces rencontres s'inscrivent dans une dynamique nationale de renforcement du dialogue local et de valorisation des initiatives citoyennes.

Il a insisté sur l'importance de créer des passerelles de communication permanentes entre l'administration et la société civile afin de consolider la confiance et d'encourager une participation responsable et constructive.

Au-delà des débats, ces assises ont

également été l'occasion de présenter des expériences réussies menées dans certaines communes, notamment en matière de gestion participative des espaces publics, de préservation de l'environnement, ou encore d'organisation d'activités de solidarité et d'entraide. Ces initiatives locales témoignent de la vitalité du tissu associatif et de son rôle de moteur dans le développement durable de la wilaya.

Les assises de Tissemsilt traduisent ainsi la volonté des autorités locales et nationales d'impliquer davantage les citoyens dans la prise de décision et dans la définition des priorités de développement. Elles s'inscrivent dans une vision renouvelée de la gouvernance locale où la société civile devient un partenaire stratégique des institutions publiques.

En définitive, cette rencontre marque une étape importante dans la consolidation du travail de proximité et du vivre-ensemble, tout en ouvrant la voie à une participation citoyenne plus active, inclusive et responsable.

Par ce type d'initiatives, Tissemsilt se positionne comme un exemple concret d'un territoire qui croit en la force du dialogue, de la concertation et de l'intelligence collective pour bâtir une société plus solidaire et plus engagée dans son avenir.

OCTOBRE ROSE

Dahbia, l'incarnation de la femme algérienne brisant les chaînes du cancer et insufflant l'espoir

Douze (12) ans de combat et de détermination, durant lesquelles Madame Dahbia, originaire d'une wilaya de l'Est du pays, a tracé une histoire humaine façonnée par la patience et la volonté.

Son parcours au sein de l'établissement hospitalier Didouche Mourad de Constantine s'érige aujourd'hui en symbole d'endurance et d'espérance, après avoir triomphé d'un cancer qui avait menacé sa vie et assombri son horizon avant de se transformer en un récit vibrant de victoire.

Tout avait commencé en 2013 lorsque les médecins lui annoncent, avec la franchise douloureuse, que requiert la vérité, l'ampleur de la maladie dans son corps et la gravité de son état.

Mais ce diagnostic, loin de marquer la fin, fut pour elle l'étincelle d'un combat acharné qu'elle mena avec un courage rare.

Ses trajets répétés vers Constantine étaient loin d'être aisés et chaque déplacement représentait une épreuve.

Pourtant, elle y voyait un chemin vers la lumière.

Entre la fatigue du voyage, la douleur du corps épuisé et le poids du traitement, elle conservait ce sourire paisible et ces mots rassurants pour son entourage : "Je ne renoncerai pas tant que je respire".

Dahbia a affronté cette douloureuse épreuve avec courage et une force intérieure remarquable.

Pour elle, le cancer n'était pas une fin, mais le commencement d'une nouvelle existence, façonnée par la foi, la patience et la résilience.

Elle considérait chaque séance de chimiothérapie comme une chance supplémentaire de survie, malgré la souffrance qu'elle imposait.

Approchée par l'APS, la docteure Amel Brahmia, maître assistante et spécialiste en oncologie au service d'Oncologie médicale de l'établissement hospitalier Didouche Mourad de Constantine, souligne que la force de la volonté et la stabilité psychologique constituent des facteurs déterminants dans la réussite du traitement, notamment pour les patients aux stades avancés.

Elle ajoute que la qualité du premier contact entre le médecin et le patient revêt une importance cruciale.

La présence humaine, l'écoute empathique et le soutien émotionnel de l'équipe médicale améliorent considérablement la réponse thérapeutique.

Par ailleurs, les nouvelles approches thérapeutiques, intégrant l'intelligence artificielle (IA) dans les protocoles médicaux, ainsi que les techniques de chirurgie conservatrice, d'immunothérapie et d'hormonothérapie sont désormais une réalité en Algérie. Dahbia confie que les premières années de traitement furent particulièrement éprouvantes.

Les thérapies d'alors étaient puissantes, douloureuses, laissant des séquelles physiques profondes, mais les avancées scientifiques récentes ont transformé cette expérience.

Grâce aux traitements intelligents et aux nouvelles technologies médicales, elle n'éprouve plus ces effets secondaires qui la terrassaient autrefois.

Pour sa part, la docteure Houda Meguellati, maître assistante et spécialiste en oncologie dans le même établissement, précise que les progrès considérables de la médecine, notamment dans les traitements ciblés et immuno-thérapeutiques, permettent aujourd'hui de considérer le cancer comme une maladie avec laquelle on peut vivre, et même qu'il est possible de vaincre.

Elle estime que le parcours de la patiente Dahbia illustre admirablement la puissance de l'esprit humain lorsque la science s'allie à la foi.

Le chemin de Dahbia a été parsemé d'obstacles : la douleur, les trajets épuisants, la solitude, le regard parfois dur de la société.

Pourtant, elle en parle aujourd'hui comme d'un apprentissage de gratitude et de sérénité.

Aujourd'hui, douze ans après le début de son combat, Dahbia vit en bonne santé et son histoire n'est pas seulement un récit de guérison, mais un témoignage de résilience et un message universel : l'espoir, même fragile, demeure toujours plus fort que la douleur.

APS

Le rôle stratégique du médecin-conseil dans le système de santé algérien



Par Mohamed Medjahi

De l'avis du Dr Ghambaza « Le système de santé algérien traverse une période de réformes majeures, visant à renforcer l'accès aux soins, l'équité sociale et l'efficacité de la gestion des ressources publiques. »

Dans ce contexte, la fonction de médecin-conseil demeure souvent méconnue, alors qu'elle est cruciale pour assurer la cohérence entre la décision médicale, la réglementation et la justice sociale.

« pour ajouter que « Le médecin-conseil ne se limite pas au contrôle administratif : il est un acteur de la régulation intelligente des soins, garantissant la confiance entre assurés, médecins traitants et institutions »

Evitant les missions du médecin-conseil Dr Ghembaza , a rappelé que « Le médecin-conseil examine chaque dossier pour s'assurer de la pertinence et de la qualité des soins prescrits, contribuant ainsi à l'utilisation efficiente des ressources collectives.

Cette mission dépasse le contrôle des arrêts de travail et de la validation des prestations, intégrant également l'accompagnement des assurés et la prévention des abus » tout en précisant que : « Le médecin-conseil exerce à la frontière entre plusieurs disciplines : il doit comprendre les réalités du terrain tout en anticipant les mutations du système de

santé, telles que la digitalisation du contrôle médical et la réforme du financement. »

Soulignant le volet lié à la régulation et stratégie de santé publique, notre interlocuteur a souligné l'importance du contrôle médical qui ne doit pas être perçu comme une sanction, mais comme un outil de régulation intelligente.

« L'approche moderne repose sur la donnée, la concertation et la responsabilité partagée entre tous les acteurs du système » a-t-il estimé.

Selon lui le médecin-conseil contribue à maintenir la confiance entre les assurés et le système de santé, garantissant une approche juste et humaine.

« En contrôlant la pertinence des soins, il protège les ressources de la sécurité sociale et optimise l'allocation des fonds

publics. » fera t-il observé tout en précisant que « La digitalisation et l'intelligence des données médicales sont des leviers pour renforcer le rôle stratégique du médecin-conseil dans la réforme du secteur de la santé. »

En effet la fonction de médecin-conseil en Algérie dépasse largement le cadre administratif.

Une fonction selon Dr Ghambaza , qui constitue un pilier stratégique du système de santé puisque sa mission combine expertise médicale, rigueur réglementaire et responsabilité sociale, dans le but de garantir une protection sociale efficace, équitable et durable. « Le futur du contrôle médical réside dans la régulation intelligente, la concertation et l'utilisation optimale des données pour renforcer la stratégie de santé publique. » a-t-il conclut.

CONSTANTINE

Près de 1.000 examens de dépistage précoce du cancer du sein réalisés depuis début 2025 (CNAS)

Le Centre régional d'imagerie médicale relevant de l'agence de Constantine de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), du 21 au 23 octobre en coordination avec la station régionale de la Télévision algérienne.

Ces examens s'inscrivent dans le cadre du programme annuel de la Caisse visant à accompagner les femmes assurées sociales et leurs ayants droit dans le domaine de la santé, notamment durant le mois d'Octobre Rose a précisé le même responsable, en marge de la clôture de la campagne d'information et de sensibilisation lancée par l'agence de Constantine des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), du 21 au 23 octobre en coordination avec la station régionale de la Télévision algérienne.

Il a ajouté que l'opération a connu "une large affluence" de la part des femmes, traduisant ainsi une prise de conscience croissante de l'importance du dépistage précoce dans l'augmentation du taux de guérison de cette maladie. Il a précisé que les résultats des examens réalisés depuis le début de l'année 2025 ont révélé 38 cas suspects qui ont été orientés vers des examens complémentaires approfondis, tandis que 17 cas ont été confirmés et nécessitent un suivi médical spécialisé.

Ces examens s'inscrivent dans le cadre du programme annuel de la Caisse visant à accompagner les femmes assurées sociales et leurs ayants droit dans le domaine de la santé, notamment durant le mois d'Octobre Rose a précisé le même responsable, en marge de la clôture de la campagne d'information et de sensibilisation lancée par l'agence de Constantine des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), du 21 au 23 octobre en coordination avec la station régionale de la Télévision algérienne.

Il a ajouté que l'opération a connu "une large affluence" de la part des femmes, traduisant ainsi une prise de conscience croissante de l'importance du dépistage précoce dans l'augmentation du taux de guérison de cette maladie. Il a précisé que les résultats des examens réalisés depuis le début de l'année 2025 ont révélé 38 cas suspects qui ont été orientés vers des examens complémentaires approfondis, tandis que 17 cas ont été confirmés et nécessitent un suivi médical spécialisé.

Il a souligné que l'agence assure l'accompagnement des patientes tout au long des étapes de diagnostic et de traitement, en coordination avec les services de santé compétents.

Il a ajouté que le Centre régional d'imagerie médicale dispose d'équipements numériques modernes et de haute précision permettant la détection précoce des moindres changements dans les tissus mammaires, ce qui contribue à augmenter le taux de dépistage de la maladie à ses premiers stades.

Il a également indiqué que ces équipements permettent de réaliser un "saut qualitatif" dans la précision des services de santé offerts aux femmes assurées sociales." Selon la même source, la campagne d'information et de sensibilisation a comporté l'organisation de séances de sensibilisa-

tion et d'ateliers d'information sur l'importance de la prévention et de l'autopalpation mammaire à domicile, ainsi que la distribution de dépliants contenant des conseils médicaux au profit des visiteuses de l'agence, dans le cadre de la complémentarité entre la sensibilisation théorique et le suivi médical sur le terrain.

Le même responsable a affirmé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention sanitaire mise en œuvre par la Caisse à travers l'ensemble des wilayas du pays, soulignant que "son objectif principal est de protéger la santé de la femme algérienne et d'ancrer la culture du dépistage précoce, considérée comme le meilleur moyen de lutte contre le cancer du sein".



PALESTINE**Agression sioniste à Ghaza: le bilan s'alourdit à 68.519 martyrs**

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 68.519 martyrs et 170.382 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan donné samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.



Les corps de 19 martyrs ainsi que sept blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant

que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 10 octobre cou-

rant, 93 Palestiniens sont tombés en martyrs et 324 autres ont été blessés, tandis que les corps de 464 personnes ont été récupérés, a-t-on ajouté.

L'OMS appelle à "changer la donne" pour faire sortir les patients de Ghaza

L'ouverture durable de couloirs médicaux au départ de Ghaza "changerait la donne" pour les 15.000 blessés nécessitant des soins hors de ce territoire, a annoncé vendredi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Depuis le cessez-le-feu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, entré en vigueur le 10 octobre, l'OMS a permis l'évacuation de 41 patients dans un état critique et de 145 accompagnants. Rolf Peepertorn, représentant de l'OMS dans les territoires palestiniens, a appelé vendredi à l'ouverture de tous les

points de passage de Ghaza, non seulement pour l'acheminement de l'aide humanitaire, mais aussi pour les évacuations sanitaires.

"Nous sommes prêts à augmenter le rythme (des évacuations) jusqu'à un minimum de 50 patients par jour, plus leurs accompagnants, comme lors du précédent cessez-le-feu", a-t-il déclaré en visioconférence, à l'occasion d'une conférence de presse organisée à Genève.

Deux évacuations sanitaires sont prévues la semaine prochaine, mais "nous voulons pouvoir en effectuer quotidiennement", a-t-il ajouté, car au rythme actuel, l'évacua-

tion de 15.000 personnes nécessitant des soins hors de Ghaza - dont 4.000 enfants - prendrait une dizaine d'années. "Tous les couloirs médicaux doivent être ouverts", a-t-il insisté, y compris celui vers les hôpitaux de Cisjordanie et de El-Qods-Est, comme c'était le cas avant la guerre.

"C'est vital et c'est la voie la plus économique. Si cette voie était ouverte, cela changerait vraiment la donne". L'ouverture du point de passage de Rafah vers l'Egypte, dans le sud, pourrait également permettre aux patients d'y être soignés ou transférés vers d'autres pays, a-t-il souligné.

AFRIQUE**L'OMS appelle à renforcer la santé maternelle et néonatale**

Le représentant résident de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Bénin, Kouamé Jean Konan, a appelé jeudi à Cotonou les Etats africains à renforcer la santé maternelle et néonatale à travers des normes standards et lignes directrices harmonisées en vue d'atteindre l'objectif de développement du

rable numéro 3 des Nations Unies, relatif à la santé et au bien-être pour tous.

Dans cette optique, l'intégration des services essentiels de santé maternelle et infantile dans les feuilles de route pour la couverture sanitaire universelle, la mobilisation de financements durables nationaux et internatio-

naux et la promotion d'une gouvernance participative et redevable sont nécessaires, a préconisé M. Konan, lors du lancement des cinquièmes journées scientifiques du Collège national des gynécologues obstétriciens du Bénin. "La santé maternelle et néonatale constitue un pilier fondamental du développe-

ment humain et social. Elle reflète la performance du système de santé d'un pays, le degré d'équité entre les sexes et l'efficacité des politiques publiques en matière de protection sociale", a-t-il indiqué, regrettant le fait que, malgré des progrès réalisés au fil des années, la mortalité maternelle et néonatale demeure encore élevée dans de nombreuses régions, en particulier en Afrique subsaharienne.

En dehors des défis en matière de santé sexuelle, reproductive, maternelle et néonatale, l'Afrique fait face à des défis socio-économiques, culturels et politiques qui entravent la réalisation de l'objectif de développement durable numéro 3, a-t-il souligné.

APS

TCHAD**Plus de 150 cas de décès liés au choléra**

Un total de 2.792 cas de choléra, dont 157 décès, ont été enregistrés au Tchad, a indiqué le ministère tchadien de la Santé publique et de la Prévention.

Ces chiffres ont été rendus publics vendredi lors d'une réunion semi-virtuelle de coordination et de suivi de la réponse à l'épidémie de choléra, présidée par le ministre de la Santé publique et de la Prévention, Abdeldadjid Abderahim, en présence des représentants des partenaires et des cadres dudit ministère tchadien.

Le gestionnaire des incidents en charge du choléra au ministère, Nguetora Guiradimadjé Antoine, a déclaré que la situation épidémiologique du choléra faisait état de quatre provinces encore actives, à savoir le Guéra, le Sila, le Ouaddaï et le Hadjer-Lamis.

Le pays a enregistré, en date du 23 octobre, 2.792 cas de choléra avec 157 décès, dont 69 décès communautaires.

Le ministre Abderahim a plaidé pour le renforcement des équipes de surveillance et de logistique en moyens roulants afin d'assurer la continuité des activités de riposte.

Pour faire face à la situation, Nguetora Guiradimadjé Antoine a évoqué plusieurs actions de santé publique, notamment la réalisation d'exercices de simulation au profit de plusieurs délégations sanitaires.

Il a également appelé au renforcement de la surveillance épidémiologique à base communautaire, ainsi qu'à la poursuite des interventions dans les districts affectés et à haut risque.

Dans ces perspectives, il a mis l'accent sur l'installation de postes de contrôle sanitaire à Massaguet, Arboutchatak, Mongo et Oum-Hadjer, ainsi que sur la nécessité de poursuivre le plaidoyer pour une meilleure implication des communautés dans la lutte contre le choléra à tous les niveaux.

RD CONGO**Plus de 1700 décès dus au choléra en 9 mois**

La RD Congo a enregistré plus de 1700 décès sur 58 000 cas suspects de choléra avec un taux de létalité dépassant 3,0 %, en neuf mois, a affirmé le ministère congolais de la Santé publique.

Selon un communiqué du ministère, il s'agit de l'une des épidémies les plus graves de ces dix dernières années, révélant l'ampleur de la crise sanitaire qui sévit en République démocratique du Congo.

Vingt des 26 provinces du pays sont désormais touchées par cette épidémie.

Selon le communiqué, la situation de cette maladie ne cesse de s'aggraver, continuant de gagner de nouvelles zones de santé, y compris des provinces jusque-là non endémiques au choléra.

Les inondations, les conflits, les déplacements et l'insuffisance des systèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau ont contribué à alimenter de vastes flambées.

Al l'approche de la saison des pluies, la situation risque de se détériorer, augmentant les risques de transmission de la maladie et de contamination.

"La rapide propagation de l'épidémie à travers le pays cette année nous préoccupe particulièrement, surtout lors de la saison des pluies.

Nous redoutons de nouvelles flambées si des mesures urgentes ne sont pas prises", a alerté le coordinateur médical de MSF en RDC, Dr Jean-Gilbert Ndong.

Depuis janvier 2023, Médecins Sans Frontières (MSF) a intensifié sa riposte contre la maladie dans plusieurs provinces du pays, dont le Nord et Sud-Kivu, le Maniema, le Sankuru, la Tshopo, l'Equateur, Kinshasa, le Mai-Ndombe, le Haut-Katanga et le Tanganyika.

Actuellement, les équipes restent mobilisées dans les zones les plus touchées comme Fizi (Sud-Kivu) et Kongolo (Tshopo).

Depuis janvier, elles ont déjà mené 16 interventions d'urgence en soutien au ministère de la santé, permettant de soigner plus de 35 800 patients et de vacciner plus de 22 000 personnes contre la maladie.

"A ce stade critique, seule une mobilisation générale permettra de contenir la maladie sur le terrain et de freiner l'expansion alarmante des foyers épidémiques", insiste Dr Ndong.

Le choléra est une infection bactérienne hautement contagieuse, qui sans traitement, peut être rapidement mortelle, pourtant traitable et évitable.

Sa propagation est principalement facilitée par de mauvaises conditions d'hygiène, un accès insuffisant à l'eau potable et manque d'assainissement.

Dimanche 26 octobre 2025

BONBONS DURS La cause principale d'étouffement chez les enfants

Une étude américaine révèle que les étouffements des enfants à cause des bonbons durs représentent 15,5% des admissions aux urgences aux Etats-Unis. Les autres types de bonbons, la viande et les os sont également pointés du doigt.

Les bonbons durs ne sont pas uniquement nocifs pour les dents de vos enfants, ils sont également la première cause d'étouffement chez les petits âgés de moins de 5 ans. Une étude américaine parue dans la revue scientifique Pediatrics révèle la liste des aliments les plus souvent responsables des admissions aux urgences pour asphyxie.

D'après les travaux des chercheurs, 45,5% de ces visites à l'hôpital, qui ont eu lieu entre 2001 et 2009 aux Etats-Unis, ont été causées par des bonbons durs. La liste continue avec les autres types de bonbons (10% des admissions), la viande (12,2%), les os (12%), les fruits et légumes (9,7%), le lait (6,7%) ou encore, les fruits à coques (6,5%). Parmi les 112 000 admissions aux urgences sur lesquels les experts se sont penchés, «la plupart des patients (87,3%) ont été traités et renvoyés chez eux, mais dans 10% des cas, les enfants ont été hospitalisés et 2,6% ont quitté l'hôpital contre l'avis des médecins», expliquent les auteurs de l'étude.

L'âge moyen des enfants traités pour ces étouffements non mortels liés à la nourriture est de 4,5 ans. Les bébés de moins d'un an représentent 37,8% des cas et les garçons semblent être plus sujets à ce type d'accident (55,4% des cas).



«Il s'agit de la première étude représentative au niveau national américain dans laquelle des chercheurs se sont concentrés sur l'étouffement traité aux urgences sur une période de plusieurs années. L'amélioration de la surveillance, l'étiquetage des aliments et une sensibilisation du public sont des techniques qui peuvent aider à réduire le nombre d'étouffements», concluent les scientifiques.

concernés sur l'étouffement traité aux urgences sur une période de plusieurs années. L'amélioration de la surveillance, l'étiquetage des aliments et une sensibilisation du public sont des techniques qui peuvent aider à réduire le nombre d'étouffements», concluent les scientifiques.

Dents de lait : 6 ans, un âge clé pour les dents



A 6 ans : on arrête vraiment la tétine

Les pédiatres soulignent souvent l'importance pour l'enfant d'arrêter de sucer son pouce ou sa tétine vers 3 ans, car si cette habitude persiste, elle peut se traduire par une mauvaise position des dents. Mais certains enfants ne parviennent pas à s'en passer et ne peuvent gommer cette mauvaise habi-

tude facilement : c'est ainsi que les années passent et que l'enfant continue de s'endormir avec une tétine ou le pouce dans la bouche.

Mais à 6 ans, c'est vraiment le moment de parler d'un arrêt de la succion du pouce ou de la tétine avec votre enfant, sous peine de malformations de la mâchoire et de mauvais positionnement des dents. Quoi qu'il en soit, la première visite chez le dentiste va permettre de contrôler la manière dont se positionnent les dents et d'anticiper d'éventuels décalages des mâchoires.

A 6 ans : on peut commencer un traitement orthodontique

S'il n'est pas question de traiter tous les enfants dès 6 ans, un traitement orthodontique peut quand même commencer chez certains enfants pour agir de façon précise sur les bases osseuses. Ce traitement repose le plus souvent sur la pose d'un appareil simple (amovible ou fixe) qui va corriger l'anomalie que le dentiste a repérée. À 6 ans, les structures osseuses sont suffisamment malléables pour obtenir un élargissement ou des déplacements faciles. Et à cet âge, les enfants coopèrent encore facilement avec l'orthodontiste !

pouce ou sa tétine vers 3 ans, car si cette habitude persiste, elle peut se traduire par une mauvaise position des dents. Mais certains enfants ne parviennent pas à s'en passer et ne peuvent gommer cette mauvaise habi-

120 ans en bonne santé ? Possible pour les chercheurs américains

Un gestionnaire de fonds américain décernera un prix d'un million de dollars à ceux qui pourront démontrer qu'il est possible de vivre jusqu'à 120 ans en bonne santé. 15 équipes de chercheurs sont déjà prêtes à relever le défi.

A Palo Alto, au cœur de la Silicon Valley américaine, le Dr Joo Yun, un gestionnaire de fonds, vient de proposer un prix d'encouragement d'un million de dollars pour récompenser les chercheurs qui sauront «pirater le code de la vie» et pousser l'espérance de vie humaine jusqu'à son maximum plausible, c'est-à-dire 120 ans.

Ce médecin est persuadé qu'il est possible de «résoigner le vieillissement et d'amener la population à vivre jusqu'à plus de 100 ans en bonne santé. Il faut croire que cet espoir n'est pas si irréaliste que cela puisqu'une quinzaine d'équipes de chercheurs d'Europe et des Etats-Unis ont déjà postulé pour le Prix de la longévité de Palo Alto. Dans un premier temps ces chercheurs devront réussir à prolonger la durée de vie chez les souris d'au moins 50% et montrer que les rongeurs âgés ont les mêmes capacités et la même vitalité que des rongeurs adultes.

Stopper le déclin de la quarantaine

Le Dr Joo fait partie de ces visionnaires qui sont persuadés que le chemin inexorable vers la vieillesse ne doit pas forcément être pavé de douleurs, de fatigue et de maladies. «La clé de la longévité pour les êtres humains réside dans le système homéostatique. C'est-à-dire la capacité qu'a le système physiologique à maintenir sa stabilité interne. Aujourd'hui cette capacité homéostatique est robuste, mais commence à décliner vers la quarantaine. Et parvenir à la maintenir à mesure que les années passent est un défi que les chercheurs peuvent relever» explique-t-il.

A ceux qui observent ce défi avec scepticisme, le Dr Joo Yun répond que son objectif est comparable à celui du président Kennedy, lors de la conquête spatiale. «Avec toutes les avancées scientifiques que nous avons connues, il est impossible de ne pas résoudre la question de la longévité. Ce prix est un simple moyen d'accélérer le mouvement dans la course contre le temps».

Une première avancée des projets sera présentée en juin 2016 et le prix de la longévité sera décerné en septembre 2018.

© DR/REUTERS

Otite : les bons gestes pour protéger son enfant

L'otite touche principalement les enfants. 80% d'entre eux en ont une au moins une fois dans leur vie. Elle fait généralement suite à une inflammation survenant au niveau du nez, comme un rhume. C'est donc tout à fait banal.

Chez les enfants, la trompe d'Eustache n'est pas encore tout à fait mature. Plus court, plus horizontal que chez l'adulte, ce conduit entre l'oreille et la gorge se bouche plus facilement et les bactéries s'y propagent. Puis, c'est l'inflammation du tympan. Quelques gestes simples permettent pourtant de réduire les risques que les otites se manifestent ou se multiplient.

Le plus important

Lavez-lui régulièrement le nez au sérum physiologique ou avec un spray d'eau de mer (Stérimar®...).

A la maison

Evitez le tabac : le tabagisme

pas si augmenté de 60% le risque d'infection ORL.

Ne surchauffez pas : les micros aiment la chaleur. Une maison trop chaumée augmente le risque d'infections (rhumes, rhino-pharynges...) qui peuvent dégénérer en otite.

Supprimez l'usage des coton-tiges : vous poussez une partie du cérumen au fond de



l'oreille, ce qui bouché le conduit auditif.

Bon à savoir : pour remplacer les coton-tiges, pensez aux bouchons d'oreille. Ces tubes en cire sont à insérer à l'entrée du conduit auditif. Vous allumerez l'extrémité et le cérumen est aspiré hors de l'oreille en environ 7 minutes. Vous pouvez répéter l'opération toutes les 2 à 3 semaines. (En pharmacie, parapharmacie, magasins bio, entre 7 et 10€).

Dehors

Le couvrir par temps humide ou froid pour éviter les «chauds et froids».

Réfléchir au mode de garde (garderie de petite taille, à la maison...) Plus il y a d'enfants, plus le risque de rhume qui dégénère en otite est élevé.

Les petites astuces en plus

Le tenir en position verticale pour lui donner le biberon. Vous limitez ainsi les risques de congestion de la trompe d'Eustache.

Le lait de croissance est recommandé jusqu'à l'âge de 3 ans : il est adapté aux besoins de l'enfant en fer et une carence augmente le risque d'otite.

Les trop de suettes : elles contribuent à dégénérer la trompe d'Eustache.

Si vous devez prendre l'avion et que vous êtes enrhumé, consultez votre médecin avant de partir : il pourra vous prescrire des médicaments pour éviter la douleur à la descente de l'avion, ou au pire l'otite.

Votre enfant a des vers ? Une recette de vermifuge maison

Les vers intestinaux (ou oxyures) sont très fréquents chez les enfants et contagieux. Franck Dubus, expert en pharmacie, vous propose une recette de vermifuge naturelle.

Le remède

Des pépins de courge (Cucurbita pepo L.), de l'huile de pépins de courge (Cucurbita pepo L.) et un massage du ventre avec de l'huile essentielle de lavande vraie (Lavandula angustifolia). Le pépin de courge (vendu en magasin bio) est un vermifuge particulièrement efficace, notamment contre le ver solitaire. L'huile essentielle de lavande vraie va renforcer la lutte antiparasitaire.

La recette

- 10 g de pépins de courge
- 10 gouttes d'huile essentielle de lavande vraie

- 30 ml d'huile d'olive

Faire infuser dans une tasse de lait chaud les pépins de courge préalablement pilés.

Utiliser l'infusion une seule fois et renouveler l'expérience trois semaines après.

Compléter par des massages du ventre une fois par jour pendant une semaine, avec une huile de massage préparée en respectant les proportions suivantes : 10 gouttes d'huile essentielle de lavande vraie pour 30 ml d'huile d'olive.

Enfant constipé : la solution douce

Les selles de votre enfant sont dures et sèches, et il ressent des douleurs à l'anus au moment de la défécation ? Le manque de fibres et d'eau est souvent la cause de ce désagrément. Franck Dubus, docteur en pharmacie, vous donne une solution naturelle anti-constipation.

Le remède

Des pruneaux réhydratés dans une infusion de mélisse (Malva Silvestris L.) et de mélisse (Melissa Officinalis L.).

Les pruneaux sont très riches en fibres insolubles qui ont une telle capacité d'absorption, qu'elles réhydratent le bol fécal et favorisent son évacuation. Leur association à la mélisse, riche en mucilage, va faciliter le mouvement des selles, en tapissant les parois intestinales de son gel. La mélisse est là pour lever le spasme que la prése.nce du bol

spasme que la prése.nce du bol

spasme que la prése.nce du bol



Continuer à lui donner des pruneaux pendant 2 ou 3 jours et l'infusion sur une semaine, à raison d'une tasse par jour.

La petite astuce

Si votre enfant rejette sur les pruneaux, trompez l'enfant en mixant le fruit réhydraté avec une cuillère à café de purée d'amande et présentez-le tout sur un toast.

Précautions d'emploi

Stoppez le traitement dès l'amélioration du transit et ne dépassez pas 5 pruneaux par jour car un excès de fibres peut entraîner une irritation colique douloureuse.

Laissez infuser la mélisse et les fleurs de mélange pendant environ 10 min dans l'équivalent de deux tasses d'eau bouillante.

Donnez la première tasse à boire à l'enfant (elle n'a pas de goût marqué). Réhydrater i à 2

SAHARA OCCIDENTAL

Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est un principe non négociable

Des journalistes espagnols ont considéré que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination constitue un principe juridique "fondamental", inscrit dans la Charte des Nations Unies et confirmé par l'avis consultatif de la Cour internationale de justice de 1975, ainsi que par de nombreuses résolutions internationales.

Ce droit, comme l'a souligné la journaliste espagnole Victoria García Correa dans une publication sur les réseaux sociaux, ne saurait être soumis ni au marchandage ni aux manœuvres politiques par lesquelles le Makhzen tente de transformer la question sahraouie en simple dossier de négociation géré à huis clos.

Dans sa dernière analyse, García a précisé que l'occupation marocaine s'efforce par tous les moyens de renverser les fondements juridiques et moraux du conflit, en diffusant de fausses thèses politiques et médiatiques, dans une tentative d'imposer un fait accompli totalement contraire aux principes du droit international.

Cependant, la réalité sur le terrain, souligne-t-elle, dément ce discours trompeur : la répression systématique dans les villes occupées, la détention continue des militants sahraouis du groupe Gdeim Izik, ainsi que le pillage des ressources naturelles (phosphates, poissons, agriculture, énergie éolienne), autant de preuves tangibles de la nature co-

loniale du projet marocain au Sahara occidental. Correa a ajouté que les tentatives du Makhzen pour manipuler l'opinion internationale et se présenter comme "un acteur de paix" ne sont qu'un rideau de fumée dissimulant la réalité de l'occupation et une politique d'exclusion systématique contre le peuple sahraoui.

La vérité qu'on ne peut effacer, a-t-elle insisté, est que le Sahara occidental demeure un territoire non autonome dont le sort doit être décidé par un référendum libre et équitable, permettant au peuple sahraoui d'exprimer sa volonté sans tutelle ni pression.

Elle a également souligné qu'il faut rappeler au monde que le droit à l'autodétermination n'est ni un privilège ni une faveur, mais une obligation juridique et morale incomptable à la communauté internationale.

De son côté, la journaliste espagnole Barbara Weingartner a souligné, dans une publication, que le moment actuel représente une opportunité historique pour remettre en lumière la question des prisonniers politiques sahraouis, en particulier le groupe

de Gdeim Izik, estimant que leur libération constituerait une victoire politique pour la résistance civile pacifique et un soutien moral pour le peuple sahraoui dans les territoires occupés.

Elle a ajouté que cette libération ne serait pas un simple acte humanitaire, mais un message clair selon lequel la justice ne saurait se taire et que les droits ne se prescrivent pas, quel que soit le temps du silence et de l'oppression.

Weingartenag a considéré que la cause sahraouie représente un véritable test de l'engagement de la communauté internationale envers les principes de justice et des droits humains, affirmant que le silence face aux violations du Makhzen dans les territoires occupés équivaut à une forme de complicité avec un régime fondé sur la répression et la désinformation.

Elle a appelé à intensifier la pression médiatique et juridique pour dénoncer les pratiques autoritaires de l'occupation et mettre à nu les violations graves des droits fondamentaux subies par le peuple sahraoui.



TANZANIE

Lancement d'un projet avec le PNUD pour lutter contre le changement climatique

Un projet visant à lutter contre le changement climatique, à conserver la biodiversité et à réduire les émissions de carbone, a été lancé jeudi par la Tanzanie en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Financée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et mise en œuvre par l'intermédiaire du Service forestier tanzanien (TFS), a indiqué que la

l'initiative rassemble des contributions de 4,7 millions de dollars du FEM, 29,3 millions de dollars du TFS, 200.000 dollars du PNUD et 3,2 millions de dollars de partenaires du secteur privé.

S'exprimant lors du lancement du projet à Dar es Salaam, le secrétaire permanent au ministère tanzanien des Ressources naturelles et du Tourisme, Hassan Abbasi, cité par des médias, a indiqué que la

première phase sera mise en œuvre dans la forêt de Chome au Kilimandjaro et dans les réserves naturelles d'Amani, Magamba et Nilo, dans la région de Tanga.

De son côté, le directeur de l'environnement au bureau du vice-président, Kemilembe Mutasa, a déclaré que le projet soutiendra également la stratégie nationale de cuisson propre, qui vise à atteindre 80 %

d'utilisation d'énergie propre par les ménages d'ici 2030.

Pour sa part, le spécialiste programme au PNUD, Gertrude Lyatu, a expliqué que le projet encouragera les énergies renouvelables, déculpabilisera la déforestation et favorisera l'utilisation de véhicules électriques dans le secteur du tourisme afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

CENTRAFRIQUE

La MINUSCA annonce une réduction de son personnel militaire faute de budget suffisant

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), a annoncé une réduction de son personnel militaire et civil à cause de la baisse de son budget.

S'exprimant au cours d'une conférence, Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA, a expliqué que cette réduction est liée à une baisse de 15% du budget accordé par les partenaires internationaux, et c'est une situation financière difficile qui oblige la

mission onusienne à revoir ses effectifs. "En raison du non-paiement ou du paiement tardif par certains Etats membres de leurs contributions obligatoires au budget du maintien de la paix, le secrétaire général des Nations Unies a été contraint d'activer, début octobre, un plan de contingence qui s'applique à l'ensemble des missions de maintien de la paix", a précisé Mme Marchal.

Elle a indiqué que la mission onusienne allait devoir réduire ses effectifs, qu'il s'agisse de la

force, de la police ou du personnel civil international, ainsi que le volume de ses opérations et programmes.

La porte-parole de la MINUSCA a ajouté que cette décision, "imposée" par des contraintes budgétaires au niveau de l'ONU, n'était en aucun cas liée à la situation du pays, qui continue d'enregistrer de nombreux progrès, ni aux performances de la mission, qui continue de jouer pleinement son rôle en appui au gouvernement centrafricain.

SOUDAN

La crise humanitaire s'aggrave, l'ONU appelle à une action internationale urgente

Les responsables humanitaires de l'ONU ont exprimé leur inquiétude face à la crise croissante au Soudan, qualifiant la situation de "pire urgence de déplacements dans le monde" et appelant à une action internationale immédiate pour éviter une catastrophe supplémentaire.

Lors d'un point de presse virtuel vendredi à l'issue d'une récente visite conjointe au Soudan, Ugochi Daniels, directrice générale adjointe des opérations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a décrit le pays comme étant au bord du gouffre.

"Aujourd'hui (...) le Soudan connaît la pire crise de déplacements dans le monde?", a-t-elle rapporté, signalant que plus de 30 millions de personnes y ont besoin d'assistance humanitaire et que 4,3 millions sont déplacées vers les pays voisins.

Kelly Clements, commissaire générale adjointe du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), a indiqué, pour sa part, être revenue d'un voyage de cinq jours au Soudan, où elle a visité Port-Soudan et Khartoum.

"Nous savons que le peuple soudanais continue de payer le lourd tribut des combats", a-t-elle dit, précisant que depuis avril 2023, 12 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur domicile, à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

"Cela représente un Soudanais sur trois déplacé", selon elle. Ted Chaiban, directeur exécutif adjoint de l'UNICEF, a qualifié, de son côté, le Soudan de "plus grande crise humanitaire mondiale".

"Le conflit s'intensifie et les enfants paient le prix le plus élevé chaque jour", a-t-il apporté, précisant que 1,4 million d'enfants vivent dans des zones frappées par la famine ou à risque. Valérie Guarnieri, directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial (PAM), a affirmé, elle, que le Soudan est "clairement une priorité absolue".

"La confirmation de famine dans certaines régions du Soudan a été un moment extrêmement grave. Compte tenu de l'ampleur et de l'intensité croissante de la crise, nous avons consenti des efforts significatifs pour renforcer notre capacité opérationnelle afin de répondre aux besoins énormes et croissants?", a-t-elle indiqué.

Le PAM (Programme alimentaire mondial) a atteint plus de 4 millions de personnes chaque mois avec une assistance alimentaire et nutritionnelle urgente, soit le double de l'an dernier, a précisé Guarnieri.

Depuis avril 2023, le conflit entre l'armée soudanaise et les FSR a fait plus de 20 000 morts et 14 millions de déplacés, selon l'ONU et les autorités locales. Cependant, des recherches menées par des universités américaines estiment le bilan à environ 130 000 morts.

Les FSR ciblent à nouveau l'aéroport de Khartoum par des frappes de drones

Les Forces de soutien rapide (FSR) ont mené jeudi une nouvelle vague de frappes de drones sur l'aéroport international de Khartoum, au Soudan, pour la troisième journée consécutive, ont indiqué des sources sécuritaires citées par des médias.

Selon les mêmes sources, sept drones avaient visé l'aéroport et les zones environnantes dans le sud de la capitale, provoquant une panique généralisée parmi les habitants.

Les FSR ont commencé mardi à lancer des attaques contre l'aéroport ainsi que contre d'autres sites stratégiques dans la capitale Khartoum, à la veille de la réouverture de l'installation, fermée depuis plus de deux ans.

L'aéroport a accueilli son premier vol civil mercredi. Les attaques des FSR n'auraient pas causé de dommages majeurs à l'aéroport, ont indiqué des sources sécuritaires.

Les mêmes sources ont indiqué que ces récentes attaques visant les installations les plus vitales du pays témoignent d'"un changement dans la nature du conflit" opposant les FSR à l'armée soudanaise, marqué par le passage des affrontements terrestres à l'utilisation accrue de drones comme outil de pression militaire et politique.

L'armée soudanaise et les FSR s'affrontent depuis avril 2023, un conflit qui a fait plus de 20 000 morts et 14 millions de déplacés, selon l'ONU et les autorités locales.

APS

PALESTINE

UIPA: la décision de la CIJ renforce la protection juridique et humanitaire des droits légitimes du peuple palestinien

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a salué l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ), lequel insiste sur l'imperatif pour l'entité sioniste de respecter toutes ses obligations, conformément aux dispositions du droit international humanitaire et aux résolutions pertinentes de la légalité internationale, soulignant que cet avis renforce la protection juridique et humanitaire des droits légitimes du peuple palestinien.



Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'UIPA a affirmé que cet "avis historique renforce la protection juridique et humanitaire des droits légitimes du peuple palestinien, à leur tête son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant sur sa terre". A cet égard, l'UIPA a insisté sur

"l'imperatif d'une intervention internationale pour amener l'entité sioniste à respecter le contenu de l'avis consultatif, et la nécessité de permettre l'accès inconditionnel à l'aide humanitaire, de secours et médicale aux populations civiles dans les territoires palestiniens occupés, conformément aux principes de justice internationale et de protection des droits de l'Homme".

France : imposant rassemblement contre les livraisons d'armes vers l'entité sioniste

Un imposant rassemblement a eu lieu samedi à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle à Paris en France, contre les exportations françaises d'armement et de composants à usage militaire à destination de l'entité sioniste qui les utilise dans ses agressions contre le peuple palestinien, selon des médias sur place.

Organisé à l'appel de syndicats et d'associations, "le rassemblement visait à alerter sur le rôle logistique que joue la France dans l'alimentation de l'armée de l'entité sioniste, notamment via son principal aéroport international", a-t-on indiqué de même source.

Par voie de communiqués, les or-

ganisateurs dont la CGT 93, la CGT Roissy, FO, Solidaires, SUD Aérien et la Ligue des droits de l'Homme, ont dénoncé le transit par Roissy de matériel militaire ou de composants dits à double usage, c'est-à-dire utilisables dans le domaine civil aussi bien que dans des systèmes d'armement, exigeant l'arrêt immédiat de toutes les exportations françaises pouvant contribuer aux agressions militaires de l'armée sioniste, y compris celles qui ne relèvent pas juridiquement du matériel militaire au sens strict.

Les mêmes sources ont fait observer, par ailleurs, que cette mobilisation intervient dans un contexte de vives critiques contre la politique

d'en conclusion, l'UIPA a réitéré son appel à la communauté internationale et aux parlements régionaux et nationaux à "assumer leurs responsabilités juridiques et morales face aux souffrances du peuple palestinien, et à soutenir les efforts visant à mettre fin à l'occupation et à réaliser une paix juste et globale sur la base des résolutions de la légalité internationale".

d'exportation française. En effet, soulignent-ils, une récente enquête de Disclose (un média d'investigations français) a révélé qu'un lot d'alternateurs électromécaniques fabriqués par la société française Sermat devait être livré lundi 20 octobre à une entreprise de l'entité sioniste.

Ces pièces sont destinées à des drones massivement utilisés à Gaza.

Les manifestants ont, en outre, appelé le gouvernement français à emboîter le pas aux gouvernements européens, dont l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique et l'Italie qui ont suspendu leurs exportations militaires vers l'entité sioniste depuis l'intensification de son agression à Gaza.

Colonies sionistes en Palestine : l'Italie soutiendra les sanctions de l'UE contre l'occupant (Meloni)

La Première ministre italienne Giorgia Meloni a réaffirmé qu'elle était prête à soutenir des sanctions de l'Union européenne (UE) contre l'entité sioniste pour son plan d'expansion de ses colonies en Palestine.

"Nous avons condamné les plans d'expansion des colonies sionistes en Palestine.

C'est pourquoi nous sommes prêts

à soutenir des mesures restrictives européennes contre l'entité sioniste", a déclaré Meloni, mercredi soir, lors de son intervention au Sénat, à la veille du sommet du Conseil européen prévu jeudi.

La Première ministre italienne a dénoncé aussi les déclarations violentes des responsables de l'entité sioniste à l'encontre des Palestiniens,

affirmant que "son gouvernement est prêt à les sanctionner individuellement". Commentant, par ailleurs, le cessez-le-feu en vigueur dans la bande de Gaza, Mme Meloni a estimé que le monde dispose désormais d'une "perspective crédible pour une paix juste et durable au Moyen-Orient", tout en avertissant que "l'équilibre restait fragile".

Cisjordanie occupée: des colons sionistes empêchent les agriculteurs de récolter les olives à Deir Ballout

Des colons sionistes ont agressé vendredi matin plusieurs agriculteurs palestiniens dans la localité de Deir Ballout, à l'ouest de Salfit au centre de la Cisjordanie occupée, les empêchant de récolter les olives sur leurs terres, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Selon des sources locales citées par Wafa, les colons, installés dans un avant-poste agricole récemment établi dans la région, ont pris pour cible la famille d'Amir Khalil Abdallah alors qu'elle travaillait dans ses

champs, l'empêchant de poursuivre la cueillette des olives. Les mêmes sources ont ajouté que l'armée sioniste est intervenue pour protéger les colons, a retenu les membres de la famille et confisqué leurs téléphones, avant de les expulser du site en leur interdisant d'y revenir sans "permis d'accès". Les sources ont précisé que cet avant-poste colonial a été installé récemment dans le but de restreindre l'accès des agriculteurs à leurs terres situées dans les localités de Deir Ballout, Rafat et Az-Zawiya en Cisjorda-

nie occupée. Au cours des dernières semaines, les colons ont mené plusieurs attaques, incluant des tirs en direction des agriculteurs afin de les intimider et de les contraindre à quitter leurs terres.

Selon l'Autorité de Résistance au Mur et à la Colonisation, ses équipes ont recensé un total de 158 agressions contre les cueilleurs d'olives depuis le début de la saison actuelle.

Parmi ces incidents, 17 ont été perpétrés par l'armée sioniste et 141 par des colons.

MOLDAVIE

Alexandru Munteanu candidat au poste de Premier ministre

La présidente moldave Maia Sandu a nommé vendredi Alexandru Munteanu, un professionnel de la finance et de l'investissement, candidat au poste de Premier ministre.

Dans un décret, Mme Sandu a exprimé l'espérance que M. Munteanu forme un gouvernement capable de gagner la confiance du Parlement et de s'attaquer aux principales priorités nationales, notamment le maintien de la paix, la poursuite des efforts d'adhésion de la Moldavie à l'Union européenne (UE), le renforcement de l'économie et l'amélioration du niveau de vie.

Le candidat doit présenter son cabinet et son programme politique au Parlement afin d'obtenir un vote de confiance avant la prestation de serment du nouveau gouvernement. Agé de 61 ans, M. Munteanu a précédemment travaillé à la Banque mondiale à Washington et occupé des postes universitaires à l'Université technique de Moldavie.

LIBAN

Deux martyrs dans une agression sioniste dans le sud du pays

Deux citoyens libanais sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés vendredi dans une frappe aérienne sioniste, qui a visé la ville de Toul dans le gouvernorat de Nabatieh, au sud du Liban, rapportent les médias locaux.

Plus tôt dans la journée, un drone sioniste a largué une bombe sonore près d'un bulldozer dans le quartier ouest de Khiam, sans toucher le véhicule ni faire de blessés.

En violation du cessez-le-feu en vigueur conclu depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit régulièrement ses agressions contre le Liban, faisant souvent des martyrs et des blessés.

Face à la violation de l'intégrité territoriale du Liban, le président libanais Joseph Aoun, a plusieurs fois dénoncé une volonté de l'entité sioniste de détruire les infrastructures productives et d'entraver la reprise économique dans le pays.

IRLANDE

Les Irlandais commencent à voter pour élire leur présidente

Les Irlandais ont commencé vendredi à voter pour élire leur présidente, une fonction essentiellement honorifique, lors d'un scrutin où la candidate de gauche, Catherine Connolly, est donnée favorite dans les sondages face à la centriste Heather Humphreys.

L'une des deux femmes succédera à Michael Higgins, 84 ans, qui a enchaîné deux mandats depuis 2011. Les bureaux de vote ont ouvert à 7H00 (06H00 GMT). Le résultat est attendu samedi en fin de journée.

Largement en tête des sondages, Catherine Connolly, ex-avocate de 68 ans, est une députée indépendante de gauche, soutenue par les principaux partis d'opposition, dont les Verts et la formation nationaliste Sinn Fein.

L'autre candidate, Heather Humphreys, est membre du parti de centre droit Fine Gael, pilier de la coalition gouvernementale..

Un troisième candidat, Jim Gavin, représentant du parti centriste Fianna Fail, principal allié du Fine Gael au sein de la coalition gouvernementale, avait annoncé son retrait de la course début octobre.

APS

PARUTION

« L'histoire d'Aïn Témouchent et de ses environs » signé par le professeur Karim Ouldennebia

« L'histoire d'Aïn Témouchent et de ses environs » est un nouveau ouvrage signé par Le professeur Karim Ouldennebia de l'Université Djilali Liabès-Sidi-Bel-Abbès.

Par Mohamed Medjahi

L'auteur, un historien, nous plonge dans un voyage à travers le temps, à la découverte de Aïn Témouchent qui demeure une région d'une richesse inouïe. Le lecteur se rendra compte que Aïn Témouchent ne date pas d'aujourd'hui.

D'ailleurs la preuve sont les traces d'une présence humaine aux environs de Aïn Témouchent et qui remontent à cinquante milles (50 000) ans avant notre ère, comme le démontre la découverte de « l'homme de Rio Salado » qui vivait dans les grottes du mont Sidi Kacem à El Mallah.

Le Pr Karim Ouldennebia a souligné qu'« Apparemment, c'est le premier ouvrage académique sur l'histoire de la région. Il exploite pour la première fois, les archives d'Aïn Témouchent conservés à Aix-en-Provence (57 boîtes archives et liasses).

Ainsi, que celle de la commune mixte d'Aïn Témouchent (1875-1960), qui englobent 20 séries et 113 lots de boîtes et liasses d'archives. »

Selon le professeur Karim Ouldennebia « l'histoire monographique est une histoire nationale, sauf qu'elle est géographiquement limitée. »

» Pr Ouldennebia a rappelé que dans cet ouvrage l'objectif est de clarifier les enjeux de la colonisation de peuple-



ment dans la région d'Aïn Témouchent, où 100 colons européens s'installèrent dans des vastes fermes, possédant une vaste étendue de terres destinées principalement à la viticulture, s'étendant sur une superficie estimée à 59 400 hectares à la veille de l'indépendance.

« Les plus riches colons de l'ère moderne, s'y réunissaient dans cette fertile région, où le général de Gaulle avait insisté à faire d'Aïn Témouchent le point de départ de sa visite programmée en Algérie, un 9 décembre 1960 » a-t-il indiqué, précisant que l'ouvrage de 200 pages se compose d'une introduction, de neufs chapitres très conséquents et d'une conclusion, riche et concise. Le premier chapitre, intitulé « Aïn Témouchent dans la préhistoire », aborde l'Algérie comme berceau des civilisations du bassin méditerranéen.

Ce volet met en lumière les vestiges de présence humaine dans la région d'Aïn Témouchent (notamment l'Homme de Rio Salado), ainsi que la présence phénicienne à Sidi Jelloul et Rachgoun. Le deuxième chapitre aborde Aïn-Témouchent à l'époque antique, dans les régions de Beni Saf-Siga et de Sulfat-Albulae.

Concernant le troisième chapitre, celui-ci traite de l'avènement de l'islam et ses débuts et du palais des Beni Sinan depuis l'époque rustomide, des Almoravides, des Zirides, des Hammadites et des Almohades et surtout de l'époque de la dynastie Zianide avec sa capitale Tlemcen. Puis, la présence ottomane et la mort d'Aroudj frère de Barbarouse dans la région en 1518 outre la bataille de Shabat al-Ham en 1543 et de ses répercussions.

S'agissant du quatrième chapitre, ce dernier aborde l'invasion coloniale et la résistance dans la région, en se concentrant sur le cantonnement des tribus de la région d'Aïn Témouchent et l'expulsion de la population locale.

Et bien évidemment la résistance de l'émir et le succès de son projet de la renaissance d'un État algérien moderne.

Pour le chapitre cinq, il met en exergue les politiques administratives coloniales envers les Algériens de la région depuis le Sénat Consult et politique de la troisième république.

Cependant le chapitre six aborde quant à lui la question du peuplement et ses défis dans la région d'Aïn Témouchent, en encourageant la colonisation, officielle et privée, dans la plaine de Zidour et ses environs.

Dans cet ouvrage le Professeur Karim Ouldennebia consacre un autre axe aux villes et villages entre autres Aïn Témouchent - Hammam Bou Hadjar, Oued El Maleh (Rio-Salado), Beni-Saf (Bénisaf), El-Amria (Lourmel), Sidi Ben Adda

GUELMA Ouverture du séminaire national de la poésie populaire et de la chanson bédouine

La deuxième édition du séminaire national de la poésie populaire et de la chanson bédouine, s'est ouverte samedi à la maison de la culture Abdelmadjid Chafai de Guelma, avec la participation de 14 artistes de plusieurs wilayas du pays.

Dans son allocution d'ouverture de cette manifestation organisée avec le concours du ministère de la Culture et des Arts et la wilaya hôte sous le thème "la poésie populaire et la mémoire historique", le directeur local de la culture, Boudjemaa Benamirouche a souligné que "ce genre de création qu'est la poésie populaire plonge ses racines dans le patrimoine algérien".

L'intervenant a rappelé le rôle assumé par les poètes populaires durant la guerre de libération nationale en chantant et diffusant les nouvelles des hauts faits de la révolution à travers les marchés populaires en plus du fait que ces poèmes rehaussaient le moral des

moudjahidine. De son côté, Brahim Laaffifi, président de l'association culturelle locale "Rawassi ethakafa oua awtad el founoun", initiatrice de la rencontre, a indiqué que cette édition rassemble des poètes et spécialistes de la chanson bédouine de 10 wilayas du pays au côté des poètes de Guelma.

Le séminaire qui se poursuivra au 28 octobre courant verra la tenue de récitals poétiques, des interprétations de la chanson bédouine et des conférences sur la poésie populaire et la chanson bédouine, selon la même source.

La première journée de la rencontre a donné lieu à la présentation par Pr. Abdellah Bousanboura d'une conférence sur la poésie populaire durant la révolution algérienne, relevant que les chercheurs en histoire se réfèrent parfois aux poèmes populaires pour analyser certains événements historiques qu'a connus l'Algérie dont ceux de la gloire révolution.

EL-MENIAA

Activités variées au menu de la semaine culturelle d'Aïn-Témouchent

Dans le cadre de la semaine culturelle de la wilaya d'Aïn-Témouchent diverses activités culturelles et artistiques mettant en valeur le riche patrimoine culturel de cette wilaya sont actuellement proposées au public de la wilaya d'El-Meniaa.

Des spectacles riches en couleurs et sonorités, valorisant le legs culturel d'Aïn Témouchent, ont été animés par des troupes folkloriques populaires, en plus de la présentation de récitals poétiques et de chants du répertoire lyrique local, exécutés par les artistes, poètes et chanteurs, des deux wilayas.

Le préau portant l'appellation de "Jardin archéologique du vieux Ksar", à l'enceinte du musée public national d'El-Meniaa, a servi de cadre à des expositions de produits d'artisanat, d'habits traditionnels et de plats populaires d'Aïn-Témouchent.

Pour les enfants, le programme de cette semaine prévoit des monologues éducatifs, des spectacles de clown, des ateliers de dessins et des activités et jeux ludo-pédagogiques susceptibles de développer leur sens de créativité et d'ouverture sur la diversité culturelle du pays, a indiqué le directeur de la Culture et des Arts d'El-Meniaa, Yacine El-Abed.

Approché par l'APS, le chef de service archéologie à la direction de la Culture d'Aïn Témouchent, Zoheir BelKader, a indiqué que cette caravane culturelle, inscrite au titre du jumelage et échanges culturels inter-wilayas, a permis aux artistes témouchentois de découvrir, à travers des circuits touristiques, le legs culturel, touristique et archéologique de la région, dont le vieux ksar et le musée public national, témoignant de l'histoire et civilisation de la région. Cette semaine, très appréciée par la population locale, constitue une vitrine sur les richesses culturelles et artistiques que recèle cette région, et l'ancre des valeurs de communication et d'échanges culturels entre les algériens.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

Direction de l'Hydraulique de la Wilaya de Tipasa

PREMIERE MISE EN DEMEURE

- Vu le marché N°74/2023 approuvé en date du 27/09/2023 comporte le projet de « Lot N°03 : Etude de protection contre les inondations de la daïra de Sidi Amar -ville de Sidi Amar, ville de Menaceur et ville de Nador ».

Vu l'ordre de service N°209/2023 de démarrage des travaux en date du 01/10/2023 notifié au Bureau d'études SARL AQUA ENGINEERING.

- Vu l'expiration de délai contractuel : Dix (10) mois.
- Vu le retard pour la levée des réserves de la Mission II avant projet sommaire depuis le 12/08/2025.
- Vu le retard pour finaliser de la Mission III avant projet détaillé et la Mission IV Etude d'exécution et dossier d'appel d'offres.
- Le Bureau d'études SARL AQUA ENGINEERING domiciliée à la commune de El Ouanza wilaya de Tébessa, est mis en demeure de prendre toutes les dispositions nécessaires pour renforcer l'équipe chargée de l'étude en moyen humains et matériels, finaliser les proscriptions sur terrain et achever les prestations de l'étude dans un délai de Quinze (15) jours à partir de la date de l'apparition de cette mise en demeure.

Faute de quoi, l'administration procèdera à l'application des mesures réglementaires conformément aux prescriptions du Marché.

ALGÉRIE POSTE

Nécessité d'accélérer le rythme de la numérisation et de moderniser les plateformes numériques

La directrice générale d'Algérie Poste, Chiraz Bechiri, a souligné la nécessité d'accélérer le rythme de la numérisation et de moderniser les plateformes numériques, tout en améliorant la qualité des services et la gestion qualitative de l'entreprise, indique un communiqué d'Algérie Poste.

Lors d'une visite de travail effectuée jeudi au complexe postal de Birtouta (Alger), accompagnée de plusieurs cadres de l'entreprise, Mme Bechiri s'est enquise des différents ateliers et activités techniques et productives, notamment le centre de diagnostic des cartes, le centre d'appel, le centre de tri national et international, le centre de courrier express EMS, le centre de traitement monétique (CTM), le centre de données et le service



du courrier hybride". Dans ce cadre, la DG d'Algérie Poste a exprimé sa grande reconnaissance et sa gratitude envers l'ensemble des cadres et

travailleurs pour leurs efforts continus, affirmant que "la nouvelle approche de gestion de l'entreprise repose sur des fondements participatifs dont le critère de référence est l'efficacité, et ce, en vue d'atteindre les objectifs fixés", a précisé la même source. Elle a également souligné la nécessité d'accélérer le rythme de la numérisation et de moderniser les plateformes numériques, tout en améliorant la qualité des services et la gestion qualitative, afin de consolider la position d'Algérie Poste en tant qu'institution citoyenne moderne et leader dans la fourniture de service public", selon la même source.

POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Algérie renforce ses infrastructures numériques avec le lancement du projet du câble sous-marin "Medusa"

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a donné, jeudi à Alger, le feu vert au lancement du projet du câble sous-marin en fibre optique "Medusa", dont le point de départ est situé au port d'Alger, indique le ministère dans un communiqué.

"Cette initiative stratégique vise à confirmer la position de l'Algérie comme hub central des infrastructures de connectivité numérique régionales et internationales, en assurant l'interconnexion directe des réseaux européens et africains, à travers la Méditerranée", précise la même source.

S'étendant sur plus de 8.700 kilomètres et reliant plus de dix pays méditerranéens, le câble sous-marin "Medusa" figure parmi les plus importants systèmes de connectivité sous-marine de la région, grâce à sa capacité de trans-

mission de 20 Térabits par seconde par paire de fibres.

Ce projet constitue, ainsi, "un levier majeur pour le développement de l'interconnexion numérique transfrontalière", explique-t-on.

Dans le cadre de ce projet, le segment algérien comprend deux points d'atterrissement principaux, à savoir Alger et Collo (wilaya de Skikda).

Ces stations seront interconnectées à des hubs stratégiques situés dans le sud de l'Europe, à des distances pouvant atteindre 900 kilomètres, offrant à l'Algérie plusieurs points d'accès maritimes et renforçant l'autonomie de ses réseaux internationaux, ajoute le ministère.

Le projet "Medusa" représente, également, "une étape structurante pour le secteur des télécommunications en Algérie, contribuant à améliorer

la qualité et la vitesse des services Internet nationaux, en préparation au déploiement de la technologie mobile 5G ainsi que des services de Cloud Computing".

Ce dispositif permettra, en outre, "la sécurisation et la redondance des interconnexions internationales, en diversifiant les routes de câbles sous-marins et en réduisant la charge sur les infrastructures existantes", note-t-on.

La réalisation du projet s'étend sur plusieurs étapes, entamées en 2020 avec la phase de la conception et de la contractualisation, en arrivant à la phase de construction, prévue entre 2023 et 2026.

La mise en service de la section Ouest Méditerranée, incluant l'Algérie, est prévue d'ici la fin de 2026, tandis que l'ensemble du système sera opérationnel au début de 2027, conclut le communiqué.

MASCARA

Importance d'intensifier les formations sur l'usage de l'intelligence artificielle dans l'innovation

Les participants au deuxième Colloque international sur "l'intelligence artificielle, théories et applications", dont les travaux se sont achevés ce jeudi à Mascara, ont souligné l'importance d'intensifier les sessions de formation dédiées à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'innovation afin d'améliorer la performance des start-up.

Les recommandations issues de cette rencontre ont mis l'accent sur la nécessité de multiplier les formations portant sur l'exploitation de l'IA au service de l'innovation, en vue de fournir aux porteurs de projets et aux entrepreneurs les dernières avancées technologiques dans ce domaine, permettant le développement de nouvelles solutions innovantes dans divers secteurs.

Les participants ont également appelé à renforcer la coopération entre les universités et les start-up pour favoriser le transfert de connaissances et de compétences liées à l'intelligence artificielle.

Ils ont, en outre, préconisé la création de plateformes numériques communes entre innovateurs et entrepreneurs, afin d'échanger des idées et de développer des projets conjoints autour de la maîtrise de cette technologie.

La lumière a également été faite sur la nécessité de créer des centres de recherche en intelligence artificielle au sein des universités.

Par ailleurs, les intervenants ont suggéré l'élaboration de programmes éducatifs intégrant l'intelligence artificielle à destination des étudiants universitaires, dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de stimuler la créativité et la recherche scientifique.

A noter que cette rencontre, organisée deux jours durant à l'initiative de la Faculté des sciences exactes de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, a abordé plusieurs thèmes, dont l'intelligence artificielle et son rôle dans le développement des start-up, l'intelligence artificielle et numérisation, les Outils d'intelligence artificielle et son rôle dans la réalisation du développement économique.

Des enseignants et chercheurs spécialisés de plusieurs universités algériennes ainsi que d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et du Japon ont pris part à cet événement scientifique.

ESPACE

La Chine lance un nouveau satellite d'essai pour les technologies de communication

La Chine a envoyé jeudi dans l'espace un nouveau satellite d'essai pour les technologies de communication depuis le site de lancement spatial de Wenchang, dans la province insulaire méridionale de Hainan, selon l'Agence Chine nouvelle.

Lancé à 22H30 (heure de Pékin) à bord d'une fusée Longue Marche-5, le satellite est entré avec succès sur l'orbite prédefinie.

Le satellite sera principalement utilisé pour effectuer des tests de validation des technologies de communication multibandes et à haut débit, selon la même source.

Ce lancement marque la 602e mission des fusées porteuses de la série Longue Marche.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR

ETABLISSEMENT Hospitaliers Spécialisés en Cancérologie (Centre de lutte contre le cancer d'Adrar)

C/N°:

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement Hospitaliers Spécialisés en Cancérologie (Centre de lutte contre le cancer d'Adrar) recrute dans les grades suivants:

Grade	Type de recrutement	Admission	specialization requis	Le nombre de postes ouverts financière	lieu d'affectation	autres conditions
Pharmacie généraliste du 2ème degré de santé publique	Concours sur titre	diplôme de Pharmacie	en Pharmacie	01	E. H.S C.L.C.C ADRAR	

DOSSIER : -Demande manuscrite de participation au concours- copie certifie conforme du titre ou diplôme - relevé de notes - expérience si elle existe. - Une copie de la carte nationale d'identité - situation vis la service national -certificat de résidences - deux photos - Formulaire d'information- deux certificats médicaux général et pneumo-phthisiologie - deux enveloppes timbrées et adresse

Observation : Les candidats doivent transmettre leurs dossiers a le directeur de l'établissement hospitalière spécialisé en malades Cancérologie Adrar (centre de lute contre le cancer Adrar) dans un délai de 15 jours ouvrables a partir de la date de cette annonce.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Independence Day



Les écrans radars du Pentagone s'illuminent soudain : un objet colossal, d'origine inconnue, se dirige droit vers la Terre. Les scientifiques et militaires s'interrogent, mais les réponses tardent à venir. Pendant ce temps, David Levinson (Jeff Goldblum), un brillant informaticien, décrypte par hasard un signal extraterrestre dissimulé dans les transmissions satellites. Ce qu'il découvre est terrifiant : un compte à rebours synchrone, émis depuis des dizaines de vaisseaux en orbite, semble annoncer une attaque coordonnée d'une ampleur inédite. Désespéré, David tente d'alerter les plus hautes autorités.

france 2 20:10

Adieu les cons



Suze Trappet (Virginie Efira), 43 ans, menuisier au franc-parler et au cœur aussi solide que ses assemblages de bois, voit sa vie basculer le jour où un diagnostic médical implacable lui annonce qu'il ne lui reste plus que quelques mois à vivre. Refusant de sombrer dans l'amertume, elle décide de se lancer dans une quête aussi folle qu'essentielle : retrouver l'enfant qu'elle a mis au monde sous X à quinze ans, un secret enfoui depuis près de trois décennies. Armée seulement d'un prénom et d'une date de naissance, elle se heurte aux murs administratifs d'un système kafkaïen, où chaque porte semble se refermer avant même d'avoir été entrouverte.

france 3 20:10

Les enquêtes de Dan Sommerdahl Saison 5



Avec la semaine de la mode, une atmosphère d'excitation domine en ville. Sur le rivage d'Elseneur, le corps sans vie d'un jeune mannequin est retrouvé. Dan Sommerdahl, accompagné de son collègue, entreprend une investigation révélant la part obscure de cet univers, dissimulée sous les apparences glamour. Plusieurs protagonistes sont identifiés : un agent aux approches insistantes, une mère excessivement investie dans la carrière de son enfant, des rivalités professionnelles intenses entre concurrents. Parallèlement à cette affaire, l'adversaire de longue date de Dan poursuit ses manipulations depuis l'établissement pénitentiaire où il purge sa peine.

CANAL+ 20:07

Rugby : Top 14



Résumé *Rugby : Top 14*
Top 14. 8e journée.

M6 20:10

Zone interdite



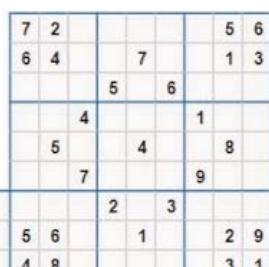
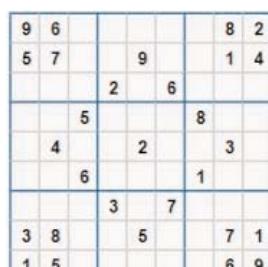
En France, 6,5 millions de logements sont des passoires thermiques. Afin de réduire leur facture d'énergie, des familles se lancent dans de lourds travaux de rénovation. Tandis que dans le Val d'Oise, Sébastien et Julie isolent eux-mêmes leur maison faute de moyens, près de Metz, Sylvie, maman solo, essaie convaincre ses voisins d'engager des travaux coûteux mais nécessaires. À Toulouse, Émilie et Benjamin, eux, s'appuient sur les aides publiques indispensables à leur projet. Mais ces subventions attirent parfois la convoitise de professionnels peu scrupuleux

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2842

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

Verticalement:

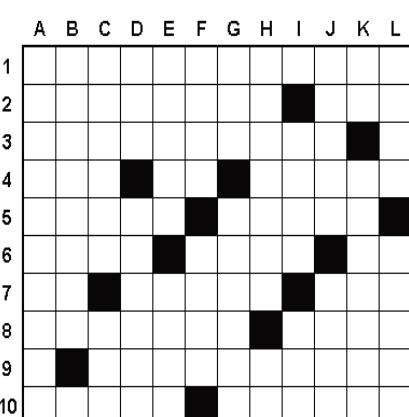
- 1 - Changement complet
- 2 - Plaidoyer dithyrambique - Naturel
- 3 - Frontalier
- 4 - Manifestation de stade - Outil de dessinateur
- Monnaies
- Engagement - Vitesses de paquebots
- Bout de bois - Dirigée - Mot de liaison
- Bruit de caisse - Forme de syphilis - Cantine de bovins
- Prétendre - Matière de casserole
- Aspect du passé
- Sondes - Soulèvement

- A - Fétide
- B - Feras la peau lisse
- C - Fruit écarlate - Vraiment nul aux échecs
- D - Prénom de Baba - Mamelon artificiel
- E - Masse de beurre - Ils sont beaux en peinture
- F - Cannibale de légendes - Trou pour la roue du moulin
- G - Ville de carnaval - Bien entraîné
- H - Très tranquilles - Assemblée étoilée
- I - Tête de cochon - Habitante de bocal
- J - Agit - Bandage de rou
- K - Connu - Deviendront audacieuses
- L - Dieu coquin - Suite de phrases

«Le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu, mais dans les choses les plus simples de la vie.»

Confucius

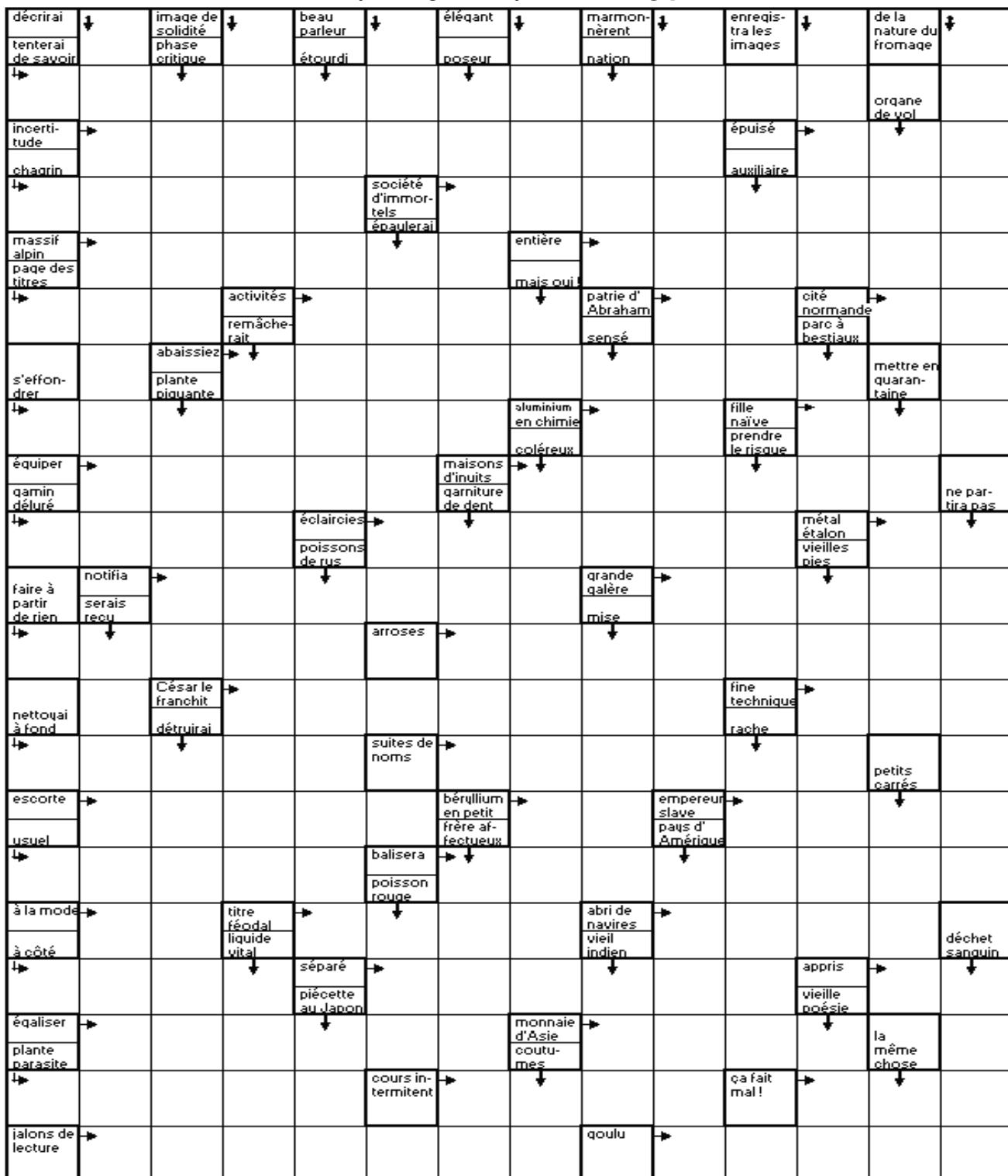
Mots croisés N°2842



Zemoreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1542



Solution

9	6	3	1	4	5	7	8	2
5	7	2	8	9	3	6	1	4
4	1	8	2	7	6	5	9	3
2	3	5	9	6	1	8	4	7
7	4	1	5	2	8	9	3	6
8	9	6	7	3	4	1	2	5
6	2	8	3	1	7	4	5	6
3	8	4	6	5	9	2	7	1
1	5	7	4	8	2	3	6	9
8	9	6	1	3	7	4	5	2
7	4	5	9	2	8	3	1	6
1	3	2	4	6	5	8	9	7
9	2	3	7	8	5	6	1	4
4	7	1	6	8	9	2	3	5
6	8	5	1	4	3	9	2	7
2	5	6	3	7	8	4	9	1
3	1	9	4	5	6	8	7	2
8	4	7	2	1	9	3	6	5
5	6	2	8	3	7	1	4	9
7	3	4	9	6	1	2	5	8
1	9	8	5	2	4	7	3	6

Mots Croisés n°2842

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	E	T	A	M	O	R	P	H	O	S	E
2	A	P	O	L	O	G	I	E		P	U	R
3	L	I	M	I	T	R	O	P	H	E		O
4	O	L	A		T	E		E	U	R	O	S
5	D	E	T	T	E		E	R	R	E	S	
6	O	R	E	E		A	X	E	E		E	T
7	R	A			T	A	B	E	S		P	R
8	A	S	P	I	R	E	R		I	N	O	X
9	N		A	N	T	E	C	E	D	E	N	T
10	T	A	T	E	S		E	M	E	U	T	E

Grille géante n°1542

D • C • A • C • B • F • C
 R E C H E R C H E R E A L I
 P R E C E R A T E D M A I
 P E I S E N E A C A D E M I
 U N E S E R V I N E S E U
 D R E E D U I S I L E Z
 C R O U L E R E G A L L O I
 P A R M E R I G A L L O I
 T I T I T I M A R E R E S
 P I N T I M A S C O R E S
 C R E E R I M A S C O R E S
 P E R U R B I I L I S C H E R
 C U R A I T I L I S C H E R
 S U I T E E B E T S A R A
 U S I T E F L E C H E R
 I N S I R E C H A N S E S
 P R E S D E S U A N I S U
 A R A S E R E D E L A I
 L I A N E O U E D A V I D
 S I G N E T S E A V I D E

TISSEMSILT VIBRE AU RYTHME DE LA NATATION

Une formation d'élite pour les sauveteurs aquatiques

La piscine semi-olympique de Tissemsilt a accueilli ce vendredi dernier, une session de formation en natation et sauvetage, initiée par la Ligue de wilaya de natation et placée sous la supervision technique de la Fédération algérienne des sports nautiques (FASN).

Par Abed Meghit

Cet événement, d'une grande importance pour la promotion des disciplines aquatiques, a réuni 92 participants, hommes et femmes, venus de plusieurs communes de la wilaya, dans une ambiance à la fois studieuse et passionnée.

Pendant cinq jours d'apprentissage intensif, les stagiaires bénéficieront d'un programme complet axé sur les techniques de natation et de sauvetage aquatique, un domaine essentiel pour la sécurité des nageurs et le développement du sport aquatique.

Le contenu de la formation, à la fois théorique et pratique, met l'accent sur la maîtrise des différents styles de nage, les méthodes d'intervention, la prévention des accidents, ainsi que l'acquisition des gestes de premiers secours en milieu aquatique.

Sous la direction d'une équipe d'experts dépêchés par la fédération, les participants devront également passer un examen sélectif exigeant, évaluant leurs performances dans quatre spécialités principales — la nage libre, le dos, la brasse et le papillon — en plus d'une épreuve spécifique dédiée à l'art

du sauvetage aquatique. Ces tests permettront de repérer les stagiaires les plus performants, capables de répondre aux standards physiques et techniques requis pour exercer la mission de sauveteur. Cependant, un constat préoccupant persiste sur le terrain. De nombreux candidats, une fois diplômés, sont souvent appelés à encadrer des centres de vacances pour enfants (CVL), sans disposer de la moindre formation spécifique dans ce domaine.

Ces sauveteurs, bien qu'efficaces sur le plan technique, n'ont aucune notion de la gestion des colonies de vacances, ni des règles pédagogiques et comportementales nécessaires à l'encadrement des jeunes vacanciers.

Cette situation entraîne fréquemment des tensions et des incompréhensions avec les directeurs de CVL et les équipes pédagogiques, qui se plaignent du manque de préparation de certains encadreurs. Fait inquiétant: aucun module consacré aux CVL ou à la pédagogie de groupe n'est intégré dans la formation actuelle, alors même que ces compétences sont indispensables pour les missions estivales.

C'est pourquoi plusieurs ac-



teurs du secteur estiment qu'il serait nécessaire que la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) refuse désormais d'octroyer des visas d'encadrement à ces candidats, tant qu'ils n'auront pas bénéficié d'une formation adaptée et approfondie sur les colonies de vacances. Cette mesure, selon eux, permettrait d'éviter des situations d'improvisation et de garantir un encadrement plus professionnel et plus sûr pour les enfants.

Le président de la Ligue de wilaya de natation a, pour sa part, salué « la mobilisation exemplaire des jeunes sportifs et le soutien constant de la Fé-

dération nationale », tout en soulignant que Tissemsilt aspire à devenir un pôle régional de la natation et du sauvetage grâce à la modernisation de ses infrastructures et à la montée en compétence de ses encadreurs.

L'ambiance qui règne à la piscine semi-olympique est celle d'un véritable camp d'excellence, où se conjuguent passion, rigueur et esprit d'équipe. Entre les séances dans le bassin et les cours théoriques en salle, les stagiaires découvrent l'exigence d'un sport complet qui allie endurance, discipline et sens du devoir.

Cette initiative, saluée par les responsables locaux et les familles des participants, illustre la volonté des instances sportives de former une nouvelle génération de sauveteurs qualifiés, capables d'assurer la sécurité aquatique et de renforcer la culture du sauvetage au sein de la société. À travers cette formation, Tissemsilt démontre une fois encore que le sport est une école de vie et un vecteur d'excellence, et que le sauvetage aquatique, discipline noble et vitale, trouve désormais dans cette wilaya une nouvelle vague de talents prometteurs.

A.M

OUVERTURE DE LA NOUVELLE SAISON SPORTIVE SCOLAIRE DANS L'OUEST DU PAYS

Rappel du rôle du secteur dans la découverte des jeunes talents

Le coup d'envoi officiel de la saison sportive scolaire 2025-2026 a été donné, samedi dans plusieurs wilayas de l'Ouest algérien. A cette occasion, l'importance du sport en milieu scolaire a été rappelée, celui-ci constituant un véritable vivier pour la découverte de jeunes talents dans de nombreuses disciplines.

À Oran, l'événement a été marqué par la présentation d'exhibitions et d'activités sportives dans plusieurs disciplines, notamment le football, le handball, le basket-ball, le judo et l'athlétisme, au Palais des sports Hamou Bouteleis, en présence du wali, Samir Chibani, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison sportive scolaire.

Le président de la Ligue de wilaya du sport scolaire et directeur local de l'éducation, Abdelkader Oubellaïd, a indiqué dans une déclaration à la presse que le nombre d'élèves participant aux différentes disciplines sportives dans les trois cycles d'enseignement a augmenté de plus de 65 % par rapport à la saison précédente, qui a connu la participation de plus de 17.000 élèves.

Il a ajouté que "pour la nouvelle saison, nous aspirons à élargir la participation des élèves dans plusieurs disciplines collectives et individuelles, telles que le football, le handball, le basket-ball, l'athlétisme, le judo, la natation, le tennis, le tennis de table et les échecs", soulignant la mobilisation des moyens matériels et humains (salles, terrains, encadrement) pour soutenir le sport scolaire, en raison de son rôle essentiel dans la découverte précoce des jeunes talents. A Mascara, la Ligue de wilaya du



sport scolaire a lancé un programme spécial de détection de talents sportifs dans les établissements éducatifs, a fait savoir son président, Mousaddek Menauer.

Ce programme, élaboré en coordination avec les directions de l'Education et de la Jeunesse et des Sports, comprend l'organisation de tournois inter-établissements dans les trois cycles d'enseignement pour sélectionner les élèves les plus performants dans diverses disciplines, collectives et individuelles, a précisé M. Menauer,

indiquant que le programme est encadré par des cadres de la Ligue et de la direction de la Jeunesse et des Sports. Dans la wilaya de Tissemsilt, le lancement de la

saison s'est déroulé à la salle omnisports "Chahid Allouat Tayeb", dans la commune chef-lieu, sous le slogan "Nos champions sont dans nos écoles".

De jeunes élèves, filles et garçons, y ont présenté des démonstrations de karaté très appréciées par le public. Le directeur de l'éducation de la wilaya, Hocine Medjahed, a souligné dans son allocution l'importance que son secteur, en coordination avec celui de la Jeunesse et des Sports et la Ligue de wilaya du sport scolaire, accorde au développement du sport scolaire.

Il a indiqué que la wilaya compte plus de 740 clubs sportifs dans le cycle primaire, 390 dans le moyen et 215 dans le secondaire, activant dans diverses disci-

ples collectives, telles que le cross-country, l'athlétisme, la natation, le tennis de table, les échecs, le judo et le karaté.

A Aïn-Témouchent, la cérémonie d'ouverture de la saison sportive scolaire 2025-2026 s'est tenue au complexe sportif Oucif Omar, avec la participation de plusieurs équipes scolaires. Le wali, Mabrouk Ouled Abdennabi, a insisté lors de l'événement sur la nécessité d'un accompagnement de terrain permanent pour les jeunes talents sportifs du secteur, afin d'en faire un vivier pour l'élite nationale dans diverses disciplines.

La Ligue de wilaya du sport scolaire d'Aïn-Témouchent vise à atteindre près de 1 500 adhérents parmi les élèves-athlètes, cette saison, dans plusieurs disciplines individuelles et collectives, a indiqué le directeur technique, Abdellah Liamine.

A Bechar, le wali, Ahmed Benyoucef, a donné le coup d'envoi officiel de la saison sportive scolaire au complexe Prince Nayef Ibn Abdelaziz. La Ligue de wilaya du sport scolaire entame la nouvelle saison avec 355 athlètes d'élite, issus des trois cycles d'enseignement, qui représenteront la wilaya lors des compétitions nationales organisées sous l'égide de la Fédération algérienne du sport scolaire. Par ailleurs, plus de 90.000 élèves pratiquent régulièrement une activité physique dans le cadre des programmes d'éducation physique et sportive dans les établissements de la wilaya, a déclaré le secrétaire général de la direction locale de l'Education, Mohamed Reda Broussi.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (2^e TOUR PRÉLIMINAIRE/RETOUR) La JSK sur du velours, le MCA en ballotage favorable

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, la JS Kabylie et le MC Alger, aborderont la seconde manche du 2^e tour préliminaire, prévue ce week-end, avec des ambitions bien affirmées.

Si la JSK, forte de sa large victoire à l'aller, à Sfax contre l'US Monastir (3-0), semble idéalement placée pour composer son billet pour la phase de groupes, le MCA reste en position favorable après le nul ramené de Yaoundé face à Colombe Sportive (1-1). Les "Canaris", auteurs de six victoires de suite, toutes compétitions confondues, ne devraient pas trouver, a priori, de difficultés pour gravir la dernière marche, avant le prochain tour. Sur sa lancée, la JSK, qui reste sur un succès en Ligue 1 à la maison face à l'USM Khencela (1-0), devra tout de même rester vigilante face à un adversaire qui jouera pour un sursaut d'orgueil, même si ses chances sont

minimes. Les joueurs de l'entraîneur allemand, Josef Zinnbauer, solides et inspirés, aborderont le match retour à domicile avec une belle marge, tout en gardant la concentration nécessaire pour éviter tout relâchement.

Battus qu'une seule fois cette saison (en championnat en déplacement par le MC Oran : 3-2), les "Canaris" révètent désormais d'un retour remarqué dans la phase de poules, trois ans après leur dernière apparition à ce niveau.

De son côté, le MC Alger aura l'avantage du terrain dans son nouveau chaudron d'Ali-Ammar dit "Ali La Pointe" à Douïra, où il espère conclure le travail après son bon nul décro-

ché à Yaoundé. Les camarades du capitaine Ayoub Abdellaoui, qui a fêté mercredi face au Paradou AC (2-1) son 1000^e match avec le "Doyen", savent qu'une victoire, même courte, suffira pour rallier les poules de la prestigieuse compétition, pour la deuxième fois de rang.

Le double champion d'Algérie en titre, toujours privé de son buteur guinéen Mohamed Saliou Bangoura et du défenseur Abdelkader Menezla, pourrait toutefois compter sur le retour de son maître à jour, Larbi Tabti, rétabli d'une blessure. Face à une formation camerounaise accrocheuse, le MCA devra afficher rigueur et efficacité pour valider son billet et éviter toute mauvaise sur-



prise, en l'absence de son public, huis clos oblige. Les deux clubs joueront ainsi une grande partie de leur saison continentale, avant le tirage au sort de la

phase de groupes prévu le 3 novembre à Johannesburg (Afrique du Sud), qui déterminera leurs futurs adversaires en cas de qualification.

LIGUE 1 MOBILIS (9^e JOURNÉE)

L'O.Akbou vise la place de leader à Constantine, les mal-classés en quête de rachat

L'Olympique Akbou, deuxième du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, sera en appel pour défier le CS Constantine, avec en ligne de mire la place de leader, alors que les deux mal-classés : le MC El-Bayadh et le Paradou AC, tenteront de remporter leur premier succès de la saison, à l'occasion de la première partie de la 9^e journée, prévue samedi et dimanche.

L'O.Akbou (2e, 14 pts), qui reste sur un succès à la maison face au MCEB (1-0), aura à cœur de rester sur la dynamique, en défiant une équipe du CSC (10e, 9 pts), en proie au doute.

Dos au mur, après avoir

aligné cinq matchs sans la moindre victoire, les Constantinois seront appelés à réagir devant leur public, pour éviter de sombrer dans la crise. Un succès des Akbouiens leur permettra de prendre provisoirement les commandes.

Le MB Rouissat et l'ES Ben Aknoun, qui sont logés ensemble à la 4^e place, avec 12 points chacun, s'affronteront à Ouargla dans un duel intéressant entre promus, tous deux auteurs d'un excellent début de parcours.

En perte de vitesse, après deux nuls de rang, dont le dernier à la maison face au CR Belouizdad (1-1),

le MBR de l'entraîneur Abdellakader Amrani, abordera ce rendez-vous pour renouer avec la victoire et retrouver sa place sur le podium.

L'adversaire du jour ne sera pas facile à manier, puisque l'ESBA de Mounir Zeghdoud, auteur d'une belle série de six matchs d'invincibilité, compte jouer son va-tout jusqu'au bout pour garder le cap. En bas du tableau, le MC El-Bayadh (15e, 3 pts) et la lanterne rouge le Paradou AC (1 point), devront impérativement réagir et relever la tête, en recevant respectivement le MC Oran (6e, 11 pts) et l'ES Mostaganem (11e, 8 pts).

Le MCEB, dont le nouvel entraîneur Mohamed Lacet peine à provoquer le déclenchement, reste sur deux revers de rang, alors que le PAC poursuit sa série noire, a enchaîné mercredi soir face au MC Alger (2-1) une septième défaite.

Un autre revers de ces deux mal-classés pourrait compliquer davantage de leur mission pour le maintien, d'autant qu'ils ne comptent aucun match en retard. Cette 9^e journée se poursuivra mercredi et jeudi prochains avec les quatre dernières rencontres, dont le choc tant attendu entre le leader, la JS Saoura (15 pts), et la JS Kabylie (6e, 11 pts).

LIGUE 2 AMATEUR (7^e JOURNÉE)

Le CR Témouchent et la JS El Biar en tête à l'Ouest, l'US Biskra solide leader à l'Est

Le CR Témouchent et la JS El-Biar ont pris les commandes du groupe Centre-Ouest, tandis que l'US Biskra a conforté sa position de leader à l'Est, à l'issue de la 7^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée samedi, marquée par plusieurs confirmations dans le haut du tableau.

Le CR Témouchent continue son parcours sans faute à domicile en s'imposant face au CRB Adrar (2-1). Grâce à cette victoire, les Témouchentais rejoignent la JS El-Biar (16 pts) en tête du classement et confirment leur statut de prétendants sérieux à l'ascension.

Les Algérois de la JS El-Biar ont eux aussi assuré l'essentiel face à la JS Texraine (2-1), s'offrant un deuxième succès consécutif et consolidant leur place parmi les deux premiers du groupe. Derrière le duo de tête, le NA Hussein-Dey et le WA Tlemcen (14 pts chacun) ont été tenus en échec respectivement par l'USM El-Harrach (1-1) et le MC Saïda (1-1), laissant filer l'occasion de se rapprocher du sommet.

L'ASM Oran a concédé une défaite frustrante à Tiaret (2-1) dans un duel direct pour le podium, alors que le RC Kouba a enfin retrouvé le chemin du succès en dominant le RC Arbaâ (1-0), condamnant ce dernier à une sixième défaite. En bas de tableau, l'ESM Koléa s'est rassurée en battant le WA Mostaganem (2-1), tandis que l'US Béchar Djedid a signé sa première victoire de la saison contre le GC Mascara (1-0).

«Groupe Centre-Est : l'US Biskra garde le cap, le CA Batna suit le rythme»

Leader à l'issue de la précédente journée, l'US Biskra (17 pts) a conforté sa première place grâce à sa victoire nette à l'extérieur face au NRB Béni Oulbane (2-0). Les joueurs de Biskra confirment ainsi leur solidité et enchainent un quatrième succès de rang, s'affirmant comme l'équipe la plus régulière du groupe. Derrière, le CA Batna (16 pts) reste à l'affût après son large succès à domicile contre le HB Chelghoum Laïd (4-0), lanterne rouge du classement.

Le MO Béjaïa (16 pts également) s'est imposé à domicile face à la JSD Jijel (2-1) dans un duel du haut de tableau, grâce à une fin de match bien maîtrisée. Le NRB Telaghma (14 pts) poursuit sa belle série en disposant difficilement de l'US Chaoui (2-1), tandis que l'USM Annaba (12 pts) s'est relancée aux dépens du MSP Batna (4-1), un succès qui replace les Annabais dans la course au podium.

Dans le bas du classement, la JS Bordj Ménilai a concédé une nouvelle défaite à domicile face à l'IB Khemis El-Khechna (0-1) qui signe pour sa part son premier succès de la saison, tandis que le NC Magra a dominé le CR Béni Thour (2-0) et grimpe au milieu du tableau.

La journée se clôturera dimanche avec le match AS Khroub - MO Constantine, entre deux formations cherchant à s'éloigner de la zone rouge. A mi-parcours de la phase aller, la hiérarchie commence à se dessiner dans les deux groupes, mais la course à l'ascension reste ouverte, tandis que la lutte pour le maintien s'annonce déjà intense.

LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-OUEST)

Le président de l'USM El Harrach annonce sa démission



Le président de l'USM El-Harrach, Sofiane Touahria, a annoncé dans un communiqué publié jeudi soir, sa décision de quitter la tête du club, estimant que "les conditions actuelles ne permettent plus de travailler sereinement". "Après une profonde réflexion et en toute responsabilité, j'ai décidé de mettre fin à mon parcours à la tête du club. Ce n'est pas une décision facile, mais l'atmosphère autour de l'équipe ne favorise plus un travail à la hauteur de l'histoire et du prestige de l'USMH", a-t-il indiqué. L'USMH reste sur deux défaites de rang, dont celle concédée mardi à domicile face à la JS El-Biar (0-1), lors de la 6^e journée du championnat. La défaite essuyée la journée d'avant, sur le terrain du CR Témouchent (2-1), a poussé l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi à jeter l'éponge. Le nom de l'ancien coach de l'ES Ben Aknoun Mustapha Manaâ est pressenti pour prendre le relais. Touahria a tenu à rappeler les efforts consentis depuis son arrivée, affirmant avoir œuvré "avec sincérité et dévouement pour assurer la stabilité et l'organisation du club", soulignant que l'équipe "a connu une période de reconstruction réelle et des résultats très encourageants". Et d'enchaîner : "J'aurais voulu poursuivre cette mission, d'autant que la saison venait à peine de commencer avec une grande ambition et une réelle volonté de redonner à l'Union sa place naturelle. Malheureusement, les circonstances en ont décidé autrement", a-t-il regretté. L'USMH (11e, 8 pts), affrontera samedi le NA Hussein-Dey, au stade du 20-août 1955 (15h00), à l'occasion de la 7^e journée.

APS

CAN 2026 FÉMININE (2E ET DERNIER TOUR QUALIFICATIF/ ALLER) Les résultats complets

Résultats complets des matchs du 2e et dernier tour (aller) des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations féminine CAN-2026, disputés mercredi, jeudi, et vendredi :

Mercredi 22 octobre 2025 :
Namibie - Zambie 2-4
RD Congo - Afrique du Sud 1-1
Tanzanie - Ethiopie 2-0

Jeudi 23 octobre 2025 :
Angola - Malawi 0-0
Egypte - Ghana 0-3
Algérie - Cameroun 2-1

Vendredi 24 octobre 2025 :
Bénin - Nigeria 0-2
Cap-Vert - Mali 0-1
Burkina Faso - Togo 2-0
Sénégal - Côte d'Ivoire 0-0
Kenya - Gambie 3-1

NDRL : Les matchs retours auront lieu entre le 26 et le 28 octobre 2025. (APS) 54370/015/400/330

COUPE ARABE «FIFA 2025»/ALGÉRIE Double confrontation amicale face à l'Egypte au Caire

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, disputerà deux matchs amicaux face à son homologue égyptienne, le 14 et 17 novembre au stade Al Salam du Caire, dans le cadre de sa préparation à la Coupe Arabe "FIFA-2025", prévue au mois de décembre prochain au Qatar, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF) sur ses réseaux sociaux. Pour rappel, la sélection algérienne (tenant du titre arabe) est qualifiée directement pour la phase finale de la prochaine Coupe arabe Fifa 2025, alors que la Palestine, devra affronter la Libye, dans un duel unique, prévu en novembre prochain à Doha. Au Qatar, la sélection algérienne jouera dans le groupe D aux côtés de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barrages : Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus le mercredi 26 novembre. L'Egypte est versée dans le groupe C aux côtés de la Jordanie et les Emirats, ainsi que le vainqueur de la rencontre opposant le Koweït à la Mauritanie, prévu le mardi 25 novembre. A l'issue de la phase des groupes de la Coupe arabe, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, deux demi-finales et la finale.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE/ RETOUR) L'USMA bat l'Académie de FAD (3-0) et rejoint la phase de groupes

L'USM Alger, second représentant algérien en Coupe de la Confédération de football, s'est qualifié pour la phase de poules de la compétition, en battant les Ivoiriens de l'Académie de FAD (3-0), mi-temps (2-0), en match comptant pour le 2e tour préliminaire (retour), disputé samedi après-midi, au stade olympique du 5-Juillet d'Alger.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Ghacha, auteur d'un doublé (13', 90'+2), et Benzaza (28').

Au match aller, joué dimanche dernier à Ebimpé, l'USMA s'est inclinée sur le score de 1-0. Ainsi, l'USMA va prendre part à la phase de poules de la Coupe de la Confédération pour la quatrième fois de rang avec un titre remporté en 2023. Le CR Belouizdad, l'autre représentant algérien en Coupe de la Confédération a validé, vendredi soir, son ticket pour la phase de groupes, en dominant les Guinéens de Hafia Conakry 2-0 (mi-temps : 0-0), au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Après une première période légèrement dominée par les locaux, le Chabab a ouvert le score après la pause, sur une reprise de volée de Meziane (55e). Le milieu sierra-leonais de Hafia, Bekoe, a détourné une balle dans ses propres filets (68e), après une tête de Boussouar.

Lors de la première manche, disputée dimanche dernier au stade

de Thiès (Sénégal), les deux équipes se sont neutralisées (1-1).

Le CRB et l'USMA seront fixés sur leurs prochains adversaires le 3 novembre prochain à Johannesburg, à l'occasion du tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, saison 2025-2026.



Les résultats partiels

Résultats partiels des matchs du 2e tour préliminaire (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, disputés vendredi, et samedi, devant se clôturer dimanche.

Vendredi, 24 octobre 2025 :

	Retour	Aller
(+) Azam (TAN) - KMKM (ZAN)	7-0	2-0
(+) Zamalek (EGY) - Dekdaha (SOM)	1-0	6-0
(+) CR Belouizdad (ALG) - Hafia Conakry (GUI)	2-0	1-1
(+) WA Casablanca (MAR) - A. Kotoko (GHA)	5-1	1-0

Samedi, 25 octobre 2025 :

Jwaneng Galaxy (BOT) - (+) Zesco Utd (ZAM)	1-1	3-4
Royal Léopards (ESW) - (+) Maniema (RDC)	1-1	1-1 (Maniema aux TAB : 4-3)
(+) USM Alger (ALG) - Académie FAD (CIV)	3-0	0-1
Coton FC (BEN) - (+) San Pedro (CIV)	0-3	1-1
(+) Singha (TAN) - Flambeau du Centre (BUR)	3-1	1-1
Stade Tunisien (TUN) - (+) O. Safi (MAR)	2-1	0-2

Aujourd'hui:

Kaizer Chiefs (AFS) -	AS Simba (RDC)
Stellenbosch (AFS) - 15 de Agosto (ANG)	14h00 0-0
Otoho d'Oyo (CON) - Ferrovíario Maputo (MOZ)	15h30 0-0
Djoliba AC (MLI) - USFA (BFA)	17h00 0-0
ES Sahel (TUN) - Nairobi Utd (KEN)	18h00 0-2
Al-Masry (EGY) - Al-Ittihad (LIBY)	19h00 0-0

NB : Les clubs précédés d'un (+) sont qualifiés pour la phase de groupes.

ELIMINATOIRE CAN FÉMININE 2026 (2^E ET DERNIER TOUR-ALLER) «Nous ferons tout notre possible pour décrocher la qualification» (Sélectionneur national)

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football féminin, Farid Benstiti, a déclaré, jeudi soir à Oran, que son équipe fera tout son possible pour décrocher, au Cameroun, la qualification à la Coupe d'Afrique des Nations 2026.

Lors d'une conférence de presse tenue au stade du complexe sportif Miloud Hadefi d'Oran, après la victoire de l'Algérie face au Cameroun (2-1), lors du match aller du deuxième et dernier tour des éliminatoires de la CAN 2026, Benstiti a indiqué que le match retour sera difficile, mais que son équipe "fera tout pour revenir de Douala avec le billet de qualification".

Il a déclaré: "Nous avons battu l'équipe camerounaise pour la première fois. Nous avons bien géré ce match aller, les joueuses ont réalisé une excellente prestation et nous avons inscrit deux buts sur balles arrêtées. Le match retour, prévu le 28 octobre, sera difficile, mais les

joueuses sont conscientes de leur responsabilité. Nous donnerons tout pour obtenir un bon résultat et la qualification depuis le Cameroun".

"J'ai parlé aux joueuses après le match pour les féliciter pour les efforts fournis durant les 90 minutes. Nous avons essayé de marquer un troisième but, on n'a pas bien profité de la supériorité numérique après l'expulsion d'une joueuse Camerounaise. Nous aurions pu éviter le penalty accordé à la 94e minute, mais c'était la décision de l'arbitre. Malgré tout, je suis satisfait du résultat et de la performance des joueuses", a-t-il ajouté. Le sélectionneur national a souligné également: "Nous savions que le match serait difficile face à une équipe bien organisée et solide sur le plan physique.

Le match retour à Douala s'annonce encore plus exigeant. Nous allons bien nous préparer, en se

concentrant d'abord sur le plan psychologique, puis physique. Nous devons bien défendre, rester organisés sur le terrain et essayer de marquer au moins un but tout en évitant d'en concéder pour atteindre la CAN 2026". De son côté, le sélectionneur de l'équipe du Cameroun, Jean-Baptiste Bissack, a déclaré: "Nous avons affronté une bonne équipe, bien organisée. Nous étions menés 2-0 à la mi-temps, mais nous avons réussi à réduire le score malgré notre infériorité numérique.

Ce but est important et nous tenterons de gagner à Douala pour nous qualifier à la CAN 2026.

Nous respectons l'équipe algérienne. Le match retour sera différent et difficile pour les deux équipes, mais nous serons prêts pour décrocher la qualification". La phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026 se déroulera du 17 mars au 3 avril 2026.

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE 2025 Le tirage au sort le 27 octobre au Caire (CAF)

Le tirage au sort final de l'édition 2025 de la Ligue des champions féminines de football, se déroulera au Caire, le lundi 27 octobre à 13h00 (heure locale), (11h00 algériennes), a annoncé la Confédération africaine de football (CAF) vendredi. La compétition se tiendra en Egypte du 8 au 21 novembre 2025, a ajouté l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel. Huit équipes participeront à cette édition, réparties en deux groupes de quatre équipes. Conformément au règlement de la compétition, le club du pays hôte (FC Masar) et le champion en titre (TP Mazembe) seront désignés têtes de série

et mèneront respectivement les Groupes A et B. Pour rappel, la formation algérienne Afak Relizane n'a pas réussi à composer son billet pour la phase finale de la Ligue des champions après avoir terminé à la troisième place lors du tournoi de l'UNAF qui s'est déroulé à Sousse (Tunisie) du 2 au 8 septembre 2025.

Les équipes qualifiées sont :

Représentante du pays hôte :

FC Masar (Egypte) Champion en titre : TP Mazembe (RD Congo)

Zone UNAF (Afrique du Nord) : AS FAR (Maroc)

Zone UFOA A (Afrique de l'Ouest A) : USFAS Bamako (Mali)

Zone UFOA B (Afrique de l'Ouest B) : ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire)

Zone UIFFAC (Afrique Centrale) : 15 de Agosto de Akonibe (Guinée équatoriale)

Zone COSAFA (Afrique Australie) : Gaborone United Ladies (Botswana)

Zone CECAFA (Afrique de l'Est) : JKT Queens (Tanzanie).



REAL MADRID

ALONSO VEUT PASSER UN CAP

Pour ses débuts sur le banc du Real Madrid, l'entraîneur Xabi Alonso obtient des résultats satisfaisants : son équipe se trouve en tête de la Liga (8 victoires et 1 défaite en 9 journées) et occupe la 5e place du classement en Ligue des Champions (3 victoires en 3 matchs). Satisfait de ce rendement, le technicien espagnol a cependant la volonté de passer un cap dans le jeu. "Si je considère que le Real Madrid joue bien au football ? Oui, j'aime bien ce qu'on fait, mais je crois qu'on peut mieux faire. On est en train de construire une base solide. Nous sommes fiables, mais nous avons encore besoin de passer un cap supplémentaire. Il y a toujours la marge pour progresser", a insisté l'ancien coach du Bayer Leverkusen face à la presse ce samedi.

Le Real va passer un test dimanche avec le Clasico en championnat face au FC Barcelone.

MAN CITY SILVA EXPLIQUE LE RÉVEIL

Longtemps en crise la saison dernière, Manchester City reprend peu à peu ses bonnes habitudes. Pour le milieu offensif Bernardo Silva (31 ans, 8 matchs en Premier League cette saison), la clé vient d'une stabilité retrouvée en défense.

"On a retrouvé un peu de notre rythme, a commenté le Citizen dans des propos relayés par le Daily Mail. On a trouvé la stabilité derrière, ça donne de la liberté aux joueurs offensifs pour jouer différemment. Je dis toujours que lorsque vous êtes stable derrière, lorsque l'équipe défend bien, ce que l'on fait maintenant, vous pouvez gagner des matchs. C'est ce que l'on n'avait pas pendant longtemps la saison dernière, et c'est cette stabilité que l'on retrouve."

Après 8 journées, City occupe la 2e place en Premier League à 3 points du leader, Arsenal.



MIAMI

MESSI JUSTIFIE SA PROLONGATION

Le milieu offensif Lionel Messi (38 ans) a officiellement prolongé son contrat en faveur de l'Inter Miami jusqu'en décembre 2028. L'international argentin a pris le temps d'expliquer cette décision, notamment par rapport à l'inauguration en 2026 du nouveau stade de la franchise floridienne.

"C'est vraiment une joie de pouvoir continuer ici. Nous avons commencé depuis le début avec ce rêve, avec ce stade.

Et pouvoir en faire partie, pouvoir jouer dans ce stade et le vivre de l'intérieur, c'est vraiment très beau, je suis heureux depuis que je suis arrivé ici, donc je suis très content de continuer", a assuré l'ancien Parisien dans une vidéo diffusée par le club de Major League Soccer.

MAN UTD AMORIM REFUSE DE DOUTER

Particulièrement contesté en début de saison, le manager de Manchester United Ruben Amorim s'est donné un peur d'enchaînant deux victoires consécutives en Premier League face à Sunderland (2-0) et Liverpool (2-1). Malgré l'agitation autour de lui, le technicien portugais a refusé de douter pour maintenir un cap clair.

"Autour d'un manager d'un tel club, il y aura toujours des doutes. Surtout si tu ne gagnes pas beaucoup de matchs. Les gens vont douter et ils ont des raisons valables. Mais de mon point de vue, il faut être clair sur le chemin à suivre et ne pas trop changer. Surtout si c'est pour seulement gagner un match", a confié l'ex-coach du Sporting Portugal devant les médias ce vendredi.

LE MONTANT DE LA CLAUSE DE FERNANDES

Ce samedi, le milieu offensif de Manchester United Bruno Fernandes (31 ans, 8 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) a écarté l'idée d'un départ inévitable lors du prochain mercato d'été malgré les intérêts sérieux de plusieurs clubs saoudiens. Pour s'attacher les services de l'international portugais, ses prétendants connaissent cependant le prix à payer : 65 millions d'euros !

En effet, d'après les informations de la BBC, il s'agit de la clause libératoire présente dans le contrat, qui expire en juin 2027 (une année supplémentaire en option), de l'ex-joueur du Sporting Portugal chez les Red Devils.

Et sans surprise, MU ne compte pas perdre son capitaine pour un montant inférieur à cette clause.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

151^e ASSEMBLÉE DE L'UIP L'Algérie réaffirme son engagement en faveur du droit humanitaire et obtient de nouvelles responsabilités internationales

La participation de la délégation parlementaire algérienne à la 151^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), qui s'est achevée à Genève, a été marquée par une présence active et des résultats diplomatiques notables.

Par Abed Meghit

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a pris part à la séance de clôture de cette grande rencontre mondiale qui a réuni des délégations parlementaires venues de plus de 170 pays, autour d'un thème crucial : le respect des normes humanitaires et le soutien à l'action humanitaire en période de crise. Lors de la séance de clôture, les parlementaires du monde entier ont adopté les rapports des différents organes et commissions de l'UIP, ainsi que la Déclaration de Genève, un texte fort qui réaffirme la nécessité de renforcer le droit international humanitaire et de garantir la protection des civils dans les zones de conflit. Les débats ont mis en exergue l'urgence d'agir collectivement face à l'escalade des violences armées, souvent alimentées par des acteurs étatiques et non étatiques, et qui plongent des millions de civils dans des situations de détresse humaine sans précédent.

Les parlementaires ont souligné que le droit international humanitaire constitue l'un des piliers du système international moderne, destiné à préserver la dignité humaine même dans les circonstances les plus tragiques.

Ce droit, ont-ils rappelé, doit être appliqué sans discrimination et renforcé par des mécanismes concrets de prévention et de sanction des violations, notamment celles visant les civils, les enfants et les travailleurs humanitaires.

Pour sa part, la délégation algérienne conduite par M. Nasri a plaidé pour une approche fondée sur la solidarité, la coopération et la prévention des crises, insistant sur le rôle des parlementaires dans la promotion des valeurs de paix, de justice et de respect du droit. L'Algérie, forte de son expérience historique

et diplomatique, a rappelé sa contribution constante à la défense des causes justes et à l'action humanitaire, notamment à travers ses initiatives au sein de l'Union africaine et des Nations unies. L'Assemblée s'est conclue sur une note de reconnaissance envers les efforts parlementaires visant à faire de l'UIP un espace de dialogue et de convergence entre les peuples.

Le président Azouz Nasri a réitéré la conviction de l'Algérie que les crises humanitaires actuelles ne peuvent être résolues que par le respect du droit et la coopération multilatérale, en rappelant que la voix parlementaire doit accompagner celle des gouvernements pour construire un ordre mondial plus équitable. Au-delà du volet politique, la participation algérienne s'est distinguée par une avancée institutionnelle majeure.

La délégation a obtenu plusieurs postes importants au sein des organes de l'UIP : la vice-présidence de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme, un siège au Bureau de la Commission du développement durable, ainsi qu'un autre au comité exécutif de l'Association des secrétaires généraux des parlements (ASGP).

Ces distinctions confirment la crédibilité et le rayonnement croissant de la diplomatie parlementaire algérienne sur la scène internationale.

Cette présence renforcée témoigne également de la reconnaissance du rôle de l'Algérie comme acteur de paix et de stabilité, et de son engagement à promouvoir la coopération Sud-Sud et le dialogue entre les nations.

La participation de M. Nasri à cette 151^e Assemblée marque ainsi un nouveau jalon dans la consolidation du positionnement international du Parlement algérien, porteur des aspirations d'un peuple profondément attaché à la justice, à la solidarité et à la dignité humaine.

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE RENFORCÉE ENTRE L'ALGÉRIE ET LA RDC Nasri plaide à Genève pour un partenariat stratégique et une Afrique solidaire

Par Abed Meghit

À l'occasion des travaux de la 151^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) à Genève, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a tenu une rencontre d'une haute portée diplomatique avec son homologue, le président du Sénat de la République démocratique du Congo (RDC), M. Sama Lukonde Kyenge Jean-Michel. Une entrevue qui s'est inscrite dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et de la concertation politique entre deux nations africaines unies par l'histoire, la solidarité et une vision commune d'un continent souverain et stable. Dès l'ouverture des discussions, M. Nasri a adressé ses félicitations à la RDC pour son élection récente en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, un accomplissement majeur pour ce pays frère.

Le président du Conseil de la nation a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience acquise durant son propre mandat au sein de cette instance internationale, et à mettre son expertise au service des priorités africaines, dans un esprit de coopération et de complémentarité. Les échanges entre les deux responsables ont permis de revisiter un demi-siècle de relations diplomatiques et politiques, marquées par un attachement constant aux valeurs de solidarité et de non-alignement.

Rappelant que l'Algérie et la RDC célèbrent cette année le 63^e anniversaire de leurs relations bilatérales, M. Nasri a insisté sur la nécessité de donner un nouvel élan à cette coopération à travers la dynamisation des échanges économiques, la relance du Conseil d'affaires algéro-congolais et la promotion des investissements mutuels dans des secteurs porteurs tels que l'énergie, les mines et les infrastructures.

Le président du Conseil de la nation a également souligné la pertinence du nouveau cadre législatif algérien en matière d'investissement, qui offre des opportunités attrayantes aux partenaires africains désireux de développer des projets conjoints. Selon lui, l'Afrique doit miser sur ses propres ressources et son capital humain pour tracer les voies d'un développement inclusif et durable, loin des modèles de dépendance hérités du passé. Abordant les questions régionales et internationales, M. Nasri a réitéré la position constante de l'Algérie en faveur de la résolution pacifique des différends, citant à cet effet la situation dans la région des Grands Lacs. Il a salué l'accord de cessez-le-feu intervenu entre la RDC et le Rwanda, tout en exprimant la disposition de l'Algérie à soutenir le peuple congolais par des aides humanitaires et par son appui diplomatique en faveur du dialogue. Dans le même élan, il a évoqué la situation dramatique en Palestine, soulignant que le cessez-le-feu demeure une étape essentielle vers une paix globale et

juste, seule capable de garantir au peuple palestinien son droit inaliénable à l'établissement d'un État indépendant avec El-Qods comme capitale.

Sur le dossier du Sahara occidental, M. Nasri a rappelé la fidélité de l'Algérie au principe de la décolonisation et à la légitimité internationale, appelant à la tenue d'un référendum d'autodétermination conformément aux résolutions onusienne. Le président du Sénat congolais, pour sa part, a salué les positions équilibrées et courageuses de l'Algérie face aux crises africaines, tout en soulignant son rôle constructif au sein du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Il a exprimé la volonté de la RDC d'élargir la coopération bilatérale dans les domaines économique, éducatif et culturel, et a proposé la tenue prochaine d'un forum d'affaires algéro-congolais afin de concrétiser les intentions en projets tangibles.

Au terme de la rencontre, les deux présidents ont convenu de renforcer les liens parlementaires à travers la création d'un groupe d'amitié entre le Conseil de la nation algérien et le Sénat congolais, ainsi que la signature prochaine d'un accord de coopération interparlementaire.

Cette initiative marque un nouveau jalon dans la consolidation de la diplomatie parlementaire algérienne, fidèle aux principes de solidarité africaine et d'unité dans la diversité.

ALGÉRIE - SOUDAN Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale reçoit son homologue soudanaise

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdellah Sahli, a reçu en audience la ministre d'Etat des Ressources humaines et de la Protection sociale de la République du Soudan.

Mme Sulaima Ishaq Mohamed Al-Khalifa, lors de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la coopération dans les domaines du travail et de la protection sociale, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur du Soudan en Algérie et de cadres des

deux parties, M. Sahli a évoqué "les relations historiques fortes entre l'Algérie et le Soudan", soulignant "l'importance de promouvoir la coopération bilatérale au niveau d'un partenariat pratique et efficace mutuellement bénéfique pour les deux pays".

Le ministre a également exposé "les efforts fournis par l'Algérie en matière d'élargissement du système de sécurité sociale, d'ancre des principes du dialogue social comme choix stratégique, et de mise en œuvre d'une approche globale visant à renforcer les droits socioéconomiques des travailleurs, ainsi que de

promotion du travail décent selon les normes internationales adoptées par l'Organisation internationale du travail (OIT)".

A cet égard, il a rappelé l'ensemble "des réformes initiées par l'Algérie au cours de dernières années en matière de modernisation des systèmes de protection sociale, de soutien à l'entrepreneuriat dans le cadre de la justice sociale et de l'égalité des chances, d'investissement dans le capital humain, et d'incitation des jeunes à accéder au marché du travail, à travers des mécanismes et dispositifs divers".

De son côté, la ministre souda-

naise a salué "l'expérience algérienne" et exprimé "l'intérêt de son pays pour bénéficier de l'expertise algérienne, notamment dans la formation des ressources humaines soudanaises dans les domaines de la culture ouvrière et de la sécurité au travail", exposant à son tour "les mesures prises par le Soudan afin de préserver la pérennité du système de sécurité sociale", ajoute le communiqué.

A cette occasion, les deux ministres ont exprimé "la volonté commune d'intensifier la coopération, à travers l'activation des mécanismes de coordination technique et

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République félicite la championne Kaylia Nemour pour sa médaille d'or aux Mondiaux de gymnastique artistique à Jakarta

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, vendredi, la championne Kaylia Nemour qui s'est adjugée le titre mondial du concours des barres asymétriques des Mondiaux 2025 de gymnastique artistique à Jakarta (Indonésie). Le président de la République a écrit sur son compte personnel sur les réseaux sociaux : "Félicitations à la fierté de l'Algérie, Kaylia Nemour, notre brillante championne olympique, pour sa nouvelle victoire. Mes chaleureuses félicitations pour votre médaille d'or aux championnats du monde dans la capitale indonésienne, Jakarta."

Vous avez honoré l'Algérie avec brio.
Merci beaucoup, Kaylia."

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Charge par le président de la République, M. Magramane signe au nom de l'Algérie

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Loumès Magramane, a signé, samedi à Hanoï (Vietnam), au nom de l'Algérie, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la cybercriminalité.

Cette convention est le premier instrument international dédié à la lutte contre la cybercriminalité, dans lequel l'Algérie a joué un rôle central, en présidant le comité ad hoc chargé de son élaboration et en conduisant le processus de négociation depuis mai 2021, ayant abouti à son adoption lors de la 79^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2024. Cette cérémonie a vu la signature de la convention par 64 Etats et organisations régionales. L'événement a été ouvert par le président de la République socialiste du Vietnam, M. Luong Cuong, en présence de délégations de haut niveau et du Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres.

MÉDIAS

Décès de l'ancien DG de l'APS Badr-Eddine Mili

L'ancien Directeur général (DG) de l'Agence Algérie Presse Service (APS), Badr-Eddine Mili, est décédé à l'âge de 81 ans, samedi matin à Paris.

Au cours de sa carrière, le défunt avait occupé plusieurs postes et responsabilités, notamment ceux de rédacteur en chef de la Chaîne III de la Radio algérienne, et de directeur de la communication audiovisuelle au ministère de l'Information et de la Culture à l'époque, ainsi que de chargé de mission à la Présidence de la République. Le défunt a également publié plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire et à la Révolution de libération nationale. Le défunt sera inhumé samedi, après la prière à l'Al-Azhar, au cimetière d'Ouled Fayet à Alger.

En cette douloureuse épreuve, le directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de préter patience et répit à ses proches, et de l'accueillir en Son vaste paradis.